GROUPE



L.D.C.

S.A. au capital de 6 646 756,80 € à Directoire et Conseil de Surveillance Siège social

Z.I. St-Laurent – CS 50925 72302 SABLE-SUR-SARTHE Cedex

RAPPORT FINANCIER

2014/2015



Sommaire

- I. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014-2015
- II. RAPPORT DE GESTION
- III. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
- Le rapport sera inséré ultérieurement IV. RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTION SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOUT 2015
- V. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- VI. COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE AU 28 FEVRIER 2015 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES **CONSOLIDES**
- VII. COMPTES SOCIAUX ET ANNEXE AU 28 FEVRIER 2015 DE LDC SA RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- VIII. OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
- -sera inséré ultérieurement Le texte des Résolutions IX. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE **MIXTE DU 20 AOUT 2015**



I. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014-2015

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014-2015

Mesdames, Messieurs,

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire Denis LAMBERT



II. RAPPORT DE GESTION

Rapport de Gestion 2014 / 2015



I - Faits marquants et chiffres-clés

Malgré un environnement contrasté en 2014/2015 qui a engendré une consommation de volaille en baisse de 1 %, le Groupe LDC a, pour autant, été offensif sur tous ses marchés en confirmant le bien-fondé de sa stratégie (marques, qualité, innovation). La baisse du prix du vif au cours de l'exercice, en relation avec l'évolution du cours des céréales, a également contribué à l'amélioration des performances dans le pôle Volaille qui représente 77 % des activités du Groupe.

Ainsi, le résultat opérationnel courant consolidé du Groupe a nettement progressé pour s'établir à 153,5 M€ vs 122,2 M€ en 2013/2014 (+25,6 %).

Par ailleurs, le Groupe LDC a annoncé le 17 octobre 2014 un projet d'alliance avec le Groupe Sofiprotéol (devenu Avril) afin de renforcer ses positions dans la filière volaille notamment dans la région Bretagne.

Le 27 février 2015, le Groupe LDC a acquis, après en avoir reçu l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence, les sociétés d'abattage et de transformation de volaille du Groupe AVRIL, soit :

- l'intégralité des actions de « Les Volailles de Blancafort »,
- l'intégralité des actions de « Farmor »,
- l'intégralité des actions de « Michel Robichon SAS »,
- l'intégralité des actions de « Société Le Plénier Boscher », qui détient elle-même l'intégralité des actions de « Les Volailles de Keranna »,
- 50% du capital de « Rohan Viandes Elaboration » ("RVE").

Le 6 mai 2015, l'Autorité de la Concurrence a communiqué sa décision et notamment la sanction financière liée à une entente horizontale datant de 2007 pour un montant total de 20,5 M€ infligée à 21 industriels de la volaille et 2 organisations professionnelles du secteur. La part de cette amende pour le Groupe LDC s'élève à 10 M€.

LDC a pris acte de la Décision rendue par l'Autorité de la Concurrence et a comptabilisé l'amende dans ses comptes clos au 28 février 2015.

En quelques chiffres 2014/2015, LDC c'est :

- + 3 Milliards € de chiffre d'affaires
- 137,3 M€ de résultat opérationnel
- 803,3 M€ de capitaux propres part du groupe
- 102 M€ d'investissements industriels sur cet exercice
- + 680 000 tonnes commercialisées
- 72 sites de production en France, Pologne et Espagne (1)
- 5 plateformes logistiques en France
- 17 500 collaborateurs (1) dont plus de 15 500 en France
- (1) Après intégration des sociétés du Groupe AVRIL en France et DROP en Pologne.

II - Activités du Groupe

A / Les activités du Groupe LDC s'organisent autour des deux pôles d'activités : Volaille (incluant l'Amont et l'International) et Traiteur.

Pôle Volaille

- Le métier d'origine du Groupe LDC était l'abattage et la commercialisation de volaille. Son évolution soutenue par de la croissance organique et externe a rapidement fait évoluer son savoir-faire vers des activités de découpe et de fabrication de produits élaborés.
 Le chiffre d'affaires 2014/2015 de ce pôle et hors Amont s'élève à 2 103,3 M€ représentant 69,5 % du chiffre d'affaires consolidé.
- Le pôle Amont s'est constitué à la suite du rapprochement avec le Groupe Huttepain en 2001. Il a permis de renforcer notre filière avicole tout en augmentant les garanties qualité apportées aux consommateurs. Cette filière assure la pérennité de nos élevages et de notre production française de volaille. Le pôle Amont développe également des activités diversifiées : les œufs de consommation et une filière porc-bovin et lapin.
- LDC a, depuis des années, engagé une politique de croissance à l'international. Les pays d'implantation sont l'Espagne et la Pologne. Ce pôle international représente 6,6 % du chiffre d'affaires consolidé.
 - o En Pologne, les activités de nos 4 filiales sont concentrées sur :
 - → la nutrition animale.
 - → l'abattage de volaille,
 - → la découpe de volaille,
 - → la fabrication de produits élaborés.

Une consolidation est effectuée au niveau de la société Drosed afin d'intégrer les sociétés Roldrob (100 %), Sedar (99,77 %) et Drosed Surowiec (100 %).

o En Espagne, le Groupe LDC a signé le 08 février 2013 un protocole avec le Groupe Alimentación Natural (AN) permettant de prendre une participation de 35 % dans le capital de cette société. A la suite de cette opération, la production des activités de produits crus a été cédée et la société LDC AN Elaborados ne conserve qu'une production de produits élaborés et de produits festifs.

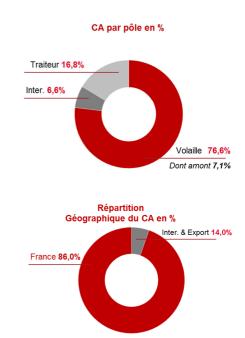
Pôle Traiteur

En 1994, le Groupe LDC a élargi son champ d'activité sectoriel dans les activités pizza et sandwich avec le rachat de la société Toque Angevine et par d'autres acquisitions dans ce secteur, notamment la société Marie en 2009. De plus, la mise en œuvre d'investissements industriels importants permet d'être aux côtés des acteurs de référence du marché du Traiteur en France.

Le chiffre d'affaires 2014/2015 de ce pôle s'élève à 508,6 M€ représentant 16,8 % du chiffre d'affaires consolidé.

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe LDC par secteur et par zone géographique

	2014-2015		2013-2014		
	CA en M€	% du CA total	CA en M€	% du CA total	
Volaille	2 103,3	69,5%	2104,0	69,5%	
Dont export	223,5	7,4%	234,7	7,8%	
Amont	215,0	7,1%	223,0	7,4%	
Volaille France	2 318,3	76,6%	2 327,0	76,9%	
International	200,8	6,6%	202,4	6,7%	
Traiteur	508,6	16,8%	496,3	16,4%	
Dont export	10,4	0,3%	11,0	0,4%	
Total	3 027,7	100%	3 025,7	100%	



B / LDC a su développer des marques fortes et reconnues :

Le succès du Groupe LDC est intimement lié à celui de ses marques. En prenant le parti d'appuyer son développement commercial sur des marques clairement identifiées véhiculant des valeurs fortes, le Groupe assure sa pérennité par une notoriété croissante :

Marques Volaille

Loué
 Le poulet fermier élevé en plein air
 94 % de notoriété assistée

Le Gaulois
 Le plaisir, la convivialité en toute confiance, 100 % français
 84 % de notoriété assistée

Maître Coq Le savoir-faire du volailler au service du goût et de la qualité nutritionnelle
 68 % de notoriété assistée

Marques Traiteur

Marie La marque qui accompagne les consommateurs dans la recherche d'équilibre et de transparence.
 96 % de notoriété assistée

Tradition d'Asie Le spécialiste de la cuisine asiatique au rayon frais

47 % de notoriété assistée

Le Groupe LDC a aussi bâti sa réputation en capitalisant sur une production de volailles de qualité supérieure dans les principaux bassins avicoles en France et ses marques régionales (Bresse, Bourgogne, Ardèche, Normandie, Argoat, Landes, Gascogne, etc.).

C/ La situation du Groupe LDC :

Le Groupe LDC est, par son chiffre d'affaires, un intervenant majeur en agroalimentaire et dans ses secteurs d'activités volaille et traiteur.

→ Marché dont :

Activités Volaille N° 1 Français et Européen en chiffre d'affaires

N° 1 sur les produits élaborés, les labels et les découpes de volaille

Activités Traiteur N° 2 Français

N° 1 sur les produits asiatiques

N° 2 sur les plats cuisinés et sur les pizzas et sandwiches frais

→ Nos principaux clients sont dans les réseaux de type :

GMS / Hard Discount CHD / PAI / EXPORT

→ Nos fournisseurs

La qualité de nos produits nous a permis de bâtir la renommée et la pérennité du Groupe LDC grâce à une rigueur quotidienne. Nous attachons pour cela, depuis nos débuts, une attention de tous les instants à la sécurisation de nos approvisionnements de matières premières. Cette exigence, basée sur l'analyse des risques, passe par une sélection stricte des fournisseurs (de préférence locaux et à proximité des sites d'abattage), la traçabilité des produits et des contrôles à toutes les étapes de la transformation.

Pour le pôle Traiteur, nous avons instauré des règles d'éthique, de développement durable et d'exigences techniques spécifiques (additifs, OGM, huile de palme).

Pour le pôle Volaille, la majorité de nos matières premières provient de notre filière Amont, à laquelle s'applique une Charte Qualité d'aviculture « LDC Volaille » pour chaque organisme de production (couvoirs, fabricants d'aliments, élevages, organisations de production de vifs, ...).

Cette Charte Amont définit les exigences du Groupe concernant par exemple le respect des réglementations, la traçabilité, les plans de surveillance bactériologique et la maîtrise de l'hygiène, la gestion des flux et effluents ou encore la maîtrise du bien-être animal. Elle précise également les modalités de contrôle de nos fournisseurs par des audits et des évaluations de tous les opérateurs de la filière afin de s'assurer des produits sûrs et de qualité.

D / Environnement légal et réglementaire

Le Groupe LDC s'est bâti au cours des quatre dernières décennies sur des valeurs d'exigence de qualité, d'innovation, du respect des hommes et des femmes qui le composent, et en respectant les codes en vigueur dans tous les domaines impliqués (social, sanitaire, environnement, finances, etc...).

Notre Groupe mène en continu des audits de qualité et de contrôle en interne afin de suivre la bonne application des procédures et du respect des réglementations. Par ailleurs, nous sommes confrontés très régulièrement à des investigations d'auditeurs ou de contrôleurs externes.

III - Résultats 2014/2015 des différents pôles du Groupe LDC

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2014/2015 sont établis suivant les normes IFRS en vigueur au 28 février 2015 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

▶ Volaille

En France

En 2014, la consommation de volaille est en retrait de 1 %. Pour autant, notre activité a progressé au cours du second semestre grâce à une activité commerciale offensive et de bonnes ventes de fin d'année.

Les évolutions en volumes et en chiffre d'affaires au semestre ont été les suivantes :

	2014 / 2015	2013 / 2014	Evolution
Tonnage S1	228 341	228 264	-
Tonnage S2	240 730	233 466	+ 3,1 %
TOTAL	469 071	461 730	+ 1,6 %

	2014 / 2015	2013 / 2014	Evolution
Chiffre d'affaires S1	1 011,3	1 026,7	-1,5 %
Chiffre d'affaires S2	1 092,0	1 077,3	+1,4 %
TOTAL	2 103,3	2 104,0	•

Le résultat opérationnel courant ressort à 137,5 M€ en 2014/2015 contre 112,9 M€ en 2013/2014.

<u>Chiffres clés</u> (en millions d'euros) (hors amont)

	Exercice 2014-2015	Exercice 2013-2014	Exercice 2012-2013
Tonnage commercialisé	469 071 T	461 730 T	458 826 T
Chiffre d'affaires	2 103,3	2 104,0	2 013,6
Résultat opérationnel courant	137,5	112,9	79,1
Marge opérationnelle	6,5 %	5,4 %	3,9 %

Le résultat opérationnel s'élève à 127,5 M€ après prise en compte de l'amende infligée par l'Autorité de la Concurrence à hauteur de 10 M€.

Les activités du pôle Amont permettent de dégager un chiffre d'affaires de 215 M€ en baisse de 3,6 %. Le résultat courant opérationnel du pôle Amont s'établit à 6,5 M€ vs 3,5 M€ comparé à 2013, une évolution liée en partie au redressement de l'activité Œuf et à la bonne performance de l'activité volaille vivante en relation avec l'effet favorable des matières premières.

A l'International (Pologne et Espagne)

Chiffres clés (en millions d'euros)

	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
Tonnage commercialisé	86 441 T	87 123 T	80 186 T
Chiffre d'affaires	200,8	202,4	200,9
Résultat opérationnel courant	7,7	5,9	7,6
Marge opérationnelle	3,8 %	2,9 %	3,8 %

Pologne

En terme d'activité, la Pologne a poursuivi son orientation vers des segments de découpe et de produits élaborés tout en abandonnant certains marchés moins contributifs.

Le résultat opérationnel courant ressort à 8,1 M€ comparé à 6,6 M€ en 2013 (+ 22,7 %).

Espagne

Sur 2014, le résultat opérationnel courant est de − 0,4 M€ contre − 0,7 M€ sur l'exercice précédent. L'activité tarde à se développer alors qu'une augmentation des volumes permettrait d'atteindre l'équilibre.

▶ Traiteur

Le résultat opérationnel courant du pôle Traiteur est positif de 1,8 M€ et le résultat opérationnel est négatif de -3,2 M€ en raison d'une provision pour fermeture du site de Courcouronnes, compensée en partie par la reprise d'une provision fiscale.

Chiffres clés (en millions d'euros)

	Exercice 2014/2015	Exercice 2013/2014	Exercice 2012/2013
Tonnage	125 194	119 854	119 759
Chiffre d'affaires	508,6	496,3	501,5
Résultat opérationnel courant	1,8	(-0,1)	(-0,3)

▶ Groupe LDC

Sur cet exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires dépasse les 3 milliards d'euros. Il est quasiment stable.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice s'établit à 153,5 M€ vs 122,2 M€. Ce résultat intègre le CICE pour 19,3 M€ contre 14,8 M€ pour l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par une conjoncture globalement plus favorable (détente sur les prix des matières premières, une consommation en léger repli, le développement des ventes de produits à marque du Groupe et une activité de fin d'année réussie à Noël ainsi qu'au Nouvel An chinois).

Le résultat opérationnel s'élève à 137,3 M€. Il intègre la comptabilisation de l'amende de l'Autorité de la Concurrence pour un montant de 10 M€ ainsi que les éléments exceptionnels liés à la fermeture du site de Courcouronnes qui s'est traduite par un plan social et une dépréciation d'actifs industriels.

Le résultat financier passe de 3 à 5,5 M€ grâce à une optimisation des placements financiers du Groupe.

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit à 96,4 M€ représentant 3,2 % du chiffre d'affaires contre 2,6 % sur l'exercice précédent.

Chiffres clés du Groupe LDC

(En millions d'euros)	Exercice 2014/2015	Exercice 2013/2014	Exercice 2012/2013
Chiffre d'affaires	3 027,7	3 025,8	2 923,1
Résultat opérationnel courant	153,5	122,2	90,1
Résultat opérationnel	137,3	112,9	91,7
Résultat net part du Groupe	96,4	77,5	64,7
Capacité d'autofinancement	201,7	175,5	140,7

L'acquisition des sites industriels du Groupe Avril sera consolidée à compter du 1er mars 2015.

IV - Structure financière et trésorerie du Groupe

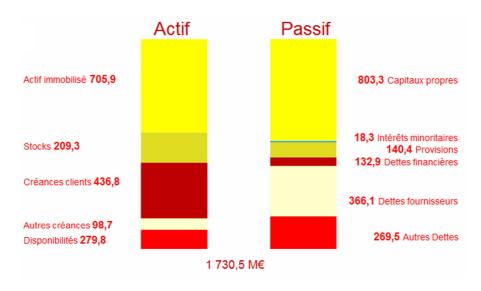
• La capacité d'autofinancement du Groupe représente 6,7 % du chiffre d'affaires, soit 201,7 M€, ce qui lui a permis de financer son programme d'investissement industriel de 101,6 M€ sur l'exercice 2014/2015 ainsi que nos opérations de croissance externe.

Flux de trésorerie 2014/2015

Liés à l'activité	+ 188,4
Liés aux opérations d'investissement	-155,4
Liés aux opérations de financement	+72,9
Variation de trésorerie	+ 106,0

- L'excédent net de trésorerie s'élève à 146,9 M€ au 28 février 2015 à comparer à 126,1 M€ à la clôture de l'exercice précédent.
- Le Groupe LDC est passé au-dessus des 800 M€ de capitaux propres part du Groupe avec un montant de 803,3 M€ au 28.02.2015.

Bilan simplifié au 28 février 2015



V - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur n'est à relater au titre de cette rubrique.

VI - Perspectives

Au travers de sa dernière opération de croissance en Bretagne, le Groupe LDC veut profiter du nouvel exercice pour confirmer sa position d'acteur structurant de la filière volaille et allier ses compétences à celles de son nouveau partenaire (Avril) pour reconquérir les parts de marché des volailles importées.

Pour le pôle Volaille, ces perspectives de nouveaux marchés devraient permettre de trouver un nouveau relais de croissance. Pour autant, le Groupe continuera de créer de la valeur grâce à ses performances commerciales et industrielles au travers de la qualité de ses produits, de ses marques et de ses innovations.

Notre pôle Traiteur est en phase de restructuration (fermeture du site de Courcouronnes fin mars 2015, investissements importants réalisés et à réaliser pour améliorer la compétitivité du pôle, ...). Nous sommes confiants dans la poursuite du redressement de celui-ci grâce aux efforts industriels entrepris, la spécialisation des sites, les innovations sur de nouvelles gammes de produits et le développement des marques Marie et Tradition d'Asie.

Notre filiale polonaise DROSED a acquis 97,81 % de la société DROP basée en Pologne en début d'année 2015. Cette opération devrait permettre à terme de consolider nos positions en Pologne, une fois le redressement nécessaire de cette société réalisé.

Compte tenu de ces éléments, et en considérant une évolution modérée des prix des matières premières, sans dégradation des prix à la consommation, et l'intégration des sites acquis en 2015, le Groupe prévoit d'approcher pour 2015-2016 un résultat opérationnel courant équivalent à celui réalisé en 2014/2015.

Conclusion

Pour 2015/2016, nos priorités passent par la réussite de l'intégration des nouveaux outils repris au Groupe Avril et une poursuite du redressement et du développement des relais de croissance que sont le Traiteur et l'International.

Une intensification des efforts d'investissements industriels, d'innovation, de communication accompagnera notre développement.

VII - Résultats de la SA LDC

Les activités de la société SA LDC consistent en la gestion de toutes les participations financières détenues et l'exercice d'une animation de groupe.

Les produits d'exploitation sont constitués par :

- Des prestations d'encadrement
- « « de management
- « « de média
- « « externes
- Des redevances de marques

Le contenu des prestations réalisées figure dans différentes conventions signées tant avec les filiales françaises qu'étrangères.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014/2015 ressort à 14 062 K€ contre 13 452 K€ pour l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation est de 2 331 K€ contre 1 054 K€.

Le résultat financier est positif à 33 143 K€ contre 29 303 K€. Il est principalement constitué de dividendes versés par les filiales du pôle volaille.

Le résultat net s'élève à 37 348 K€ contre 28 707 K€ l'exercice précédent.

Autres informations

Informations en matière de délais de règlement fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la date de clôture des deux derniers exercices clos, le solde des comptes fournisseurs s'élève à :

(en K euros)	Dettes	Dettes non échues		T / I
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Dettes échues	Total
Total des dettes fournisseurs au 28/02/2015	70	730	1	800
Total des dettes fournisseurs au 28/02/2014	442	460	1	902

Charges non déductibles

Le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du CGI s'est élevé à 10 121 € et l'impôt correspondant à 3 374 €.

Dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

AU TITRE DE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA
L'EXERCICE	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	RÉFACTION
2011/2012	14 683 280,40 * Soit 1,80 € par action	-	-
2012/2013	14 683 280,40 * Soit 1,80 € par action	-	-
2013/2014	14 683 280,40 * Soit 1,80 € par action	-	-

^{*} Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte

VIII- LE GROUPE LDC ET LES FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe LDC a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques majeurs hormis ceux présentés.

Risque sanitaire

Le risque sanitaire est au cœur des préoccupations journalières du Groupe. En effet, notre activité implique une rigueur de tous les jours au niveau de la qualité des produits finis vendus. Cette démarche passe par une sélection stricte des fournisseurs, la traçabilité des produits et des analyses laboratoires à toutes les étapes de la transformation.

Afin de garantir la sécurité des produits, le Groupe LDC utilise des outils de contrôle. Il a notamment adopté la démarche H.A.C.C.P. (Hazard Analysis Critical Control Point). Elle permet d'identifier les risques spécifiques pouvant altérer la qualité du produit à tous les stades de la production et de la commercialisation et de maîtriser ces risques par la mise en place de mesures préventives ou permettant de les minimiser ou de les éliminer. Cette démarche s'appuie, en outre, sur les auto-contrôles bactériologiques et physico-chimiques permettant de recenser les risques potentiels et de vérifier le respect général de l'application des règles d'hygiène. Le système d'assurance qualité des sites est basé sur les normes internationales ISO 9001 version 2000, BRC (British Retail Consortium) et IFS (International Food Standard).

En plus des audits régulièrement menés, une veille réglementaire permet d'assurer le respect de la législation. Une synthèse des textes réglementaires est réalisée pour les services qualité sur site.

Un plan de « Food Defense », c'est-à-dire de protection de la chaine alimentaire contre les actes malveillants, a été déployé dans les différents sites du Groupe. Il permet de diagnostiquer le niveau du risque puis de mettre en place un plan d'action ou d'amélioration adéquate.

Une cellule de prévention de crise a été mise en place depuis quelques années. Elle se réunit environ quatre fois par an. Une classification des risques a été effectuée concernant la qualité des produits (bactériologique, chimique, corps étranger) et des fiches thématiques ont été rédigées. Une procédure à suivre en cas de mise en évidence d'une anomalie a été établie permettant d'évaluer précisément le niveau du risque et les actions à mettre en place. Cette procédure permet d'être très réactif en cas d'alerte. De plus, le Groupe veille à la maîtrise des informations et garanties affichées sur les produits : déclaration nutritionnelle, origine, certification, ...

Risque sur les approvisionnements

Le résultat du Groupe LDC peut être affecté par la fluctuation du prix des matières premières liée à la volatilité du cours des céréales. Cette dernière est due à l'intensification des échanges mondiaux, aux variations climatiques et à la consommation.

[«] Autres réserves »

Le cours des céréales connaît depuis quelques années des variations significatives. Le Groupe rencontre des difficultés à répercuter les hausses et négocier des revalorisations tarifaires. Certains achats de céréales peuvent faire l'objet d'une couverture sur le MATIF.

Une partie des achats de volailles vivantes est réalisée par l'intermédiaire de contrats, auprès de groupements de producteurs, contrats qui déterminent les souches, les densités, l'âge minimal d'enlèvement et toutes les préconisations techniques. Ce cahier des charges est spécifique à chaque type de volaille. Le Groupe LDC a signé avec l'ensemble des Organisations de Producteurs une charte « LDC Volailles » qui définit les obligations réciproques.

Risque d'image

LDC et ses filiales ont acquis avec le temps et grâce à leur rigueur une certaine notoriété. En effet, le Groupe veille à la fois au bien-être animal, à la qualité de l'alimentation animale jusqu'à l'équilibre nutritionnel des consommateurs. Des opérations de formation sont réalisées régulièrement à l'égard des dirigeants et de l'encadrement afin d'apprendre à maîtriser la communication vis-à-vis des médias dans de telles situations.

En cas de crise sanitaire majeure, le Groupe pourra s'appuyer sur des procédures détaillées de gestion de crise élaborées par la cellule de prévention. Afin de vérifier la pertinence, la bonne application et l'efficacité de la méthodologie et des outils mis en place, des exercices de simulation sont organisés une fois par an. Dans une démarche d'amélioration continue, chaque crise ou exercice de simulation fait l'objet d'un compte rendu partagé avec l'ensemble des sociétés du Groupe.

Risques externes et environnementaux

La prévention des risques d'incendie, d'inondation, de catastrophe naturelle, de vol et d'accidents passe par :

- la formation des salariés,
- des contrôles réguliers menés par les coordinateurs sécurité, les pompiers et les ingénieurs des compagnies d'assurance (élaboration du plan de traitement et de réduction des risques),
- des protections physiques (extincteurs automatiques dans les principales armoires électriques, sprinklage, détection d'intrusion, ...),
- la souscription d'assurances pour couvrir les pertes provoquées par ce type de catastrophes.

De plus, une réunion des responsables maintenance de chaque site est organisée tous les ans afin de développer le partage d'expériences au sein du Groupe.

En matière de prévention des pollutions et de gestion des ressources et des déchets, le Groupe dispose d'un service « Environnement » qui centralise les données et assure le suivi de l'évolution et l'application de la réglementation en matière d'environnement.

Tous les sites du Groupe sont soumis aux réglementations des Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le Groupe veille au respect des déclarations obligatoires et à l'obtention des autorisations nécessaires. Les dossiers ICPE comprennent une étude des dangers approfondie.

On distingue trois types de pollution environnementale :

- La pollution de l'eau peut être due à des rejets polluants accidentels, à un dysfonctionnement momentané d'un ouvrage (station d'épuration par exemple) ou à l'utilisation d'eau d'extinction en cas d'incendie. Pour lutter contre ce risque, le Groupe a mis en place plusieurs procédés dont l'utilisation de bassins de rétention, l'instauration de règles de stockage de produits ou encore des dispositifs de sécurité au niveau des stations d'épuration.
- La pollution de l'air peut être consécutive à un rejet de gaz toxique à la suite d'un incendie, à une fuite de gaz frigorifique (ammoniac par exemple) ou à la légionnelle suite à un dysfonctionnement des tours aéroréfrigérantes. Le Groupe a mis en place des contrôles d'étanchéité, des systèmes de détection des fuites et diverses procédures de contrôles afin de réduire le risque. Le remplacement des installations R22 a été réalisé sur tous nos sites de production français.

Le risque de pollution du sol est réduit grâce aux rétentions de produits polluants (exemple : cuves gasoil, produits chimiques, ...). De plus, le Groupe respecte la réglementation en matière d'épandage des boues des stations d'épuration (règles d'épandages, distances, périodes, suivis analytiques, bilan agronomique, ...).

Une démarche « Audit et maîtrise du risque chimique » a été déployée sur l'ensemble des sites du Groupe depuis 2012. Elle vise à identifier les produits et les situations de travail à risque et permet de proposer des solutions telles que le remplacement des produits quand la substitution est possible ou encore la mise en œuvre de moyens de protection individuels ou collectifs.

L'activité du Groupe est très importante au moment des fêtes de fin d'année. Compte tenu de la période de réalisation de ces activités, celles-ci peuvent être exercées dans des conditions météorologiques difficiles pouvant entraîner des retards de livraison voire des difficultés lors du ramassage des volailles.

Risques sociaux

Le Groupe est sensible à la sécurité et à la santé de ses salariés. Un suivi du taux de fréquence et du taux de gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles est organisé dans chaque filiale et un reporting Groupe est établi mensuellement. Cet outil sert à définir des plans d'action, à savoir :

- Des revues afin d'analyser les causes d'absentéisme et définir les actions correctives
- Le maintien d'une relation avec les salariés absents afin de garder un contact avec l'entreprise et envisager le retour au sein de l'entreprise
- Le développement de méthodes d'amélioration continue orientées Santé / Sécurité sur des sites pilotes
- Des audits croisés qui permettent l'échange de bonnes pratiques / partages d'expériences

Des moyens de protection individuelle, parfois obligatoires et toujours fortement recommandés, sont tenus à la disposition du personnel : chaussures de sécurité, gants, casques, bouchons d'oreilles, lunettes de protection. Les principaux risques sont liés aux déplacements et à la manutention : chutes d'objets, glissades, coupures. Des campagnes de prévention et d'affichage sont organisées, par exemple le nombre de jours sans accident du travail, et des formations « gestes et postures », « Hygiène, qualité, sécurité », ...sont dispensées aux salariés. Les formations concernent aussi bien le personnel que l'encadrement ou encore les directeurs de site. Des réflexions sont également menées concernant l'amélioration et l'aménagement ergonomiques de postes de travail et la mécanisation des tâches les plus répétitives afin de réduire la pénibilité du travail et limiter l'apparition de troubles musculo-squelettiques.

LDC dispose d'une politique sécurité Groupe depuis 2007 dont les objectifs sont : l'amélioration des conditions de travail, la baisse des accidents du travail et des maladies professionnelles, l'instauration et le maintien d'un bon climat social et d'une fiabilité industrielle. Chaque site dispose d'un coordinateur sécurité. Toujours dans cette démarche de partage d'expériences et d'amélioration continue, le Groupe a mis en place depuis 2011 des audits croisés. Une formation des coordinateurs sécurité par niveau sera mise en place. De plus, des comités de pilotage par site ont été créés afin de stimuler et structurer le management de la sécurité.

Le Groupe a mis en place une cellule de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de limiter le risque d'inadéquation des compétences aux besoins mais aussi de prévenir l'éventuelle perte d'expérience et de compétences due à l'évolution démographique.

Risques commerciaux

Le groupe LDC propose une large gamme de produits pour tous les secteurs de distribution GMS, Hard Discount, RHD, collectivités, PAI.

Au cours des récentes crises, le groupe LDC a su montrer la force de son modèle et conserver sa clientèle. En ce qui concerne les pôles les plus représentatifs, à savoir la Volaille et le Traiteur, l'activité est répartie d'une façon équilibrée par rapport à la représentativité des marchés sur lesquels le Groupe intervient.

En ce qui concerne le risque de non-recouvrement de créances, le Groupe a mis en place des procédures internes de gestion du crédit clients et de recouvrement de créances. De plus, le Groupe a souscrit une assurance-crédit. Les filiales peuvent y avoir recours pour leurs clients France et Export.

Risques juridiques, règlementaires et fiscaux

Une veille juridique, centralisée au niveau de la Direction Administrative et Financière du Groupe assistée par des cabinets de conseil spécialisés, permet de détecter les évolutions législatives pouvant avoir un impact sur l'activité. Cela permet de renforcer la conformité du Groupe aux lois et aux règlements qui lui sont applicables. La gestion fiscale est assurée par la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions dans les comptes. Celles-ci figurent dans la rubrique 15 de l'annexe des comptes consolidés. Compte tenu du nombre de sociétés en activité dans le Groupe, celui-ci fait l'objet d'une façon quasi-permanente de contrôles fiscaux et/ou sociaux.

Deux contentieux en cours sont à signaler :

- La société La Toque Angevine a constitué une provision de 6 907 K€ concernant la fermeture de son site de Courcouronnes (91).
- Suite à la décision de l'Autorité de la Concurrence du 6 mai 2015 liée à une entente horizontale datant de 2007, il a été comptabilisé une provision pour risque du montant de la sanction, soit 10 000 K€.
 Cette amende a été répartie suivant la décision et constituée dans les comptes des filiales concernées.

Risques informatiques

La protection physique, la sécurisation des données et l'accessibilité des systèmes sont assurées par le service informatique du Groupe avec une veille permanente à la sécurité globale du système contre les risques d'erreur, d'intrusion et de piratage. La politique de sécurité est déclinée en trois points : la sécurité matérielle et réseaux, la sécurité des données et la sécurité légale. Une politique de sauvegarde des données est déployée au niveau des sociétés du Groupe. Le Groupe est doté d'un système de sauvegarde des transactions qui permet de restaurer les données à tout moment. Le service informatique participe également au déploiement des logiciels dans les sociétés nouvellement intégrées afin d'uniformiser les applications informatiques au niveau du Groupe.

Une nouvelle version du logiciel comptable est en cours de déploiement dans les filiales des pôles Volaille et Traiteur. Elle offre la possibilité d'une gestion des accès par profil qui permet d'améliorer la séparation des tâches.

Risques financiers

En ce qui concerne les signatures bancaires, les signataires sont définis selon le principe général du Groupe. Des règles de contrôle interne encadrent les délégations nouvelles. Le suivi de ces délégations est effectué une fois par an dans le cadre de la circularisation des banques.

Risque de liquidité

Le Groupe LDC pratique une gestion prudente. Au 28 février 2015, l'excédent net de trésorerie est de 146,9 M€. Le trésorier du Groupe sélectionne les produits de placements qui devront être utilisés par les filiales du Groupe. Les critères de sélection permettent d'assurer la liquidité et la sécurité des placements.

Risque de taux

Au niveau du Groupe LDC, la politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière concertée avec les filiales. Les placements sont garantis en capital s'ils sont conservés jusqu'à l'échéance. Les emprunts sont comptabilisés le jour de la mise en place à la juste valeur de la contrepartie donnée qui correspond à la trésorerie reçue nette des frais d'émission connexes. Compte tenu de son endettement et des taux garantis pour ses placements, le Groupe LDC estime que le risque de taux est modéré.

Risque de change

Le Groupe est peu soumis au risque de change, ses approvisionnements et ses ventes s'effectuant essentiellement en euros. Toutefois, il a été mis en place des couvertures de change à terme sur les devises les plus fréquemment utilisées.

Risque de fraude

Le Groupe n'est pas à l'abri de tentatives de fraudes externes. La lutte contre ce type d'attaques passe par la sensibilisation et l'information des personnes concernées ainsi que l'application et le respect rigoureux des procédures internes.

Le Groupe continue notamment de renforcer en permanence la sécurisation des opérations financières. Nos collaborateurs sont sensibilisés aux tentatives de fraude dont ils pourraient être victimes soit par approche directe ou infiltration au niveau du personnel financier ou administratif. Des procédures internes sont en place pour déjouer ces pratiques et sont strictement respectées.

Assurances

Le Groupe LDC travaille en partenariat avec des courtiers en assurances.

Assurances dommages aux biens et perte d'exploitation

En ce qui concerne les dommages aux biens et pertes d'exploitation, la majorité des filiales françaises sont rattachées à un contrat Groupe. Les garanties sont donc les mêmes pour tous les sites mais les franchises varient en fonction du niveau de prévention et de protection du site. Les actifs sont assurés en « Valeur à neuf » et les pertes d'exploitation principalement pour une durée de 12 mois. Des audits sont périodiquement menés par les ingénieurs de la compagnie d'assurance. Une réunion annuelle de présentation du niveau de maîtrise des risques, des systèmes de prévention et de protection mis en place est animée par ces ingénieurs. Des actions sont alors déployées par le service Sécurité du Groupe sur les sites suite aux recommandations formulées telles que sprinklage, gardiennage ou télésurveillance, protection armoires électriques, etc.... Les experts conseillent également le Groupe lors des projets d'extension de site.

Assurances responsabilité civile

Quant à la responsabilité civile, toutes les sociétés des pôles Volaille et Traiteur adhérent au même contrat Groupe. Une couverture complémentaire a été souscrite concernant les filiales étrangères. Le Pôle Amont dispose d'une couverture spécifique liée à son activité.

De plus, le Groupe a un contrat particulier concernant le risque de contamination et d'atteinte à l'image.

Grâce aux actions visant à améliorer les systèmes de prévention et de protection, le Groupe a diminué ses coûts d'assurances. L'objectif du Groupe est de continuer à sécuriser ses moyens de production et optimiser les primes au travers de la formalisation et l'actualisation des plans de continuité d'activité par exemple.

IX - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2014, le Groupe a axé ses activés de Recherche et Développement selon 2 axes majeurs :

- La mise au point de nouveaux produits et l'optimisation des produits existants. Le Groupe poursuit notamment ses efforts d'amélioration continue de la qualité nutritionnelle de ses produits.
- La conduite de projets de recherche, selon les orientations suivantes :
 - o les projets de recherche technologiques
 - o la compréhension des fonctionnalités des ingrédients
 - la qualité sanitaire des produits
 - la fonctionnalité des emballages et la recherche de nouveaux usages
 - o la zootechnie et le bien-être animal

Concernant nos activités de recherche, on peut citer les projets majeurs suivants :

- Sur le plan de la connaissance des fonctionnalités des ingrédients et de la conservation des aliments :
 - De nombreux projets ont permis de progresser dans la maîtrise des ingrédients céréaliers : farine de blé (mécanismes de rhéologie des pâtes), farine de manioc (compréhension des phénomènes liés à la texture des galettes de manioc), farine de sarrasin (caractérisation du phénomène de rétrogradation), comportement physico-chimique de la farine de riz.
 - Poursuite des travaux liés à la bio préservation des aliments carnés, à l'aide de bio ferments permettant d'améliorer la conservation de produits sans utilisation de conservateurs.
 - Etude rhéologique de solutions gélifiées ayant des fonctionnalités optimales autant à chaud qu'à froid (tournedos de canard, gésiers à trancher..).
 - Expertise des fonctionnalités des texturants et produits amylacés, conduisant à la construction d'un outil de formulation de produits en sauce.
 - Compréhension des mécanismes d'oxydation de produits carnés (brochettes de volaille), de produits de charcuterie (jambon) et de produits frits (nuggets de poulet), intégrant l'étude des impacts fournisseurs, matières et procédés, dans le but d'améliorer la stabilité des produits au cours de la conservation.
- Dans le domaine des procédés, les projets majeurs ont été :
 - Le développement d'une technologie innovante de cuisson de tartes sans moules.
 - La compréhension des phénomènes en jeu au cours d'un procédé de décongélation, et le développement d'une technologie basée sur la nébulisation d'eau au cours du process.
 - Une étude comparative des procédés de narcose des petites volailles (caille).
 - La caractérisation des mécanismes en jeu au cours du procédé de malaxage et fumaison liquide de produits de volaille.
 - L'amélioration du procédé de cuisson de produits frits asiatiques (nems) dans l'objectif d'une amélioration nutritionnelle de ces produits.
 - Conception d'un équipement de fabrication prototype de fabrication de pellets de sauce, afin de développer des usages nouveaux dans le domaine des plats cuisinés surgelés.
 - Etude des phénomènes physiques (transferts de chaleur et de matière) en jeu lors d'un procédé d'enrobage cryogénique. Etude de l'influence des ultra-sons sur la qualité de l'enrobage.
- Les projets de recherche liés aux emballages se sont orientés selon 3 directions principales :
 - Les nouveaux usages consommateurs : mise au point de solutions techniques innovantes pour des usages spécifiques : emballage adapté à la restauration hospitalière, emballage plateau repas dans l'univers asiatique....
 - Recherche d'emballages ayant des propriétés spécifiques relativement à la conservation des aliments (emballages actifs).
 - Conduite de projets de recherche afin de mieux comprendre les propriétés mécaniques et chimiques des emballages : phénomènes de migrations, de scellabilité, de perméabilité.
- Enfin, le Groupe a centré ses projets de recherche en zootechnie sur plusieurs axes :
 - La recherche de solutions naturelles alternatives à la médication et aux antibiotiques (Campylobacter, E. Coli..).
 - La conduite de projets de génétique (poulets, cailles) en lien avec la performance et la santé des animaux.
 - La compréhension des comportements des animaux en fonction de leur environnement. L'objectif du Groupe est d'innover de façon continue dans sa conduite des élevages, dans un but d'amélioration continue du bien-être animal.

L'activité Développement a été menée selon 2 directions :

- L'optimisation nutritionnelle et la naturalité sont des priorités du Groupe qui a accentué ses efforts dans ce sens en 2014 :
 - Les chartes nutritionnelles de nos marques ont fait l'objet d'un important travail afin d'identifier les axes d'amélioration nutritionnelle pertinents en rapport avec les plus récentes données de santé publique connues.
 - o Les 3 chartes nutritionnelles Marie, Le Gaulois et Maître CoQ ont ainsi été actualisées et seront opérationnelles dès 2015.
 - En parallèle, les équipes Recherche & Développement poursuivent l'effort continu d'amélioration nutritionnelle des offres existantes.
 - De plus, le Groupe a initié un travail d'identification des données toxicologiques liées aux matières premières, y compris l'eau de réseau.
- En 2014, nos équipes recherche & Développement ont par ailleurs développé de nouveaux concepts sur l'ensemble des marques, à l'issue de groupes créatifs qui ont fait émerger de nouvelles idées en lien avec l'évolution des consommateurs. La réussite de ces groupes de créativité tient à la diversité des personnes les constituant et aux échanges transversaux entre les filiales.

Ces démarches de créativité continue ont permis de générer de très nombreux projets. Au cours de 2014, plus de 1 000 nouvelles offres produits ont été mises sur les marchés traiteur et volaille par le Groupe LDC qui concentre ses efforts à la fois en Grandes Surfaces, en Restauration Hors Domicile et à l'Export.

Les illustrations ci-dessous témoignent de la diversité des innovations produits réalisées au sein des univers traiteur et volaille :

Haché de canard Le Gaulois à réchauffer à la poêle





Filet de poulet rôti Le Gaulois coupé au couteau

Morceaux de haut de cuisse de poulet marinés et rôtis (ribs) Le Gaulois.





Découpe de râble de lapin facile à cuisiner Le Gaulois

Paella au poulet Weight Watchers





Paella fraîche jambon emmenthal Marie

Hachi Parmentier familial surgelé Marie





Poulet fermier sans OGM et aux céréales françaises

Extra Cordon rouge Maître CoQ





Manchon de poulet Croustillant Maître CoQ

Filet de poulet Croustillant Regalal



Plateau apéritif « Thaïlande » Traditions d'Asie



X - Structure du capital et opération afférentes aux actions

10.1 - Structure du capital

A la date du 28 février 2015, le capital de la société LDC est composé de 8 157 378 actions (nominal 0,80 €) ainsi réparties :

FAMILLE	Nombre total	3				
. /	d'actions	d'actions	Total des droits de vote	% vote	Total des droits de vote	% vote
Famille LAMBERT	3 451 838	42,32	6 874 804	48,20	6 874 804	48,19
Famille CHANCEREUL	1 511 707	18,53	3 023 414	21,20	3 023 414	21,19
Famille HUTTEPAIN	779 799	9,56	1 558 581	10,93	1 558 581	10,92
Famille GUILLET	341 262	4,18	682 524	4,79	682 524	4,78
Sous total concert	6 084 606	74,59	12 139 323	85,11	12 139 323	85,09
Société CAFEL	824 651	10,11	824 651	5,78	824 651	5,78
Actions auto-détenues	4 611	0,05	0	0,00	4 611	0,03
Public et autres « nominatifs »	1 243 510	15,25	1 298 030	9,11	1 298 030	9,10
TOTAL	8 157 378	100,00	14 262 760	100	14 266 615	100

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Dans le cadre de l'alliance conclue entre les groupes LDC et AVRIL, LDC a cédé à SOFIPROTEOL société anonyme au capital de 212.087.000 € dont le siège est 11-13 rue de Monceau, 75008 Paris, n° 804 808 095 RCS Paris, 81 573 actions du capital représentant 1% dudit capital.

Aucune modification significative de l'actionnariat n'est intervenue depuis la clôture de l'exercice.

De nouveaux engagements collectifs de conservation d'actions entre les actionnaires des groupes familiaux LAMBERT – CHANCEREUL – GUILLET et HUTTEPAIN dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la « loi DUTREIL » du 1er août 2003 ont été signés au cours de l'exercice 2011 – 2012 et ont remplacé les précédents engagements.

10.2 - Programme de rachat d'actions

A titre préalable, il est rappelé que l'Assemblée générale Mixte du 21 août 2014 a autorisé le Directoire pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 400.000 actions.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

L'Assemblée a fixé le prix maximum d'achat par action à 200 €, soit un montant maximal de l'opération de 80 000 000 €.

Au cours de l'exercice 2014/2015, et suivant les autorisations accordées par les Assemblées Générales du 22 août 2013 et du 21 août 2014, les opérations réalisées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ont été les suivantes :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Montant (en K€)
Au 28 février 2014	83 423	5 439
Acquisitions	24 940	3 356
Cessions	103 752	12 838
Au 28 février 2015	4 611	610

Cours moyen des achats : 134,56 €. Cours moyen des ventes : 123,74 €. Montant total des frais de négociation : 0 €

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,056				
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0				
Nombre de titres détenus en portefeuille :	4 611				
- dont, contrat de liquidité	756				
- dont, couverture de plans d'options d'achat d'actions ou attribution gratuite					
d'actions	1				
- dont, annulation	1				
- dont, opérations de croissance externe	3 855				
- dont, valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	610 983 €				
Valeur de marché du portefeuille (en euros)					
(sur la base du cours de clôture du 28 février 2015)	670 900 €				
Valeur nominale globale	3 688,8 €				

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'Assemblée Générale.

10.3 - Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto détenues

Voir document intitulé « RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOÛT 2015 »

10.4 - Tableau récapitulatif des délégations et/ou autorisations en matière d'augmentation de capital (1)

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentations / Attributions réalisées les exercices précédents	Augmentations/ Attributions réalisées au cours de l'exercice	Montant résiduel
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	21 août 2014	20 octobre 2016	1 % du capital social	Néant	Directoire du 2 février 2015 25 604 euros de nominal	39 654,40 euros de nominal
Autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions	22 août 2013	21 octobre 2016	120 000 actions	Néant	Néant	120 000 actions
Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes	21 août 2014	20 octobre 2017	80 000 actions	Néant	Néant	80 000 actions
Délégation en vue d'émettre des BSA, BSAANE, et/ou des BSAAR réservés à une catégorie de personnes	21 août 2014	20 février 2016	96 000 euros	Néant	Néant	96 000 euros
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code	21 août 2014	20 octobre 2016	110 000 euros	Néant	Néant	110 000 euros
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	21 août 2014	20 février 2016	100 000 euros	Néant	Néant	100 000 euros
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur de la société Soccad Investissements (société de cadres LDC)	21 août 2014	20 février 2016	150 000 euros de nominal	Néant	Directoire du 21 mars 2015 95 250,40 euros de nominal	54 749,60 euros de nominal

⁽¹⁾ Hors programme de rachat d'actions

10.5 - Éléments susceptibles d'avoir une incidence en période d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

1°) La structure du capital de la société

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe « Structure du capital ».

2°) Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et au transfert d'actions, hormis la sanction statutaire de privation des droits de vote susceptible d'être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital en cas de non-respect de l'obligation statutaire de déclaration du franchissement de seuil de 2% du capital ou de tout multiple de ce pourcentage concernant les actions excédant la fraction qui aurait du être déclarée. (Article 12-4 des statuts)

3°) Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Néant

4°) La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux. Il est précisé toutefois qu'il existe un droit de vote double pour toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. (Article 39 des statuts)

5°) Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Les droits de vote attachés aux actions LDC détenues par le personnel au travers du FCPE LDC ACTIONS sont exercés par un représentant mandaté par le conseil de surveillance du FCPE à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale de LDC.

6°) Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

A la connaissance de la société, un pacte d'actionnaires a été conclu en juillet 2004 entre les principaux groupes familiaux Lambert, Chancereul, Guillet et Huttepain (Décision AMF N°204C1172). Les groupes familiaux qui ont déclaré agir de concert détiennent ensemble plus des deux tiers du capital et des droits de vote.

Les mesures mises en place par la société au sein des structures de gouvernance pour éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive sont les suivantes:

- dissociation des fonctions de direction et de gestion assumées par le directoire et les fonctions de contrôle dévolues au conseil de surveillance;
- présence de deux membres indépendants au sein du conseil de surveillance.
- Création d'un Comité d'Audit en 2010.

Pacte d'actionnaires SOFIPROTEOL

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 27 février 2015 entre la société SOFIPROTEOL, d'une part, et MM. Denis Lambert, Thierry Chancereul et Gilles Huttepain, d'autre part, dans le cadre de la signature d'un protocole d'accord, ayant mis en place une alliance entre les groupes AVRIL et LDC. (Doc AMF n° 215C0310 du 13 mars 2015).

Les groupes familiaux Lambert, Chancereul et Huttepain se sont engagés à proposer et voter, à la plus prochaine assemblée générale de LDC, en faveur des résolutions visant à nommer le premier représentant de la société Sofiproteol (filiale du Groupe AVRIL) au conseil de surveillance de LDC.

Par ailleurs, en cas de projet de Cession par Sofiproteol de tout ou partie de ses titres dans LDC, les groupes familiaux Lambert, Chancereul et Huttepain disposent d'un droit de préemption portant sur l'intégralité des titres cédés.

Les engagements collectifs de conservation d'actions entre les actionnaires des groupes familiaux LAMBERT – CHANCEREUL – GUILLET et HUTTEPAIN dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la « loi DUTREIL » (cf. §10.1 du présent rapport)

7°) Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société

- Les règles de nomination et de révocation des membres du directoire sont les règles légales et statutaires prévues aux articles 18 à 21 des statuts.
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- 8°) Les pouvoirs du conseil d'administration ou du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

En matière de pouvoirs du directoire, les délégations en cours sont décrites dans le paragraphe « Programme de rachat d'actions » et dans le tableau récapitulatif des délégations.

9°) Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

NEANT

10°) Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

NEANT

XI.- Organes de direction et de surveillance

11.1 - Fonctionnement

La société LDC est composée d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance, cette forme de société permettant de dissocier les fonctions de gestion et de direction de celles de contrôle.

En outre, la société est dotée d'un comité de direction de huit membres dans lequel sont présents les directeurs de pôle et les directeurs des principales fonctions transversales.

Le Conseil de surveillance du 20 mai 2010 a décidé le principe de la création d'un Comité d'Audit ad'hoc et lors de sa séance du 19 août 2010 a procédé à la désignation des membres du Comité d'Audit et a déterminé ses règles de fonctionnement.

Le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa séance en date du 19 août 2010, de se référer au Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, pour remplir son obligation de se référer à un code de gouvernement d'entreprise.

Dans sa séance du 2 février 2012, le Conseil de Surveillance a décidé de mettre en place un code de déontologie boursière.

11.2 – Informations sur les mandats des membres du Directoire

11.2.1 - Composition du directoire au 28 février 2015 :

Monsieur Denis LAMBERT

- Président du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées:

Sociétés Groupe LDC

- Président	SAS LDC Sablé
- Président	SAS LDC Volaille

- Président SAS Les Fermiers de l'Ardèche

- Président SAS LDC Traiteur- Président SAS ARRIVE

- Président SAS ARRIVE Auvergne

- Président SAS SOFIA- Président SAS LDC Services- Président SAS STAM POIRAUD

« SAS Société Bretonne de Volaille

- « SAS FARMOR

« SAS LE PLENIER BOSCHER
 « SAS Les Volailles de Keranna
 « SAS MICHEL ROBICHON

« SAS ROHAN VIANDES ELABORATION

« SAS Les Volailles de Blancafort

Sociétés hors groupe

- Co-gérant Société Civile Rémy Lambert
- Administrateur de la Société Civile DSRL
- Administrateur Vice-Président : Syndicat Association Syvol
- Administrateur : Syndicat Association FIA

Autres mandats et fonctions dans des sociétés étrangères non cotées :

Sociétés Groupe LDC

- Membre du Conseil de surveillance SA DROSED,
- Membre du Conseil de surveillance SA ROLDROB.
- Membre du Conseil de surveillance SA DROSED SUROWIEC,
- Membre du Conseil de surveillance SEDAR
- Membre du Conseil d'administration de AN AVICOLA MELIDA
- Président du Conseil d'Administration de LDC AN ELABORADOS
- Membre du Conseil d'administration de AVES LDC ESPANA

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 296 727 € rémunération variable comprise.

• Monsieur Thierry CHANCEREUL

- Membre du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

- Président SAS LDC Aquitaine
- Président SAS LDC Bourgogne
- Président SAS PALMID'OR

- Président SAS CORICO

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 214 900 € rémunération variable comprise.

• Monsieur Philippe GUILLET

- Membre du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés Groupe LDC

- Président SAS LDC BRETAGNE
- Président SAS SNV
- Président SAS LDC FOODS
- Président SAS CELTYS
- Président SAS CELVIA
- Président SAS PROCANAR

Sociétés hors groupe

- Gérant associé SC LAZULI

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 228 493 € rémunération variable comprise.

Monsieur Gilles HUTTEPAIN

- Membre du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées:

Sociétés Groupe LDC

- Président SAS Huttepain Aliments
- Président SAS ARDEVOL
- Président SAS BELLAVOL
- Président SAS LOEUF (précédemment SACOFEL)
- Président SAS SOVOPA
- Président SAS CABRI PRODUCTION
- Président de la SAS HUTTEPAIN SOREAL ALIMENTS
- Président de la SAS VOLAILLES DE BRETAGNE
- Gérant SARL AVIPRO
- Représentant du gérant Huttepain Aliments de la société BETINA
- Représentant du gérant Huttepain Aliments de la société CORICO AMONT
- Représentant de la SASU Huttepain Aliments au Conseil d'administration de la SA Maine Porcs

Sociétés hors Groupe

- Gérant de la société S.C.I. GILBRI
- Administrateur Président : Syndicat association FIA

Autres mandats et fonctions dans des sociétés étrangères non cotées:

Sociétés Groupe LDC

- Vice-Président du directoire SA DROSED
- Président du Conseil d'Administration de AVES LDC ESPAÑA.

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 230 800 € rémunération variable comprise.

• Monsieur Christophe LAMBERT

- Membre du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées:

Sociétés hors Groupe

- Co-gérant de la Société Civile DSRL

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 221 680 € rémunération variable comprise.

• Monsieur Thierry LAMBERT

- Membre du directoire SA LDC

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées:

Sociétés Groupe LDC

- Directeur Général de la SAS SOCIETE LOGISTIQUE DU BAILLEUL

Sociétés hors Groupe

Co-gérant de la Société Civile DSRL

Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice au sein du groupe : 187 700 € rémunération variable comprise.

Les rémunérations variables des membres du directoire évoluent en fonction des résultats du groupe et des responsabilités opérationnelles qui incombent à chacun d'entre eux.

11.2.2 – Informations sur les avantages et indemnités des Mandataires sociaux :

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Denis LAMBERT* Président du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х
Christophe LAMBERT Membre du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х
Thierry LAMBERT Membre du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х
Philippe GUILLET Membre du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х
Thierry CHANCEREUL Membre du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х
Gilles HUTTEPAIN Membre du Directoire Mandat du 05/10/12 au 05/10/16	Х			Х		Х		Х

^{*}Le contrat de travail de Monsieur Denis LAMBERT a été maintenu en raison de son ancienneté (16/09/1980) et des avantages qui y sont attachés.

11.2.3 – Informations complémentaires :

Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 5 octobre 2012, a renouvelé le mandat de l'ensemble des membres du Directoire pour une durée de quatre ans qui expirera le 5 octobre 2016.

Lors de la même séance, Monsieur Denis LAMBERT a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

11.3 – Informations sur les mandats des membres du Conseil de Surveillance

11.3.1 - Composition du Conseil de Surveillance au 28 février 2015

• Monsieur Gérard CHANCEREUL

- Président du Conseil de Surveillance SA LDC Expiration du mandat AGO 2019
- Membre du comité d'audit
- Président du comité des rémunérations

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés hors groupe

- Co-gérant Société Civile Patrimoniale La Vairie
- Co-gérant Société Civile Patrimoniale Les Isles

Indemnités perçue au cours de l'exercice hors jetons de présence : 45 780 €.

• Monsieur Pierre POUJADE

- Vice-Président du Conseil de Surveillance SA LDC Expiration du mandat AGO 2018
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des rémunérations

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés hors groupe

- Co-gérant SCP Poujade Pierre et Poujade Françoise
- Co-gérant SCI Pierre et Françoise Poujade
- Co-gérant SCI du Domaine de Selves
- Co-gérant SCI Rémy

• Monsieur Patrice CHANCEREUL

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2019

Autres mandats et fonctions : néant

• Monsieur André DELION

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC Expiration du mandat AGO 2019
- Membre du comité d'audit

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés hors groupe

- Gérant de la société civile LE CADRAN SOLAIRE
- Gérant du GROUPEMENT FORESTIER DE LA PETITE FORET

Autres mandats et fonctions dans des sociétés étrangères non cotées :

Sociétés Groupe LDC

- Président des Conseils de Surveillance DROSED ROLDROB SEDAR- DROSED-SUROWIEC DROP
- Membre du Conseil d'administration de LDC-AN ELABORADOS
- Membre du Conseil d'administration de AN AVICOLA MELIDA
- Membre du Conseil d'administration de AVES LDC ESPANA

• Monsieur Laurent GUILLET

Membre du Conseil de Surveillance SA LDC – Expiration du mandat AGO 2020

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

- Président de la SAS G2L
- Gérant de la SARL CAPAFFAIRES
- Gérant de la SARL CHAMPAGNE
- Gérant de la SCI ARTP
- Gérant SARL G2L Services
- Gérant SARL G2L Le Mans
- Gérant SARL G2L Niort
- Gérant SARL G2L Rennes
- Gérant SARL G2L Brest
- Gérant SARL G2L Guidel
- Gérant SCI Le Clos des Tilleuls
- Gérant SCI Le Petit Jardin
- Gérant SCI Roz Avel

• Madame Stéphanie LAMBERT épouse LAURENT

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2019

<u>Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées</u> : Néant.

• Madame Caroline HUTTEPAIN épouse PELTIER

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2020

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Administrateur et Vice-Président du Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale (S.N.I.A.)

• Monsieur Jean-Paul SABET

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2018

Autres mandats et fonctions hors groupe:

- Président du Conseil BNPP Paribas Yatirimlar Holding, Turquie (25/06/2010) BNP Paribas Bank Polska S.A. (04/04/2013)

J.S.C. UKRSIBBANK (23/04/2013)

- Vice-Président

TEB A.S., Turquie (30/03/10)

- Membre du Conseil d'Administration

BNL, Banca Nazionale del Lavoro, Italie (18/02/2010)

TEB Holding, Turquie (30/03/10)

BNP Paribas Fortis Yatirimlar Holding, Turquie (02/02/2011)

• La « Société Civile Rémy Lambert »

Représentée par Monsieur Jean-Louis LAMBERT

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2020

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés hors groupe

- Co-gérant de la SCI Rémy Lambert
- Gérant de la SCI du Pré de Frarache

Monsieur Jean-Claude CHAUVET

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC Expiration du mandat AGO 2016
- Membre du Comité des rémunérations
- Président du Comité d'audit

<u>Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées</u> :

NEANT

• La « Société COOPERATIVE AGRICOLE DES FERMIERS DE LOUE - CAFEL »

Représentée par Monsieur Alain ALLINANT

- Membre du Conseil de Surveillance SA LDC - Expiration du mandat AGO 2018

Autres mandats et fonctions dans des sociétés françaises non cotées :

Sociétés hors groupe

- Président de la CAFEL
- Co-gérant SCI La Frontaulière
- Co-gérant SCEA Allinant
- Co-gérant EARL de Beauchêne

TABLEAU RECAPITULATIF DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

		Nomination	Expiration
_	Monsieur Gérard CHANCEREUL (Président)	AGO 22/08/13	AGO 2019
_	Monsieur Patrice CHANCEREUL `	AGO 22/08/13	AGO 2019
-	Madame Stéphanie LAURENT	AGO 22/08/13	AGO 2019
-	Monsieur André DELION	AGO 22/08/13	AGO 2019
-	Monsieur Laurent GUILLET	AGO 22/08/14	AGO 2020
-	la « SOCIETE CIVILE REMY LAMBERT »		
	représentée par Monsieur Jean-Louis LAMBERT	AGO 13/08/14	AGO 2020
-	Madame Caroline HUTTEPAIN épouse PELTIER	AGO 21/08/14	AGO 2020
-	Monsieur Jean-Claude CHAUVET	AGO 19/08/10	AGO 2016
-	Monsieur Pierre POUJADE (Vice-Président)	AGO 23/08/12	AGO 2018

11.3.2 - JETONS DE PRESENCE

Il est précisé que l'Assemblée Générale du 21 août 2014 a fixé à 32 000 euros le montant global des jetons de présence à verser aux membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2014-2015 et ce jusqu'à décision contraire.

Noms	Paiement au 28/02/15	Paiement au 28/02/14	Paiement au 28/02/13	Paiement au 29/02/2012
Gérard Chancereul	3137	3 111,00	3 061,00	2 907,00
Pierre Poujade	3137	3 111,00	3 061,00	2 907,00
Gérard Guillet		1 244,00	3 061,00	2 907,00
Laurent Guillet	3137	1 867,00		
André Delion	3137	1 867,00		
Patrice Chancereul	2510	3 111,00	2 552,00	2 907,00
Stéphanie Laurent	3137	3 111,00	3 061,00	2 907,00
Jean Claude Chauvet	3137	3 111,00	3 061,00	2 907,00
SC Rémy Lambert	3137	1 867,00	3 061,00	2 907,00
CAFEL (Alain Allinant)	3137	3 111,00	2 551,00	2 907,00
Jean-Paul Sabet	2511	2 489,00	1 531,00	1 744,00
Caroline Huttepain	1 883*			
Total	32 000,00	28 000,00	25 000,00	25 000,00

^{*}Madame Caroline HUTTEPAIN a été nommée membre du Conseil de surveillance lors de l'Assemblée Générale du 21 août 2014 pour une durée de six années.

La répartition des jetons de présence est effectuée en fonction de l'assiduité des membres aux réunions du Conseil ainsi que du temps qu'ils consacrent à leur fonction.

XII.- État récapitulatif des opérations sur titre des dirigeants

TABLEAU DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Nom du dirigeant	Nature de l'opération	Prix moyen pondéré	Montant
Roland WOLFRUM	Achats	127,8 €	14 688,5 €

XIII.- Approbation des comptes sociaux et consolidés et Affectation du résultat

Voir document intitulé « RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOÛT 2015 »

XIV.- Délégations au Directoire

Voir document intitulé « RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOÛT 2015 »

XV.- Les salariés

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de commerce représentait 1,2 % du capital social de la société.

XVI.- Les conventions réglementées

Voir document intitulé « RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOÛT 2015 »

XVII. - Activités

(en milliers d'euros) FILIALE	METHODE DE CONSOLIDATION	% INTERET	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	RESULTAT NET COMPTABLE
LDC VOLAILLE	IG	100,00	1 084	19 075	20 097
LDC SABLE	IG	100,00	655 265	37 364	15 593
LDC BOURGOGNE	IG	100,00	207 275	4 950	3 401
GUILLET	IG	99,64	119 564	2 019	1 358
LDC BRETAGNE	IG	95,00	37 325	3 144	2 271
LDC AQUITAINE	IG	97,91	93 524	2 220	1 341
PALMIDOR	IG	100,00	46 972	2 131	1 305
SNV	IG	100,00	472 026	29 822	17 935
LFA	IG	100,00	33 874	1 807	1 161
GUILLOT COBREDA	IG	100,00	51 712	1 166	785
STAM-POIRAUD	IG	100,00	29 600	776	591
LDC FOODS	IG	100,00	37 726	1 489	986
PROCANAR	IG	95,00	91 364	6 095	3 975
CELTYS	IG	100,00	34 319	-4 137	-2 838
CHAPON BRESSAN	IG	100,00	3 846	215	149
CELVIA	IG	95,00	136 071	5 269	2 759
MAIRET	IG	100,00	15 336	1 413	976
CAILLES ROBIN	IG	100,00	39 578	2 061	1 534
ARRIVE	IG	100,00	456 566	23 921	12 404
ARRIVE AUVERGNE	IG	100,00	78 157	4 887	3 659
SOFIA	IG	100,00	0	3 600	3 529
CORICO	IG	100,00	47 731	-2 253	-1 857
LDC SERVICES	IG	100,00	8 410	-377	-354
VOLFRANCE	IG	95,00	7 217	187	142
SOCIETE BRETONNE DE VOLAILLE	IG	95,00	0	-96	-96
FARMOR (1)	IG	95,00	55 944	1 694	1 155
ROBICHON (1)	IG	95,00	34 688	546	432
ROHAN VIANDES DISTRIBUTION (1)	IG IG	47,50	40 498 119 787	-498 2 503	-544 1 483
LES VOLAILLES DE KERANNA (1) LE PLENIER BOSCHER (1)	IG	95,00 95,00	142 215	6 047	3 754
LES VOLAILLES DE BLANCAFORT (1)	IG	100,00	24 346	-3 264	-3 265
SLB	M.E.	51,00	0	34	-17
LDC TRAITEUR	IG	100,00	1 067	-221	-239
LTA	IG	100,00	98 930	-4 512	-8 761
ESPRI RESTAURATION	IG	100,00	83 077	1 320	1 436
REGALETTE	IG	100,00	11 450	145	280
AGIS	IG	100,00	99 333	-793	306
MARIE	IG	100,00	227 998	-1 281	2 613
MARIE SURGEL	IG	100,00	113 079	-4 225	-2 454
AVES LDC ESPANA	IG	100,00	0	-1 089	-1 089
AVILAVES	IG	100,00	0	-68	-95
LDC AN ELABORADOS	IG	65,00	5 034	-363	-368
AN MELIDA	M.E.	35,00	144 466	1 496	1 929
GROUPE DROSED	IG	99,68	227 365	8 608	6 757
HUTTEPAIN ALIMENTS	IG	100,00	180 209	4 300	2 919
SBP	IG	100,00	36 255	212	211
ALIMAB	IG	100,00	93 358	-10	71
ARDEVOL	IG	100,00	18 368	347	233
JEUSSELIN	IG	56,97	34 139	245	213
VERRON	IG	56,97	16 259	335	355
BELLAVOL	IG	65,00	172 089	1 546	926
LOEUF	IG	71,95	67 299	-1 371	-2 294
SOVOPA	IG	100,00	3 444	-243	14
RICHARD	IG	100,00	19 404	255	250
HUTTEPAIN BOUIX (2)	IG	100,00	27 171	344	1 663
CABRI	IG	100,00	2 535	179	120
SAVIGNY	M.E.	46,15	3 851	211	176
SAMO	M.E.	50,00	14 289	473	352
AVIPRO	IG	100,00	11 120	169	113
CORICO AMONT	IG IC	100,00	15 590	110	114
BETINA	IG IC	100,00	12 364	1 540	1 067
HUTTEPAIN SOREAL ALIMENTS	IG IG	66,00	25 531	220 403	117
VOLAILLES DE BRETAGNE		100,00	11 073	consolidés à partir d	269

Les chiffres indiqués sont ceux de l'année civile 2014. Les résultats de ces sociétés seront consolidés à partir du 1er mars 2015
 La société Huttepain Bouix a été cédée en date du 27 février 2015

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice
	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Durée de l'exercice	12	12	12	12	12
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 525 902	6 525 902	6 525 902	6 525 902	6 525 902
Nombre d'actions ordinaires existantes	8 157 378	8 157 378	8 157 378	8 157 378	8 157 378
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffres d'affaires hors taxes	10 588 884	13 006 051	12 649 548	13 451 678	14 061 534
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 162 929	24 713 531	31 099 381	21 470 863	42 554 451
Impôts sur les bénéfices	-365 913	298 559	775 208	1 143 646	3 174 837
Participation des salariés due au titre de l'exercice	103 721	120 287	121 246	138 361	144 310
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	22 478 250	21 878 195	25 803 037	28 706 593	37 348 224
Résultat distribué	14 683 280	14 683 280	14 683 280	14 683 280	18 761 969
III. RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,12	2,98	3,70	2,47	4,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,76	2,68	3,16	3,52	4,58
Dividende attribué à chaque action	1,80	1,80	1,80	1,80	2,30
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	52	49	48	45
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 498 944	4 754 371	5 053 093	4 862 673	4 493 113
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	1 859 692	1 991 534	2 114 845	2 066 308	1 848 069

⁽¹⁾ montant proposé par le Directoire à l'Assemblée Générale Mixte du 20 Aout 2015

Montant des honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par LDC et ses filiales consolidées

Prise en application de l'article 222 8 du Règlement Général de l'AMF

Exercice couvert : du 01 mars 2014 au 28 février 2015

	KPMG AUDIT				ERNST 8	v YOUNG		
	Montar	ıt (HT)	%		Montant (HT)		9,	⁄o
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Audit - Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur Filiales intégrées globalement	64 211	66 237	23 75	21.5 74.5	64 38	66	62 37	100
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes			. 0				J.	
Emetteur Filiales intégrées globalement	1 6	14	2	4	1	1	1	
Sous-total	282	317	100	100	103	67	100	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement - Juridique, fiscal, social - Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit	-	-					-	-
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	282	317	100	100	103	67	100	100



III. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Sommaire:

Périmètre

Informations sociales

- 1) L'emploi
- 2) Notre culture d'entreprise et politique sociale
- 3) Nos organisations du temps de travail
- 4) Relations sociales
- 5) Egalité professionnelle, non-discrimination et insertion des personnes handicapées
- 6) Santé et sécurité au travail et absentéisme
- 7) Formation professionnelle
- 8) Les valeurs du Groupe
- 9) Divers

- Informations environnementales

- o Politique générale en matière environnementale
- o Pollution et gestion des déchets
- o Utilisation durable des ressources
- Changement climatique
- O Protection de la biodiversité

Informations sociétales

- A. Impact en matière d'emploi et de développement régional
- B. Relations avec les parties prenantes
- C. Sous-traitance et fournisseurs
- D. Loyauté des pratiques
- Attestation de présence et rapport d'assurance modérée du tiers indépendant SGS.

1. Périmètre RSE

L'analyse porte sur l'année civile 2014 et couvre 65 sites de production du Groupe LDC :

Activité volaille 37 sites
 Activité amont 10 sites
 Activité international 4 sites
 Activité traiteur 14 sites
 TOTAL 65 sites

Les filiales du Groupe exclues de ce périmètre sont :

- Les sociétés dont l'activité principale est l'organisation de production de volailles,
- les sociétés nouvelles ou acquises au cours de l'exercice 2014/2015,
- les activités dont le Groupe LDC n'a pas le contrôle opérationnel,
- les filiales espagnoles.

Les indicateurs proviennent de plusieurs systèmes de collecte et restent sous la responsabilité des directions fonctionnelles du Groupe. Les données de nos sites polonais n'ont pas encore été intégrées dans le reporting environnemental du Groupe et le reporting social à l'exception de deux indicateurs (effectif, répartition hommes/femmes). Les autres données de nos filiales polonaises n'ont pas été retenues dans ce rapport parce que ces informations ne sont pas disponibles en 2014 selon les règles du Groupe LDC ou qu'elles n'ont pas été portées à notre connaissance. Les filiales étrangères représentent 6,6 % du chiffre d'affaires consolidé et 10,4 % des effectifs.

Informations sociales

Notre culture d'entreprise & Politique Sociale

Le Groupe LDC est composé d'une multitude de sociétés de tailles très différentes de 20 à 3 000 salariés et donc organisées différemment en matière sociale. C'est pourquoi nos informations sont très peu centralisées et notre politique RH s'attache à rester toujours au plus proche de la réalité et du vécu des salariés au niveau de la filiale qui constitue leur environnement de travail.

Le Groupe affiche les grands axes en matières de politique RH, Politique Sociale, et formation, puis il appartient à chaque filiale de les décliner sur ses établissements.

1) L'EMPLOI

a) - Les effectifs

Le Groupe emploie près de 18 000 salariés en France et 1 761 en Pologne.

Effectifs inscrits au 31 décembre 2014 - France - CDD + CDI

	O/E	TAM	Cadres	Total
CDI	11 629	1 420	655	13 704
CDD	3 968	43	3	4 014
TOTAL	15 597	1 463	658	17 718

Nous faisons appel également à de l'emploi temporaire pour assurer le remplacement de personnes absentes et absorber les périodes saisonnières de notre activité.

b) - Répartition hommes / femmes par catégorie professionnelle

La répartition entre Hommes et Femmes est équilibrée puisque, tous collèges confondus, nous comptons en France 49,66 % de Femmes et 50,34 % d'hommes.

Effectifs inscrits au 31 décembre 2014, répartition hommes / femmes en France

	O/E	TAM	Cadres	Total
Femmes	8027	579	192	8798
Hommes	7570	884	466	8920
TOTAL	15597	1463	658	17718

En Pologne

Femmes 1 008 Hommes 750 1 758

En Pologne la répartition entre Hommes et Femmes pour les contrats CDI et CDD est de 57,34 % de Femmes et 42,66 % d'hommes.

c) Nombre d'embauches et de sorties

Sur l'année 2014, nous ont rejoints en France 523 collaborateurs en CDI, 54 en Pologne.

Si nous additionnons les départs concernant les CDI France au 31 décembre 2014, pour motif de licenciement, démission, décès, retraite, et rupture conventionnelle nous additionnons 216 départs en France et 171 en Pologne (Y compris les CDD pour la Pologne). Au global en France, le nombre de licenciements tous motifs confondus a été de 186.

La pyramide des âges pour les salariés français inscrits en CDI au 31 décembre 2014 fait apparaître :

Pour la France

TOTAL	O/E	TAM	Cadres	Total
Moins 18 ans	0	0	0	0
18 à 25 ans	434	33	0	467
25 à 34 ans	2 029	317	77	2 423
35 à 44 ans	3 472	461	222	4 155
45 à 54 ans	3 980	437	247	4 664
55 ans et plus	1 712	174	109	1 995
	11 627	1 422	655	13 704

Pour la Pologne

Total	O/E	TAM	Cadres	Total
Moins 18 ans	0			0
18 à 25 ans	57			57
25 à 34 ans	343			343
35 à 44 ans	582			582
45 à 54 ans	474			474
55 ans et plus	302			302

1 758 1 758

d) - Les rémunérations et leurs évolutions

Notre système de rémunération **responsabilisant et participatif** dans un souci de gestion à long terme passe notamment par :

Des négociations salariales locales cohérentes avec le mode d'organisation des relations sociales du Groupe. Les augmentations générales sont négociées au sein de chaque société du Groupe au regard des résultats de leur activité et de leurs enjeux.

France, en M€

	Amont	Volaille	Traiteur	International	TOTAL
Charges de personnel	21,8	492,0	129,4	26,6	669,8
Chiffre d'affaires	215,0	2103,3	508,6	200,8	3027,7
% charges de personnel / CA	10,1	23,4	25,4	13,2	22,1

Le développement des systèmes d'intéressement et de participation au plus proche des résultats de nos organisations. L'intéressement est basé sur un calcul simple, à savoir un pourcentage du résultat d'exploitation.

La très grande majorité des entreprises du Groupe sont couvertes par des accords de participation et d'intéressement.

Sommes distribuées En millions d'euros	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Participation	9,2	12,8 (1)	13,4
Intéressement	8,2	11,1	14,5 (2)
Total	17,4	23,9	27,9

⁽¹⁾ dont participation supplémentaire de 1,3 M€

Epargne salariale

Depuis 2004, en concertation avec les représentants du personnel, le Groupe a mis à la disposition des salariés un Plan d'Epargne Groupe. Ce plan est composé notamment d'un fonds investis en actions LDC sur lesquelles il est procédé à un abondement.

De plus, le Groupe LDC a mis en place un dispositif d'épargne collectif : le **PERCOI** (**Plan Epargne Retraite Collectif Interentreprises**) permettant à chacun de se constituer une épargne-retraite investie sur divers supports financiers.

Une gestion responsable

Cette gestion tend à concilier les impératifs de compétitivité, de maintien du pouvoir d'achat de nos salariés et de rémunération de nos actionnaires, l'ensemble dans l'optique d'une gestion à long terme.

Aussi l'entreprise privilégie-t-elle l'investissement, seul gage de l'adaptation constante de l'entreprise à ses marchés, et en conséquence, seul gage de la pérennité de la rémunération.

⁽²⁾ dont intéressement supplémentaire de 1,9M

	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Résultat net	65,3	77,2	96,0
Intéressement et participation	17,4	23,9	27,9
Résultat avant Part. et Int.	82,7	101,1	123,9
Part revenant aux salariés	17,4	23,9	27,9
en %	21,0%	23,6%	22,5%
Part revenant aux actionnaires en % Dividende par action	14,7 17,8% 1,80	14,7 14,5% 1,80	18,8 15,2% 2,30
Part laissée dans l'entreprise en %	50,6 61,2	62,5 61,8%	77,2 62,3%

2) Notre culture d'entreprise & Politique Sociale

Construit sur un principe de filiales autonomes mais non indépendantes, conduites par des directeurs responsables de leur centre de profits, le Groupe LDC cultive une organisation basée sur l'entreprenariat, la capitalisation du savoirfaire et la responsabilité de chacun, quel que soit son niveau dans l'entreprise.

Cette culture est construite sur les principes fondamentaux du Groupe LDC, à savoir l'expertise dans nos métiers, l'exigence du travail bien fait, le respect des clients, de nos consommateurs, de nos éleveurs et de nos salariés.

Cette organisation permet aussi à chacun de garder un lien avec la proximité du travail, l'activité de son site, mais aussi de préserver la dimension humaine que nous considérons comme un élément crucial du rapport au travail.

Parce que nos métiers sont portés par les femmes et les hommes qui composent le Groupe LDC, notre politique sociale vise à s'attacher à toujours garder un sens concret, proche des préoccupations quotidiennes de chacun et des besoins de l'activité. Ainsi la décentralisation est une force. Cette organisation nous permet d'être réactifs, compétitifs et créatifs.

La politique des Ressources Humaines du Groupe LDC s'inscrit dans cet impératif de décentralisation. Elle donne à chaque site un guide pour permettre à chacun d'être autonome et responsable dans son périmètre. Cette politique est fondée sur les principes suivants :

- Capitaliser sur les hommes et les femmes en travaillant sans cesse à l'amélioration des conditions de travail et en permettant à chacun d'évoluer au sein du Groupe et de s'enrichir d'autres métiers. Pour cela nous encourageons la mobilité entre filiales, pôles et métiers et nous favorisons la promotion interne.
- Préserver, développer et transmettre notre connaissance des métiers en encourageant l'acquisition et le développement des compétences tant techniques que managériales et en favorisant leur transfert en interne.
- Promouvoir la culture d'Entreprise par la déclinaison des valeurs que nous portons au quotidien : Travail, innovation, responsabilité, respect, performance et simplicité.
- Accompagner le développement à l'International en cultivant un esprit d'ouverture aux autres et aux pratiques différentes de nos métiers.
- Préserver notre capacité à nous enrichir mutuellement des nouvelles cultures, méthodes et bonnes pratiques pour créer de la valeur et assurer la pérennité de nos entreprises.

Nous avans la conviction que la performance de l'entreprise est étroitement liée au degré d'implication des collaborateurs : Faire que les hommes et les femmes se sentent bien dans l'entreprise en privilégiant l'écoute, le respect et le partage des performances.

Notre politique RH a pour objectif de construire un système individuel et collectif de gestion des personnes, des emplois et des compétences qui permettent d'anticiper les changements, de conduire les transformations et de créer les conditions pour le développement du Groupe en faisant grandir les individus et les équipes.

La politique RH s'appuie sur 2 piliers majeurs :

- Développer les compétences de nos collaborateurs
- 🖶 Renforcer et pérenniser l'engagement de nos collaborateurs au quotidien

reposant sur les incontournables RH et la démarche d'amélioration continue.

3) NOS ORGANISATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

Construit au plus proche des besoins organisationnels de chaque unité de production, le Groupe n'applique pas de modèle prédéfini et chaque direction a su mettre en place des organisations du temps de travail adaptées à son activité, en concertation avec les instances représentatives et les salariés, dans le respect des contraintes légales et des lignes directrices du Groupe.

L'horaire collectif des non cadres est aujourd'hui de 35 heures avec une modulation variable suivant les sites (généralement entre 28 et 42 heures).

La plupart des sociétés du Groupe sont couvertes par un accord sur le temps de travail.

Le temps partiel est également pratiqué dans nos filiales, pour autant, ceci demeure marginal, la norme étant le contrat à temps complet. Dans les filiales ayant un effectif représentatif, les taux de temps partiel est généralement inférieur à 10 %.

4) RELATIONS SOCIALES

L'organisation des relations sociales suit les mêmes principes organisationnels que le Groupe.

Ainsi les relations sociales sont construites au niveau de chaque établissement et filiale, au plus proche de l'activité, afin de permettre à chacun de demeurer acteur de son quotidien.

Au total, le Groupe réunit près de 150 instances représentatives du personnel.

Le Groupe a créé un Comité de Groupe en 2012.

Trente élus des différentes filiales au travers des 3 pôles se réunissent chaque année, à deux reprises, afin de partager avec le Comité de Direction, la vision et les enjeux du Groupe. Pour l'année 2014 le comité de Groupe a été réuni une seule fois en raison d'un calendrier serré.

5) EGALITE PROFESSIONNELLE, NON-DISCRIMINATION ET INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Au cours de l'année 2012 et 2013, au travers des discussions qui se sont tenues sur l'égalité professionnelle, il a été rappelé que toute forme de discrimination est proscrite.

Les accords demeurent en cours en 2014.

Au total, sur 52 filiales concernées par l'obligation de négociation sur l'égalité professionnelles, 19 accords ont été signés.

Chaque société a défini ses actions à mettre en œuvre pour assurer, au sein du Groupe, la non-discrimination à l'égard de toute forme de différence. C'est pourquoi il ne nous est pas possible de présenter ici une version unique des plans d'actions mis en œuvre.

Ces accords ont été négociés sur la base d'orientations définies par le Groupe qui recommande à ses filiales d'insérer une clause rappelant les grands principes de non-discrimination tels que mentionnés à l'article L 1142.-1 du code du Travail.

De plus, le Groupe a demandé à ses filiales de travailler plus particulièrement sur les conditions d'accès à l'emploi, les conditions d'accès à la formation professionnelle, ainsi que sur l'égalité de rémunérations.

La politique menée depuis 5 ans sur chacun des pôles permet d'augmenter l'embauche des travailleurs handicapés. Ceci se retrouve au travers de la contribution travailleurs handicapés qui a diminué de près de 35 % entre 2012 et 2013 et de près de 20 % de 2013 à 2014.

6) SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL ET ABSENTEISME

La santé au travail est un des axes majeurs de la politique développée par le Groupe. Considérée par les directeurs de filiales comme une priorité, des discussions se sont engagées dans chaque site sur un projet d'accord sur la santé au travail, dont la pénibilité au travail était un des aspects.

Les indicateurs de suivi ont été choisis et le groupe a décidé de privilégier les taux d'absentéisme ainsi que les taux de gravité et de fréquence liés au AT et MP

a/ La lutte contre l'absentéisme

Le Groupe suit le taux d'absentéisme au niveau de chaque filiales et/ou établissement

Au 31 décembre 2014 :

	Absentéisme
POLE VOLAILLE	7.47%
LDC SABLE ST LAURENT	7.67%
LDC SABLE CAVOL	8.86%
LDC SABLE PLB	1.88%
LDC SABLE CPE-CEPA	7.19%
LDC SABLE DINDE	7.42%
LDC SABLE DPE	7.11%
LDC SABLE WISSOUS	7.47%
GUILLET	8.70%
LDC AQUITAINE	5.37%
LDC AQUITAINE - GEONPIS	2.06%
CAILLES ROBIN	1.43%
LDC CHARMILLES	6.11%
ROCVENT	7.49%
CELTYS	18.19%
CELVIA DINDE	6.26%
CELVIA ELABORES	6.49%
CELVIA POULETS	5.40%
LDC BRETAGNE	4.32%
VOLFRANCE	-
PROCANAR	4.83%
SNV Les Fourmis	6.10%
SNV Château Gontier	7.19%
SNV Laval	10.66%
SNV Pont Morin	7.17%
SNV Servais	4.47%
SNV Volabraye	7.06%
AU CHAPON BRESSAN	3.36%
CORICO	12.10%
GUILLOT COBREDA	5.46%
GUILLOT COBREDA - BRESDI	10.64%
LDC BOURGOGNE	6.49%
LES FERMIERS DE L'ARDECHE	8.51%
MAIRET	8.78%
PALMID'OR	9.95%
ARRIVE Saint Fulgent Usine	7.99%
ARRIVE Saint Fulgent P	6.18%
ARRIVE Les Essarts	8.97%
ARRIVEChavagnes	10.83%
ARRIVE Auvergne	6.03%
ARRIVE Ste Hermine	9.23%
STAM - POIRAUD Mouilleron	6.47%

	Absentéisme
POLE TRAITEUR	7.54%
AGIS AVIGNON	7.13%
AGIS HERBIGNAC	6.50%
AGIS TARARE	6.55%
AGIS TARARE PLATE FORME	3.57%
ESPRI RESTAURATION ROEZE	6.68%
ESPRI RESTAURATION WISSOUS	5.35%
LTA	7.43%
LTA - Entr'Acte	10.01%
MARIE (Rungis)	0.97%
MARIE FRAIS (Sablé)	5.17%
MARIE FRAIS (Briec)	10.11%
MARIE FRAIS (Viriat)	7.50%
MARIE SURGELES (Chacé)	12.58%
MARIE SURGELES (Airvault)	7.61%
MARIE SURGELES (Mirebeau)	8.21%
REGALETTE	8.32%
POLE AMONT	5.24%
ALIMAB	2.88%
BELLAVOL	2.13%
BETINA	8.15%
HUTTEPAIN ALIMENTS	1.80%
HUTTEPAIN BOUIX	3.76%
HUTTEPAIN SOREAL ALIMENTS	4.72%
JEUSSELIN	3.82%
RICHARD	11.52%
LOEUF	8.00%
SOVOPA	31.23%
VERRON	2.39%

En moyenne le taux d'absentéisme sur le Pôle Volaille est de 7,47% (hors Cailles Robin, Rocvent et Volfrance), et sur le pôle Traiteur il est de 7,54%. Nous ne disposons pas des informations sur l'activité Internationale.

Sur notre activité Amont le taux est de 5.24%. Ce chiffre intègre les absences pour maladie, maladie professionnelle et accident de travail.

Au regard de l'évolution du système de santé, cet axe de travail est jugé indispensable afin de préserver le socie social et garantir un régime de protection social pérenne.

Ainsi nous avons mis en place des actions spécifiques pour réduire l'absentéisme, à savoir :

- ✓ Des revues afin d'analyser les causes d'absentéisme et définir les actions correctives
- ✓ Le maintien d'une relation avec les salariés absents afin de garder un contact avec l'entreprise et envisager le retour au sein de l'entreprise.
- ✓ Le développement de méthodes d'amélioration continue orientées Santé / Sécurité sur des sites pilotes
- ✓ Des audits croisés qui permettent l'échange de bonnes pratiques / partages d'expériences.

b/ En ce qui concerne les indicateurs liés à la santé au travail :

En 2012 la Groupe affirmait sa politique de santé et de sécurité au travail avec un objectif en 2014 et l'autre en 2017.

Le Groupe Fixe alors pour objectif à chaque filiales d'atteindre un taux de fréquence AT + MP inférieur à 50 et un taux de gravité inférieur à 3. Des politiques de prévention sont définies sur les sites.

En ce qui concerne les taux globaux constatés au niveau du Groupe, pour l'ensemble des sociétés

Taux de fréquence / Gravité	Pôle Amont	Pôle Volaille	Pôle Traiteur
Accidents du travail			
Taux de fréquence	15.47	39.39	15.47
Taux de gravité	1.15	1.33	1.15
Maladies professionnelles			
Taux de fréquence	4.22	19.66	15.82
Taux de gravité	1.09	3.37	2.24

(I) Taux de fréquence : nombre d'accident avec arrêt x l 000 000 / nombre d'heures travaillées Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail x l 000 / nombre d'heures travaillées

QUALITE ET SECURITE DE NOS APPROVISIONNEMENTS

Nous attachons une attention particulière à la sécurisation de nos approvisionnements de matières premières. Cette exigence passe par une sélection stricte des fournisseurs de volailles et lapins (de préférence locaux et à proximité des sites d'abattage), la traçabilité des produits et des contrôles à toutes les étapes de la transformation. Nous mettons également tout en œuvre pour accroître la satisfaction de nos clients à travers l'amélioration du taux de service et la prise en compte systématique des réclamations.

Pour le pôle Volaille, la majorité de nos matières premières provient de notre filière Amont, à laquelle s'applique une Charte Qualité d'aviculture LDC Volaille pour chaque organisme de production (couvoirs, fabricants d'aliments, élevages, organisations de production de vifs...). Cette Charte Amont définit les exigences du Groupe concernant par exemple le respect des réglementations, la traçabilité, les plans de surveillance bactériologiques et la maitrise de l'hygiène, la gestion des flux et effluents ou encore la maitrise du bien-être animal. Elle précise également les modalités de contrôle de nos fournisseurs par des audits et des évaluations de tous les opérateurs de la filière afin de s'assurer de produits sûrs et de qualité.

Pour le pôle Traiteur, nous avons instauré des règles d'éthique, de développement durable et d'exigences techniques spécifiques (additifs, OGM, huile de palme...).

LA NUTRITION ET L'ALIMENTATION COMME VECTEUR DE SANTÉ

Depuis 2005, le Groupe s'est engagé dans une démarche volontariste d'amélioration de la qualité nutritionnelle de ses produits.

Le Groupe LDC a initié en 2013 de nouveaux travaux d'amélioration nutritionnelle pour ses 3 marques : Le Gaulois, Maître Cog et Marie.

Des diagnostics nutritionnels ont été réalisés, permettant de faire un état des lieux nutritionnel des gammes. Cela a consisté à comparer les gammes actuelles à la concurrence ainsi qu'aux objectifs fixés par les précédentes chartes. Ces travaux préalables ont permis de conclure sur le positionnement nutritionnel de nos marques et de leurs gammes.

A partir de ces diagnostics, des axes de travail ont été retenus par l'ensemble des équipes. Les objectifs attendus seront d'améliorer les différents critères nutritionnels sélectionnés pour leur pertinence dans le contexte actuel de la nutrition, par exemple : réduction des teneurs en sel, en matières grasses, réduction du nombre d'additifs, amélioration du taux de protéines par rapport à la teneur en lipides (P/L) ...

Tenant compte de ces 3 paramètres et dans la continuité des années précédentes, les axes de formation prioritaires autour desquels se sont articulés les plans de formation des sites en 2014 sont les suivants :

Axe 1 : Le management, le développement personnel et l'efficacité professionnelle

Le Groupe LDC a la conviction que la performance de l'entreprise est liée au degré d'implication et au développement des compétences managériales des collaborateurs.

D'une part, afin de développer une culture du management et de renforcer l'esprit de responsabilité qui fait la force du groupe, une **Université LDC** sera créée en 2014 : elle se divisera en **plusieurs Campus** homogènes dans leur composition rassemblant des collaborateurs aux responsabilités et préoccupations communes.

D'autre part, nous maintenons notre priorité de monter en compétence l'encadrement de proximité sur les **fondamentaux du management** (écoute, animation, évaluation...) par la poursuite entre autre du déploiement du **parcours de formation « Manager de Proximité »** qui a prouvé son efficacité sur les premiers groupes formés en 2012-2013.

Axe 2 : La santé et la sécurité

La réduction de l'absentéisme est un enjeu social et financier essentiel. L'amélioration des conditions de travail doit procurer toujours plus de sécurité et de bien-être au travail.

L'atteinte des objectifs fixés par le Groupe en 2014 concernant les taux de fréquence et de gravité AT/MP, passe par l'adoption progressive d'une **culture sécurité** autour de laquelle s'articulent 4 dimensions prioritaires en termes de formation :

- Le pilotage et l'animation de la santé/sécurité
- L'intégration des aspects santé dans l'élaboration quotidienne des actions en atelier et service
- L'acquisition de connaissances de base dans les gestes, les postures, les attitudes de travail pour éviter les accidents
- La montée en compétence de tous les acteurs qui sont chargés de la sécurité au quotidien

Axe 3 : Les métiers de production et l'optimisation de nos organisations

Dans un contexte de développement permanent des technologies et d'accroissement de la complexité, les actions de formation optimisant les organisations de nos ateliers dans un esprit **d'amélioration continue** doivent être privilégiées. Nous recommandons que l'animation et le déploiement de cette démarche en interne passe par l'identification d'un collaborateur formé aux méthodes d'amélioration continue pour ensuite les déployer auprès des collaborateurs.

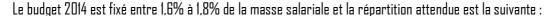
De même, les actions de formation préparant les salariés aux évolutions futures de leur emploi et permettant de garantir leur employabilité doivent être envisagées.

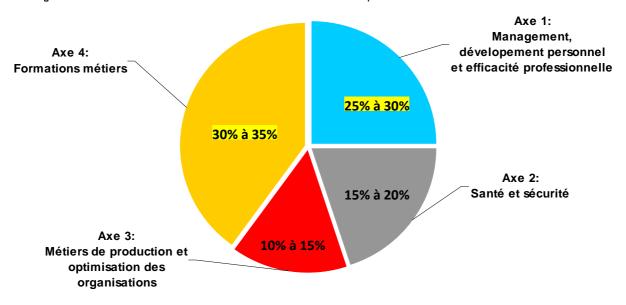
De plus, l'activité du groupe LDC entraîne de manière périodique et régulière le recrutement de personnel pour répondre aux besoins de la production. Ainsi, il est indispensable de professionnaliser nos collaborateurs dans la **transmission de leur savoir-faire par le tutorat** et la formation au poste de travail.

Axe 4 : Les formations métiers

Au-delà des formations obligatoires liées à la réglementation ou au déploiement d'outils informatiques, nous continuerons à mettre l'accent sur les formations nécessaires à l'ensemble de nos métiers : informatique, RH, commercial, marketing, R&D, achats, logistique, qualité, maintenance, en privilégiant l'organisation de sessions intra-Groupe pour permettre les échanges entre les différents sites du Groupe.

Concernant cet axe, des **orientations formations par métier ont été données par chaque direction de fonction transversale Groupe** pour 2014.





Sur l'année 2014, le nombre d'heures de formation s'élève à environ 84 762 heures.

8) Les valeurs du Groupe

Les valeurs du Groupe définies sont issues de notre culture et sont le fruit de notre vécu quotidien :

Le Travail

L'Innovation

La Responsabilité

Le Respect

La Performance

La Simplicité

Ces valeurs résultent de nos histoires communes et s'enrichissent à chacune de nos croissances externes grâce aux hommes et aux femmes que nous rencontrons et aux autres cultures d'entreprise dont nous nous enrichissons.

En ce qui concerne le respect de la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la présence dans la plupart de nos filiales d'instances représentatives et le nombre d'accords signés démontrent à eux seuls combien le dialoque social a sa place au sein du Groupe LDC.

En ce qui concerne les mesures prises pour l'élimination du travail forcé et l'abolition du travail des enfants, ces points ne sont pas abordés car jugés non pertinents. En effet, les activités de notre Groupe sont situées principalement en France et de façon très accessoire en Pologne, zone géographique dans laquelle ces sujets ne sont pas sensibles. Le sujet afférant à l'élimination des discriminations en matière d'emploi est géré au travers de l'égalité professionnelle et des principes de non-discrimination cités plus haut.

Informations environnementales

Politique générale en matière environnementale

1) <u>Prise en compte des questions environnementales et démarches de certification en matière</u> d'environnement

La Politique Environnement Groupe est déployée sur l'ensemble des sites à travers :

- les coordinateurs Environnement de chaque site, rattachés à la Direction de site et en lien fonctionnel avec le service Environnement groupe,
- un service Environnement Groupe, rattaché à la Direction Industrielle Groupe, qui veille au respect de la législation en matière d'environnement, à l'animation et à la coordination de l'ensemble de la démarche Groupe.

Tous les sites du Groupe LDC sont soumis aux dispositions européennes en matière d'environnement. En France, les sites sont soumis à la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et mettent régulièrement à jour leurs arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter ou leurs récépissés de déclaration d'activité.

En 2014, le Groupe possède les certifications suivantes :

- une usine d'aliments est certifiée selon la norme ISO 14 001 : 2004.
- un abattoir est certifié ISO 22 000 : 2005.
- 12 sites sont certifiés selon la norme ISO 50 001 : 2011, parmi lesquels dix sites sur la norme complète et deux sites au niveau 1.

Ces démarches de certifications sont portées par les Directeurs de sites à travers des initiatives propres à chacun, ainsi que par le service Environnement Groupe.

De plus, de nombreux sites ont opté pour un mode de fonctionnement selon un système de management environnemental sans pour autant aller jusqu'à la certification.

2) Formation et information en matière de protection de l'environnement

Afin de sensibiliser les salariés aux enjeux environnementaux et de s'assurer de l'adéquation de leurs connaissances et compétences en matière d'environnement avec leurs fonctions et responsabilités, des formations (réglementaires ou facultatives) sont régulièrement organisées dans le Groupe. De plus, les nouveaux arrivants reçoivent une information environnementale adaptée à leur poste lors de leur arrivée sur site.

En 2014, les thèmes de formations et d'informations à caractère environnemental suivants ont été abordés :

- <u>la prévention et la gestion des risques</u> : formations aux risques incendie, ammoniac, produits chimiques, Légionnelle. De plus, des formations sont régulièrement organisées sur la conduite des installations de production de froid ou de chaud.
- les économies d'énergie : formations sur les économies d'énergie et éco-conduite.

- <u>la gestion des effluents et des déchets</u> : formations à la conduite des installations de prétraitement des effluents ou des stations d'épuration, formation et sensibilisation au tri des déchets.

3) Investissements en matière d'environnement

En 2014, les investissements liés à l'environnement représentent 12,8 millions d'euros hors taxes pour le Groupe, répartis comme suit :

- 11,6 millions d'euros hors taxes pour le Pôle Volaille,
- 1,4 millions d'euros hors taxes pour le Pôle Traiteur,
- 0,04 million d'euros hors taxes pour le Pôle Amont.

Ces investissements ont permis de mener des actions dans différents domaines en termes de prévention des pollutions et des risques environnementaux. Ainsi de nombreuses actions ont pu être menées telles que : l'amélioration du traitement des effluents, l'optimisation de la gestion des déchets, la poursuite de la suppression des gaz frigorigènes de types fréons ou encore la prévention du risque incendie.

La répartition des investissements s'est effectuée comme suit :

Domaine environnemental concerné	Dépenses en K€ 2014	Répartition 2014
Déchets	69	0,5 %
Decliets	98 en 2013	0.6 % en 2013
Eau	848	6,6 %
Edu	2 389 en 2013	14.1 % en 2013
Enorgio / Air	11 131	85,8 %
Energie / Air	9 762 en 2013	57.7 % en 2013
Drávantian des visques	923	7,1 %
Prévention des risques	4 676 en 2013	27.6 % en 2013
TOTAL	12 971	
TOTAL	16 925 en 2013	

4) Montant des provisions et garanties pour risque

Sur l'exercice, aucune provision pour risque en matière d'environnement n'a été effectuée.

Pollution et gestion des déchets

1) Mesures de prévention, de réduction ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Rejets atmosphériques

Le Groupe possède de nombreuses installations de combustion afin de produire la chaleur nécessaire au chauffage de l'eau utilisée ensuite sur les process en requérant, ou bien encore de produire de la vapeur directement utilisée dans nos procédés de cuisson tels que les fours ou les autoclaves.

Ces installations de combustion font l'objet d'un entretien régulier et des mesures réglementaires obligatoires afin de contrôler leurs émissions atmosphériques.

Traitement des rejets et suivi des milieux aquatiques

L'intégralité des rejets aqueux des sites sont traités afin de maîtriser leur impact sur les milieux aquatiques. Le traitement des effluents est assuré soit par des stations d'épuration internes au Groupe soit, après prétraitement interne, par des ouvrages de traitement communaux collectifs.

En 2014, le Groupe dispose de 21 stations d'épuration internes. Ces installations de traitement des effluents sont exploitées par du personnel propre au site ou par un prestataire.

L'ensemble des sites du Groupe procède à un suivi de ses rejets selon un rythme d'analyses adapté.

Le tableau ci-après présente les données sur les rejets aqueux des pôles Volaille et Elaboré-Traiteur (hors plateformes logistiques) uniquement, considérant que les activités des sites du pôle Amont sont très peu émettrices de rejets. En effet, l'eau utilisée dans le pôle Amont l'est essentiellement sous forme vapeur, si bien que les rejets aqueux sont très faibles et peu significatifs.

	Ratio DCO sortie usine (g DCO/kg) ¹	Ratio DCO après station d'épuration (g DCO/kg) ²	Rendement épuratoire DCO
Pôle Volaille	20,56 19,20 en 2013	0,27 0,31 en 2013	99 %
Pôle Elaboré - Traiteur	18,63 20,18 en 2013	0,33 0,35 en 2013	98 %

^{*}DCO : Demande Chimique en Oxygène

Sur l'ensemble des sites du Groupe, on note une baisse du ratio DCD en sortie de station dépuration témoignant d'un traitement efficace de la charge polluante des effluents sur les ouvrages épuratoires.

Pour les sites Volaille et Elaboré - Traiteur les efforts permanents menés pour capter la pollution à la source contribuent à diminuer la charge polluante en sortie d'usine.

On atteint un rendement épuratoire moyen élevé sur le paramètre DCO pour l'ensemble des sites équipés de stations d'épuration, ce qui contribue à minimiser l'impact des rejets sur les milieux récepteurs.

Rejets dans le sol

Le Groupe n'est pas à l'origine de rejets directs dans le sol.

Les seuls rejets indirects se font à travers la valorisation agricole des boues produites par les stations d'épuration internes. Cet aspect est traité dans le paragraphe sur l'utilisation des sols.

2) Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Les activités du Groupe génèrent différents types de déchets :

 les déchets organiques : ils sont désignés par les termes de sous-produits animaux (SPA) ou de biodéchets, selon leurs provenances (exemples : plumes, sang,... en abattoir ; pertes sur lignes, reliquats de sauces,... en

^{**} kg mort pour sites volaille / kg fabriqué pour sites élaboré-traiteur

¹ En aval des prétraitements (qui peuvent varier selon les usines : dégrillage simple, dégraissage, flottation, etc...)

² Pour les sites pourvus de stations d'épuration internes

usine traiteur ; fientes en ferme de ponte). Ces déchets organiques sont traités dans des filières spécialisées liées à leur nature et sont pour l'essentiel valorisés.

- les déchets non dangereux : il s'agit là des déchets banals autres qu'organiques, tels que les rebuts de papier et carton, les métaux, les plastiques.... La plupart font l'objet d'une valorisation soit par réutilisation (exemple : palettes bois), soit par recyclage (exemples : carton, plastique).
- les déchets dangereux: très peu présents sur les sites du fait du caractère alimentaire des produits fabriqués, ils peuvent être générés par les activités connexes à la production, telles que la maintenance. Il s'agit par exemple des huiles techniques usagées, des tubes néons, etc... Ils sont repris par des prestataires spécialisés qui assurent leur retraitement.

Les ratios 2014 pour les pôles Volaille, Elaboré – Traiteur, Amont sont présentés ci-après :

	Déchets	Déchets non	Déchets
	organiques	dangereux	dangereux
Pôle Volaille	95,64 %	4,33 %	0,03 %
	(95,51 % en 2013)	(4,47 % en 2013)	(0,02 % en 2013)
Pôle Elaboré-	58,09 %	41,46 %	0,45 %
Traiteur	(67,32 % en 2013)	(32,46 % en 2013)	(0,22 % en 2013)
Pôle Amont	79,22 %	19,48 %	1,30 %
	(66,16 % en 2013)	(32,95 % en 2013)	(0,89 % en 2013)

La fraction des déchets organiques est la plus importante pour l'ensemble des activités du Groupe (hormis l'activité plate-formes logistiques ne générant pas de déchets organiques).

On note une augmentation sensible de la part des déchets organiques sur le Pôle Amont liée à l'intégration en 2014 d'un nouveau site (activité couvoir) générateur de déchets organiques (coquilles d'œufs).

La part de déchets dangereux demeure très faible (< 2%).

Le Groupe veille à la stricte application des obligations réglementaires en termes de traitement des déchets. Par ailleurs, il recherche en permanence de nouvelles filières permettant leur valorisation optimale.

3) Prise en compte des nuisances sonores

Le Groupe accorde une grande importance à la prévention des émissions sonores et c'est à cet effet qu'un cahier des charges Groupe a été rédigé et diffusé à l'ensemble des sites pour l'achat de nouveaux matériels ou la modification de matériels existants. Ainsi ce cahier des charges prévoit-il dans les critères à intégrer au marché avec les fournisseurs les notions de seuil de bruit (< 65 dB(A) à 1 mètre) et de vibration (vibrations mécaniques $< 0.1 \text{ m/s}^2$).

A titre d'exemples, les actions suivantes ont été menées sur différents sites :

- l'impact sonore a été intégré dans la construction de nouvelles salles des machines par la mise en place d'une isolation phonique spécifique,
- un panneau isolant a été mis en place sur une installation aéroréfrigérante,
- sur un abattoir la couverture du quai de réception des volailles a permis de diminuer les émissions sonores vers l'extérieur.

Utilisation durable des ressources

1) Approvisionnement en eau et consommation d'eau

L'eau est autant une ressource qui se raréfie qu'un besoin primordial pour les activités du Groupe.

Provenant majoritairement des réseaux d'adduction d'eau publics et secondairement de forages privés, l'eau sert pour les process d'abattage, de découpe et de fabrication de nos produits, pour l'hygiène et le nettoyage des équipements et des locaux. L'eau est ainsi utilisée sous différentes formes, liquide, vapeur, eau glacée, selon les besoins des procédés de production.

Afin de limiter l'utilisation de l'eau aux stricts besoins et de garantir la qualité de l'eau rejetée par les sites après usage, le Groupe mène depuis longtemps une politique active de réduction des consommations d'eau.

Total Groupe	6 284 654 6 091 977 en 2013	
Plate-formes	28 579	0,4
Pôle Amont	94 719 64 566 en 2013	1,5 1,1 en 2013
Pôle Elaboré- Traiteur	1 838 511 1 944 485 en 2013	29,3 31,9 en 2013
Pôle Volaille	4 322 845 4 082 926 en 2013	68,8 67,0 en 2013
	Consommation d'eau 2014 (m3)	Répartition (%)

On constate une légère augmentation de la consommation d'eau pour le pôle Volaille en 2014, en lien avec l'augmentation des tonnages traités. La consommation du pôle Elaboré-Traiteur est stable. D'autre part, la consommation d'eau en 2014 du pôle Amont est en hausse significative liée à l'intégration en 2014 d'un nouveau site (activité couvoir) consommateur d'eau (nettoyage).

L'évolution des ratios de consommation d'eau ramenée à l'activité sont présentés ci-dessous :

	Ratio consommation	
	eau L/kg*	
Pôle Volaille	6,49 (6,68 en 2013)	
Pôle Elaboré- Traiteur	7,02 (7,41 en 2013)	
Plate-formes	0,11	
Pôle Amont	0,10 (0,08 en 2013)	

^{*} kg mort pour sites Volaille / kg fabriqué pour sites Elaboré-Traiteur et Amont

On observe une baisse de ce ratio pour le pôle Volaille (d'environ 3%) ainsi que pour le pôle Elaboré-Traiteur (d'environ 5 %). Pour le pôle Amont, la hausse du ratio s'explique par l'intégration en 2014 d'un nouveau site (activité couvoir) consommateur d'eau (nettoyage).

Tous les sites du Groupe suivent un indicateur de consommation d'eau avec des objectifs de maintien voire de réduction de celui-ci. Ainsi le Groupe poursuit-il ses actions en termes de :

- optimisation des process (limitation de l'usage de la basse pression, mise en place d'électrovannes,...),
- optimisation de la consommation d'eau liée au nettoyage des usines, en partenariat avec nos prestataires extérieurs, en maintenant les règles d'hygiène,
- formation du personnel à l'utilisation rationnelle de l'eau.

2) Consommation de matières premières et mesures pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Chaque site du Groupe a mis en place un suivi des consommations d'eau et d'énergies et tend à en limiter au maximum l'utilisation. Des efforts sont également menés sur l'optimisation des matières premières alimentaires afin de réduire les pertes sur ligne et d'améliorer les rendements matière.

De plus, une attention particulière est portée sur les emballages afin de travailler sur la réduction des épaisseurs de films ou de cartons ainsi que sur l'amélioration de la pédagogie de tri pour les consommateurs. Par exemple, depuis décembre 2012, le Groupe s'est engagé à travers la marque Marie auprès d'Eco-Emballages dans la signature du Pacte Point Vert visant à mener des actions de réductions des emballages.

Le Groupe contribue chaque année auprès de l'éco-organisme Eco-Emballages. En 2014, ce sont un peu plus de cinq millions d'euros qui ont été versés

3) Consommation d'énergie, mesures pour améliorer l'efficacité énergétique, et énergies renouvelables

Le Groupe utilise pour ses activités principalement l'électricité et le gaz naturel. Grâce à ses nombreux investissements en matière de réduction des consommations d'énergie, le Groupe LDC obtient régulièrement des certificats d'économie d'énergie (CEE).

	Consommation	
	d'énergie 2014	Répartition
	(kWh PCI)	
Pôle Volaille	320 583 842	38,8 %
Fole volalile	307 491 953 en 2013	39,0 % en 2013
Pôle Elaboré- Traiteur	416 801 304	50,4 %
Pole Elabore- Traiteur	413 231 228 en 2013	52,4 % en 2013
Plate-formes	11 988 542	1,4 %
Pôle Amont	77 227 173	9,4 %
Pole Amont	67 769 154 en 2013	8,6 % en 2013
Total Groupe	826 600 860	
Total Gloupe	788 492 336 en 2013	

Pour le pôle Amont, on note une augmentation de la consommation d'énergie (+ 14 %) liée à l'intégration en 2014 d'un nouveau site (activité couvoir) consommateur d'énergie notamment pour les phases d'incubation et d'éclosion.

Les investissements soutenus en matière d'énergie (système de type pompe à chaleur, outils de gestion technique centralisée, installation de variateurs sur les moteurs, etc...) ainsi que le mode de management de l'énergie (démarches ISO 50 001) conduisent à une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Le tableau ci-après présente les ratios de consommation d'énergie en kWh par tonne :

	Ratio consommation énergie kWh/tonne*
	(Energie consommée par
	les usines)
Pôle Volaille	481
role volalile	503 en 2013
Pôle Elaboré-Traiteur	1594
Fole Liabore-Traited	1574 en 2013
Plate-formes	46
Pôle Amont	79
Pole Amont	86 en 2013

^{*} tonnage mort pour sites Volaille / tonnage fabriqué pour sites Elaboré-Traiteur et Amont

On note que le ratio de consommation d'énergie est nettement plus élevé pour les activités Elaboré – Traiteur que pour le Pôle Volaille. Ceci s'explique par les besoins en énergie spécifiquement liés aux procédés de cuisson dans les sites du Pôle Elaboré – Traiteur.

La baisse du ratio de consommation d'énergie sur le Pôle Volaille (de plus de 4 %) et le maintien du ratio pour le Pôle Elaboré-Traiteur attestent de la pérennité de la politique active d'économie d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique menée par le Groupe.

D'une façon générale, une réflexion est menée pour repenser le besoin d'énergie elle-même dans sa globalité dans un premier temps et ensuite d'optimiser tout ce qui peut constituer une source d'énergie et/ou permettre de réduire une consommation d'énergie.

Depuis 2008, le Plan Energie mis en place sur la filière Amont a permis une réduction des consommations de gaz de 17,3 %. Dans le cadre de ce plan, 135 nouveaux bâtiments ont été construits dont 32 en 2014. Des diagnostics techniques énergie pour mieux comprendre et réduire les consommations ont été réalisés, et plus de 916 bâtiments, dont 107 en 2014 ont été rénovés pour améliorer leur efficacité énergétique. Le Groupe LDC a par ailleurs investi dans des équipements innovants comme les Echangeurs Récupérateurs de Chaleurs, qui permettent de limiter l'utilisation du gaz propane. Ce sont ainsi 284 élevages qui ont été équipés depuis 2009, dont 16 en 2014.

En 2014 la quantité d'énergie renouvelable produite a atteint 2 000 MWh. Elle provient d'une part de panneaux photovoltaïques installés en toiture d'une usine du Pôle Traiteur (pour environ 70 000 kWh), et d'autre part d'une unité de cogénération de biogaz produit par une station d'épuration traitant conjointement les effluents d'une unité d'abattage et d'une usine de produits élaborés (pour environ 1 930 MWh).

4) Utilisation des sols

Le Groupe LDC n'intervient pas directement sur l'utilisation des sols. L'un des axes d'action consiste à travailler en partenariat avec les agriculteurs locaux afin de promouvoir une agriculture durable, par exemple en les conseillant sur les plans de fumure dans le cadre des plans d'épandage des boues de station d'épuration.

Pour les sites possédant une station d'épuration interne, c'est la voie valorisation agronomique des boues produites qui est privilégiée. Ainsi les épandages sont-ils effectués conformément à la réglementation et font l'objet, avant chaque campagne d'épandage, d'un Programme Prévisionnel d'Epandage déterminant la répartition des apports fertilisants par les boues en fonction de la nature des parcelles agricoles et des besoins des cultures qui seront mises en place. Un bilan agronomique est ensuite réalisé par un bureau d'études spécialisé afin de s'assurer de l'adéquation de l'apport fertilisant avec les besoins des parcelles.

Changement climatique

1) Rejets de gaz à effet de serre

Des Bilan Carbone 🛽 ont été réalisés dans le Groupe depuis plusieurs années, avec pour objectif de couvrir l'ensemble des activités : usine d'aliments, abattoir de volailles, usine de produits élaborés et usine traiteur.

Les matières premières, en particulier celles d'origine animale, sont le poste le plus impactant du bilan sur l'ensemble des activités étudiées.

Les emballages représentent également une part importante dans l'impact global de l'entreprise.

Le Groupe a finalisé en décembre 2012 l'ensemble des bilans de Gaz à Effet de Serre réglementaires (sur le périmètre des énergies) pour les sociétés concernées. Ces bilans sont consultables sur le site internet <u>www.ldc.fr</u>. Pour chaque société, des diagnostics énergétiques ont été réalisés avec EDF et le bilan de ces audits a permis d'établir un plan à 3 ans d'amélioration de la performance énergétique.

De plus, le Groupe poursuit son programme pluriannuel de remplacement des installations frigorifiques fonctionnant aux gaz CFC ou HCFC afin d'anticiper les obligations réglementaires (échéance décembre 2014). C'est ainsi que des installations fonctionnant au R22 ont été remplacées par des installations fonctionnant à l'ammoniac, dont le GWP (Global Warming Power) est inférieur à 1.

2) Adaptation aux conséquences du changement climatique

Du fait de ses implantations géographiques, les filiales du Groupe LDC ne sont pas directement impactées à moyen terme par des changements climatiques.

Protection de la biodiversité

Le Pôle Amont via Huttepain Aliments a signé une Convention de partenariat avec la Chambre Agriculture de la Sarthe intitulée « Produire dans un paysage de qualité ».

A travers cette convention, Huttepain Aliments souhaite inciter ses éleveurs partenaires à améliorer l'intégration paysagère des élevages.

Informations sociétales

Le Groupe LDC fonde son identité sur les terroirs historiques de ses sites et le monde agricole. Cet attachement à la terre s'avère essentiel comme base de notre développement et véritable ancrage de nos activités.

En tant qu'acteur économique majeur, notre responsabilité et notre volonté sont d'accompagner le développement des milieux qui nous entourent et de grandir avec nos partenaires économiques.

A. Impact en matière d'emploi et de développement régional - Impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines et locales

Les sites de volailles du Groupe LDC sont implantés au sein des bassins de production de volailles et adossés au monde agricole. Ils tissent un tissu social fort au sein de nos terroirs.

La responsabilité nous incombe de préserver l'emploi direct et indirect dans ces bassins. Le Groupe LDC représente environ 18 000 emplois directs et stables (en France), répartis sur plusieurs zones à forte orientation agricole et rurale, les Pays de la Loire, le Centre, la Normandie, la Bretagne, l'Aquitaine et la Bourgogne.

Avec nos volailles nées, élevées, abattues et préparées en France, nous apportons également de l'activité à un grand nombre de professionnels tels que nos éleveurs, lesquels sont également implantés en bassins agricoles.

A titre d'exemple, le site historique du Groupe LDC, situé à Sablé sur Sarthe emploie près de 2 300 salariés sur une ville de 12 723 habitants, ce qui en fait le premier employeur de la ville.

De la même façon, nos sites de l'activité traiteur sont basés au cœur des campagnes rurales, là où se sont traditionnellement développées les activités agroalimentaires. A titre d'exemple, l'usine de Mirebeau (86) emploie près de 300 salariés dans une ville de 2 255 habitants.

On comprend dès lors combien nos sites sont importants pour leur bassin d'implantation, et le Groupe mesure la responsabilité qui lui incombe à ce titre.

Notre volonté a toujours été de participer au plus près à la vie de nos terroirs d'implantation.

Afin de favoriser la proximité, il appartient à chacune de nos filiales de choisir les modalités de son action.

Ainsi nombre de nos filiales participent aux activités sportives organisées localement. En effet, le sport est un des moyens privilégiés par le Groupe pour participer activement à l'animation de son environnement : responsabilité, simplicité sont des valeurs dans lesquelles les salariés du Groupe se retrouvent.

Notre soutien aux associations sportives proches de nos sites est pour nous un maillon essentiel de notre présence locale. Nous retrouvons dans ces clubs et associations les valeurs d'effort collectif, de partage et d'humilité qui résonnent avec notre identité. Ces valeurs du sport, nous les partageons également en interne avec nos collaborateurs. C'est ainsi qu'en 2014, le projet a été lancé de courir le semi-marathon Auray de Vannes. Plus de 150 coureurs inscrits pour le Groupe LDC ont relevé le défi et ont partagé, l'espace d'un week-end, des moments inoubliables. A l'arrivée, c'est le souvenir d'un challenge humain collectif et personnel qui reste dans les esprits.

Loin des sponsorings médiatiques, nous privilégions les activités locales et cherchons à soutenir ce qui forme le tissu social de nos régions. Ainsi à Sablé-sur-Sarthe, nous encourageons les équipes de football et basket.

Parce qu'il nous appartient de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural de proximité, nous soutenons la Fondation du Patrimoine sur des projets qui nous tiennent à cœur dans notre région.

Pour autant, nous ne négligeons pas des projets très fédérateurs au niveau local : à titre d'exemple, LDC Sablé soutient le MSB (Equipe de Basket du Mans) vainqueur de la Leader's Cup en 2014.

Parce que la mer et la voile ont une place toute particulière en Vendée, zone géographique de nos sites et éleveurs « Maître Coq », nous avons fait le choix de sponsoriser Jérémie BEYOU sur son bateau « Maître Coq ». En 2014, il arrive 2º de la Route du Rhum dans la catégorie IMOCA.

B. Relations avec les parties prenantes - conditions du dialogue et actions de partenariat ou de mécénat

Le Groupe et les salariés qui le composent sont acteurs dans leur environnement. Au travers d'actions caritatives, au travers de l'engagement pour la qualité des produits, l'équilibre nutritionnel, ou encore au travers de l'engagement pour la formation et le bassin d'emploi, le Groupe démontre combien nous évoluons dans un environnement complexe, où les interactions sont nombreuses, et dans lequel on ne peut rester neutre.

• Le Groupe engagé auprès d'associations caritatives

Nos filiales font des dons alimentaires à des associations caritatives telles que « La Halte du Cœur » à Sablé-sur-Sarthe ou encore « Le Panier Sabolien ». La société Espri Restauration fait, quant à elle, des dons aux « Restos du Cœur » et à une association « A chacun son Everest ». Chacun privilégie ainsi des partenariats « simples » et de proximité.

> « Marie – Groupe LDC » engagé dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires en qualité de partenaire industriel

Pour aller plus loin, développer toujours plus son expertise scientifique en matière de nutrition et participer à l'effort de santé publique, le Groupe LDC s'engage à soutenir la recherche. C'est ainsi notamment que Marie est membre fondateur de la Fédération pour la Recherche en Hypertension Artérielle (FRHTA) depuis 2006.

Reconnue d'utilité publique en 2006, la Fondation a pour mission, d'une part, de promouvoir, initier et soutenir des actions de recherche dans le domaine de l'hypertension artérielle et les maladies associées et, d'autre part, de diffuser les connaissances auprès du grand public et des professionnels concernés.

Pour assurer l'efficacité optimale de son action, la Fondation joue un rôle d'animateur entre les pouvoirs publics, les industriels et les partenaires privés.

C'est avec l'appui de ce partenaire scientifique que Marie participe depuis 2013 au salon Diétécom, ler salon de nutrition français à destination des professionnels de santé. Dans ce cadre, nous nous attachons à faire connaître au monde médical et paramédical la réelle implication de Marie en manière de nutrition et de santé.

• Le Groupe engagé en matière de formation professionnelle et d'emploi

Former les jeunes, les attirer vers nos métiers peu connus sont parmi les missions que le Groupe s'est fixées.

Ainsi depuis 2012, le Groupe est engagé dans un partenariat auprès des écoles :

- l'ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture) avec pour objectif d'accueillir des jeunes en formation par le biais de stages, de participer au forum organisé par l'école, mais également de travailler ensemble sur des projets spécifiques et sur des projets R&D, en collaboration avec les étudiants et plus largement participer au projet pédagogique ;
- MBWay Groupe Eduservices pour les métiers du commerce et du marketing.

Le Groupe participe activement chaque année à des salons auprès d'écoles telles que l'ISARA de Lyon, l'institut La Salle Beauvais et ONIRIS à Nantes.

Les filiales du Groupe organisent des visites d'entreprises auprès des étudiants pour leur faire découvrir l'agroalimentaire.

Nous sommes également acteurs pour développer l'attractivité des métiers de l'agroalimentaire et, pour cela, nous avons un partenariat privilégié avec des organismes locaux tels que « Sarthe Développement » et travaillons à la mise en place de formations adaptées à nos métiers et ouvertes aux jeunes telles que BTS STA en apprentissage incluant un module sur le management.

Nous étudions également la faisabilité de pouvoir aller présenter la filière agroalimentaire et ses métiers dans les classes de terminale et de première des lycées afin de promouvoir notre secteur d'activité.

• Le Groupe est engagé au sein des organismes professionnels

Adhérent de la FIA (Fédération des Industries Avicoles) et de l'ADEPALE (Association des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés), le Groupe participe aux échanges et cherche à défendre ses secteurs d'activité.

Le Groupe LDC n'a pas d'adhésion directe mais régulièrement des échanges auprès d'associations de défense de l'environnement et d'associations de consommateurs.

C. Sous-traitance et fournisseurs

Travail, Innovation, Responsabilité, Respect, Performance, Simplicité : ces 6 valeurs fondamentales de notre Groupe LDC correspondent à notre philosophie dans nos relations avec nos fournisseurs et prestataires.

L'engagement sociétal des services achat de LDC s'illustre pour chaque famille d'achat (volaille, denrées, ingrédients, emballages...) par son implication dans la chaine de la valeur (juste qualité, coûts, prix, délais) dictée par le « bon sens paysan » et le respect des fournisseurs.

De ce fait, la politique achat s'inscrit dans une déclinaison de la politique du Groupe selon 3 axes fondamentaux :

- Ecouter et satisfaire les besoins de nos clients internes et externes
- Assurer la qualité des produits et prestations achetés en conformité avec les cahiers des charges en respect de la réglementation en vigueur et garantir la sécurité alimentaire
- Mettre en œuvre une dynamique d'amélioration continue

Les fournisseurs sont sélectionnés en tenant compte de leur proximité des sites LDC, du service, de leur capacité de production, des prix négociés.

En 2014, 36 sites de production du Groupes sont certifiés IFS (International Food Standard) ou BRC (Certification British Retail Consortium Food), garantissant à nos clients la sécurité alimentaire de nos produits.

Sites Certifiés IFS ou BRC :

Pôle Volaille 21 Pôle Traiteur 11 Pôle International 3 1 523 éleveurs français de Volaille sont partenaires directs du Pôle Amont de LDC. Les 1124 éleveurs de volailles standards sont signataires de la charte qualité de production LDC Volaille qui les engage à respecter les bonnes pratiques d'élevage (suivi sanitaire, traçabilité, conduite d'élevage...). Les 399 éleveurs labels sont engagés à respecter les termes de la notice technique nationale Label Rouge.

Nos acheteurs du Groupe appliquent depuis plusieurs années une politique d'achat responsable. Ils contribuent ainsi à faire évoluer les bonnes pratiques pour réduire les impacts environnementaux.

Concernant les achats d'emballage, LDC recherche en permanence l'optimisation des matières premières mises en œuvre afin de diminuer les poids des emballages et de limiter l'impact des coûts de transport pour leur acheminement jusqu'à nos usines de production.

En 2014, deux usines saboliennes du Pôle volaille ont pu réduire sensiblement le nombre de livraisons de cartons de suremballage. Une innovation technique de nos fournisseurs de cartons a permis de diminuer l'épaisseur de la cannelure des cartons ondulés se traduisant par une augmentation de 30 % du nombre d'unités par palette. Cela s'est concrétisé sur l'année 2014 pour ces deux usines par une diminution d'une centaine de camions complets en livraison.

Dans le pôle Traiteur, la démarche d'amélioration continue sur la réduction à la source initiée sur les sites (Marie Viriat, Sablé, Briec et La Toque Angevine) a permis de réduire la consommation d'emballage de 73 T.

Les approvisionnements de proximité et de qualité font partie intégrante de notre responsabilité sociale en matière d'achat.

En 2014, la marque Marie a fait le choix d'intégrer dans ses recettes de la viande de volaille, de porc et de bœuf exclusivement d'origine française provenant d'industriels sélectionnés par les équipes Achats et Qualité. Cette politique d'achat de viandes produites en France a donc un impact direct sur l'économie agricole et l'emploi.

D. Loyauté des pratiques

1 - Santé des consommateurs

QUALITE ET SECURITE DE NOS APPROVISIONNEMENTS

Nous attachons une attention particulière à la sécurisation de nos approvisionnements de matières premières. Cette exigence passe par une sélection stricte des fournisseurs de volailles et lapins (de préférence locaux et à proximité des sites d'abattage), la traçabilité des produits et des contrôles à toutes les étapes de la transformation. Nous mettons également tout en œuvre pour accroître la satisfaction de nos clients à travers l'amélioration du taux de service et la prise en compte systématique des réclamations.

Pour le pôle Volaille, la majorité de nos matières premières provient de notre filière Amont, à laquelle s'applique une Charte Qualité d'aviculture LDC Volaille pour chaque organisme de production (couvoirs, fabricants d'aliments, élevages, organisations de production de vifs...). Cette Charte Amont définit les exigences du Groupe concernant, par exemple, le respect des réglementations, la traçabilité, les plans de surveillance bactériologiques et la maitrise de l'hygiène, la gestion des flux et effluents ou encore la maitrise du bien-être animal. Elle précise également les modalités de contrôle de nos fournisseurs par des audits et des évaluations de tous les opérateurs de la filière afin de s'assurer de produits sûrs et de qualité.

Pour le pôle Traiteur, nous avons instauré des règles d'éthique, de développement durable et d'exigences techniques spécifiques (additifs, OGM, huile de palme...).

LA NUTRITION ET L'ALIMENTATION COMME VECTEUR DE SANTÉ

Depuis 2005, le Groupe s'est engagé dans une démarche volontariste d'amélioration de la qualité nutritionnelle de ses produits.

Le Groupe LDC a initié en 2013 de nouveaux travaux d'amélioration nutritionnelle pour ses 3 marques : Le Gaulois, Maître Cog et Marie.

Des diagnostics nutritionnels ont été réalisés, permettant de faire un état des lieux nutritionnel des gammes. Cela a consisté à comparer les gammes actuelles à la concurrence ainsi qu'aux objectifs fixés par les précédentes chartes. Ces travaux préalables ont permis de conclure sur le positionnement nutritionnel de nos marques et de leurs gammes.

A partir de ces diagnostics, des axes de travail ont été retenus par l'ensemble des équipes. Les objectifs attendus seront d'améliorer les différents critères nutritionnels sélectionnés pour leur pertinence dans le contexte actuel de la nutrition, par exemple : réduction des teneurs en sel, en matières grasses, amélioration du taux de protéines par rapport à la teneur en lipides (P/L) ...

2 - Mesures anti-corruption

Compte tenu de son activité et de son organisation, LDC n'a pas identifié, à ce jour, dans son analyse des risques, une exposition significative au risque de corruption. La fonction contrôle de gestion et audit du Groupe, de par son positionnement « indépendant » au sein de la holding SA LDC, contribue, elle aussi, à réduire cette nature de risques.

E. Autres actions engagées en faveur des Droits de l'homme

Nous sommes convaincus, qu'à notre niveau, les actions en faveur des Droits de l'Homme se jouent dans le lien quotidien de chacun au travail. Nous pensons que la proximité est indispensable pour donner du sens à l'action quotidienne, et c'est pourquoi nous nous attachons à gérer nos filiales de façon décentralisée. Elles sont dirigées par des Directeurs responsables, pour lesquels le lien humain fait partie des valeurs de management. La sécurité au travail, l'écoute, les moments simples de convivialité sont autant d'actions que nous nous attachons à faire vivre au quotidien dans nos usines.



RAPPORT DE VERIFICATION

Version 2

A la demande du Groupe LDC, SGS ICS a procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 28 février 2015, en vertu du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, portant sur l'application de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et de l'article 12 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 qui ont modifié l'article L. 225-102-1 du code de commerce et de l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme-tiers indépendant conduit sa mission.

Il appartient au Directoire de LDC d'établir un rapport sur la gestion de la société cotée en bourse comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales, de définir le ou les référentiels utilisés s'il y a lieu pour l'établissement des données quantitatives ou qualitatives et d'en assurer la mise à disposition.

La responsabilité de SGS ICS, en qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le n°3-1086 (portée disponible sur www.cofrac.fr), consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations, à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir notre mission de vérification.

NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et le cas échéant des actions ou programmes qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2014 de la société avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS a conduit sa mission auprès du Groupe LDC incluant 65 sites sur un périmètre géographique international, le Groupe LDC établissant des comptes consolidés :

57 sites français représentant 91% des effectifs : Pôle VOLAILLE et ses 37 sites (LDC SABLE St LAURENT, LDC SABLE DINDE, LDC SABLE CPE/CEPA, LDC SABLE DPE, LDC SABLE CAVOL, ARRIVE Plate forme Saint Fulgent, ARRIVE Produits Elaborés Ste Hermine, ARRIVE Usine Volaille Les Essarts, ARRIVE Usine Volaille Saint Fulgent, ARRIVE Produits Elaborés Ste Hermine, ARRIVE Usine Volaille Les Essarts, ARRIVE Usine Volaille Saint Fulgent, ARRIVE Auvergne Usine Volaille St Germain, AU CHAPON BRESSAN, CAILLES ROBIN, CELTYS, CELVIA Saint Jean de Brévelay, CELVIA Site de Serrent, CORICO, GUILLET, GUILLOT COBREDA CUISERY, GUILLOT COBREDA ROMENAY, LDC AQUITAINE, LDC AQUITAINE BAZAS, et PONTONX S/L'ADOUR, LDC BOURGOGNE, LDC BRETAGNE, LDC CHARMILLES, LES FERMIERS DE L'ARDECHE, MAIRET, PALMID'OR, PROCANAR, ROCVENT, SNV DROUE, SNV Château Gontier, SNV Laval, SNV Les Fourmis, SNV Pont Morin, SNV SAVIGNY S/BRAYE, STAM - POIRAUD Mouilleron - Pôle TRAITEUR et ses 14 sites : AGIS AVIGNON, AGIS TARARE, AGIS - HERBIGNAC, ESPRI RESTAURATION, LA TOQUE ANGEVINE Segré, LA TOQUE ANGEVINE Courcouronnes, MARIE (Sablé) frais, MARIE (Briec) frais, MARIE (Chacé) surgelés, MARIE (Airvault) surgelés, MARIE (Mirebeau) siège du surgelé, REGALETTE (Saint Noff) - Pôle AMONT et ses 10 sites : ALIMAB, BELLAVOL, HUTTEPAIN ALIMENTS, HUTTEPAIN BOUIX, JEUSSELIN, RICHARD, LOEUF (SOVOPA / SACOFEL), HUTTEPAIN SOREAL ALIMENTS, VERRON,

Pôle INTERNATIONAL et ses 4 sites de Pologne représentant 9% des effectifs: DROSED SUROWIEC, DROSED SIEDLCE, DROSED ROLDROB. DROSED SEDAR.

Seules les données sociales, environnementales et sociétales relatives à 2014 ont été vérifiées, à l'exclusion des autres données dont 2013 présentes dans le rapport RSE qui ne sont considérées qu'à titre indicatif et n'entrant pas dans le présent périmètre de vérification.

RVVEF01E

Page 1

DILIGENCES

SGS ICS a conduit sa mission du 20 janvier au 29 juin 2015 en menant au siège social de Sablé sur Sarthe des entretiens auprès des personnes concernées par la collecte, la validation et la publication des données quantitatives et des informations qualitatives concernant 4 des 65 filiales françaises (LOEUF à Bazoge, ESPRI RESTAURATION à Roëzé sur Sarthe, PROCANAR à Lauzach, CELVIA à Saint Jean Brévelay). Le périmètre ainsi échantillonné représente 7,8% des effectifs du Groupe et représente les 3 activités principales du Groupe.

SGS ICS a revu la fiabilité du référentiel interne, des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données et des informations, sur chacun des sites.

Pour les données quantifiées, SGS ICS a procédé à une vérification des formules de calcul et rapprochement des données avec les pièces justificatives sur les indicateurs sélectionnés au regard de leur pertinence (conformité à la loi et prise en compte du secteur d'activité), leur fiabilité, leur neutralité et leur exhaustivité.

- Volet social: la consolidation est pour partie centralisée au siège au travers d'un logiciel PLEIADE, à l'exception de sites français cités dans le rapport et des sites polonais qui ont remonté leurs données au travers de tableurs Excel. La mission de vérification a consisté à étudier la justesse des calculs et la cohérence des données chiffrées (fiabilité des données PLEIADE, comparaison des ratios, par exemple). La seconde partie de la vérification a consisté, sur les filiales échantillonnées, à examiner les pièces justificatives donnant la preuve de chacune des données quantitatives et qualitatives énoncées (par exemple les accords spécifiques à chacun des sites) sur 10 indicateurs ou informations du rapport. Des contrôles ont été réalisés en outre sur les données quantitatives et qualitatives des autres sites, en phase finale de consolidation, de manière aléatoire ou lorsque les données s'écartaient des valeurs moyennes du Groupe: Effectif et répartition par sexe, par tranche d'âge et par catégorie, répartition par genre, Absentéisme, Accidents du travail, taux de fréquence et de gravité, maladies professionnelles, Politique de formation, Taux de turnover (embauches et départs), Fréquence et gravité des accidents de travail, culture d'entreprise, Organisation du temps de travail, actions sur l'égalité professionnelle, la non discrimination.
- Volet Environnement : chacune des filiales a fait remonter à la direction Environnement, en charge de la consolidation et de la rédaction du rapport au siège de LDC, un tableau Excel regroupant des données chiffrées et des informations qualitatives. Ces onglets ont été consolidés sur tableur Excel. La propertie de la consolidé sur tableur excel. La consisté à étudier la justesse des calculs et la cohérence des données chiffrées (comparaison des ratios, méthodes de calcul par exemple). La seconde partie de la vérification a consisté, sur les 4 filiales échantillonnées, à examiner les pièces justificatives donnant la preuve de chacune des données quantitatives et qualitatives énoncées sur 28 indicateurs ou informations du rapport. Des contrôles ont été réalisés en outre sur les données quantitatives et qualitatives des autres sites, en phase finale de consolidation, de manière aléatoire ou lorsque les données s'écartaient des valeurs moyennes du Groupe et dont la matérialité est représentative de l'activité : Certifications, Formations, Investissements et leur répartition par thèmes, Quantité de déchets générés, Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets dont plans d'épandages des boues, Consommation d'énergie (électricité et gaz), Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, Mesures prises pour le traitement et le suivi des rejets atmosphériques et des rejets aqueux, Surveillance et prévention des nuisances sonores (internes et externes aux sites), Mesures prises pour la réduction des consommations d'eau, pour la réduction des matières utilisées dans les emballages, Contributions à l'organisme Eco-Emballage.
- Volet sociétal: la consolidation est essentiellement centralisée au siège. La mission de vérification a consisté à étudier le cas échéant la justesse des calculs et la cohérence des données chiffrées (en termes d'emplois par exemple). La seconde partie de la vérification a consisté à examiner les pièces justificatives donnant la preuve de chacune des données quantitatives et qualitatives énoncées: Actions de mécénat, de soutien et financier.

Cette mission de vérification a été menée par deux vérificateurs pour une durée totale de 17 jours.

Des entretiens ont été menés auprès des fonctions suivantes :

- Au Siège de Sablé (Directeur Administratif et Financier adjoint, Responsable Environnement Amont, Responsable Environnement Groupe, Responsable Juridique Droit Social Adjointe Relations Sociales, Coordinatrice Santé-Sécurité Groupe, Responsable Administratif Groupe, Responsable Achats Produits élaborés, Responsable Qualité du Groupe)
- Sur le site LOEUF (Responsable RH pôle Amont, Responsable qualité et sécurité, Directeur de site, Responsable administratif et financier, Responsable Environnement Amont, Responsable Environnement Groupe, Responsable Juridique Droit Social Adjointe Relations Sociales)
- Sur le site de ESPRI RESTAURATION (Directeur de site, Adjointe qualité et environnement, Coordinatrice sécurité et chargée de formation, Responsable Environnement Groupe, Responsable Juridique Droit Social Adjointe Relations Sociales)
- Sur le sife de PROCANAR (RRH Procanar, Coordinateur environnement du site, Directeur du site, Responsable de production de l'atelier foie gras, Coordinatrice sécurité, Responsable Environnement Groupe, Responsable Juridique Droit Social Adjointe Relations Sociales)
- Sur le site dé CELVIA (Coordinateur Environnement, Directeur du site Celvia élaborés, Responsable paye, Assistante RH (formation), Responsable Environnement Groupe, Responsable Juridique Droit Social Adjointe Relations Sociales)

RVVEF01E

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPÉTENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 80000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est la filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis a été élaboré en toute indépendance et impartialité vis-à-vis de la société LDC SA et que les travaux menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable de la société LDC, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre, nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion RSE 2014 en dehors de l'information suivante qui n'a pas pu être vérifiée : Données sur les rémunérations et leurs évolutions.

OBSERVATIONS

La structure et l'organisation décentralisées du Groupe LDC, qui est un atout revendiqué du Groupe, a nécessité une approche et la construction d'outils méthodiques de collecte et de coordination, et spécifiques à chacun des trois domaines (social, environnemental et sociétal). Cette approche et ces organisations ont été capitalisées en retour d'expérience de l'année précédente; cependant il conviendrait, pour gagner encore en efficacité, de renforcer la coordination en mode projet afin de permettre de respecter les jalons et les contraintes liées au temps.

Fait à Arcueil, le 30 juin 2015

SGS ICS France

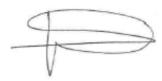
29 avenue Aristide Briand F- 94111 ARCUEIL Cedex Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56 Fax + 33 (0) 1 41 24 71 29

www.sas.com

Le Directeur Technique d'Inspection, Stéphane LANGLOIS



ACCREDITATION N*3-1086 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.cofrac.fr



RVVEF01E

Page 3

RAPPORT DU DIRECTOIRE EXPOSANT LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOÛT 2015

Le rapport sera inséré ultérieurement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE en application de l'article L 225- 68 du Code de Commerce

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2015

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Président du Conseil de surveillance et en application de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, je vous rends compte au terme du présent rapport :

- des références faites à un code de gouvernement d'entreprise,
- de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein,
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 28 Février 2015,
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux,
- des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale,
- de la publication des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le présent rapport sera joint au rapport de gestion établi par le Directoire au titre de l'exercice clos le 28 février 2015.

Les diligences ayant sous-tendu la préparation et l'élaboration du présent rapport sont les suivantes : il a été préparé par le Président du Conseil avec l'assistance de la Direction Financière du Groupe. Il a été examiné et approuvé lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 21 mai 2015.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront, par ailleurs, le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, dans lequel figurent leurs observations sur le présent rapport.

Je vous précise que l'objectif de ce rapport est de rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société LDC, et plus particulièrement celles relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et consolidés. Il se situe dans une démarche descriptive des travaux réalisés, entamés et prévus par la société.

Adoption du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext

Le Président rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa séance en date du 19 août 2010, de se référer au Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en matière de gouvernement d'entreprise. Le texte de ce Code de Gouvernement d'Entreprise peut être consulté sur le site Internet de MiddleNext (www.middlenext.com).

Les membres du conseil ont déclaré au cours de la même séance avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » de ce Code.

I.- Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance de la société LDC

1.1 – Composition et missions du Conseil

La société LDC est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Composition du Conseil de surveillance au 28 février 2015 :

Le Conseil de Surveillance est composé de 11 membres dont 2 membres sont indépendants.

Bien que le Conseil comporte désormais deux femmes en son sein, dont une nommée lors de l'Assemblée Générale du 21 août 2014 (soit 18 % de femmes), les règles en vigueur depuis la promulgation de la loi du 27 janvier 2011 dite loi « Copé-Zimmermann » relative à « la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle » qui requièrent la présence de 20 % de femmes au sein du Conseil ne sont pas respectées.

Il sera donc proposé de nommer une femme supplémentaire lors de l'Assemblée Générale du 20 août 2015 en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette nomination permettra à la société de respecter les dispositions de la loi « Copé-Zimmermann » visée ci-dessus. En effet, à l'issue de l'Assemblée Générale 2015, le Conseil devrait comporter trois femmes sur un total de treize membres, soit 23 % de femmes.

Le président du Conseil de surveillance est assisté d'un vice-président.

Les membres sont :

- o Monsieur Gérard CHANCEREUL Président, renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 août 2013, de nationalité française,
- o Monsieur Pierre POUJADE Vice-président, renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 août 2012, de nationalité française,
- o Monsieur Patrice CHANCEREUL renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 août 2013, de nationalité française,
- Monsieur Laurent GUILLET renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 août 2014, de nationalité française,
- Monsieur André DELION nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 août 2013, de nationalité française,
- Madame Stéphanie LAURENT renouvelée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 août 2013, de nationalité française,
- Monsieur Jean-Paul SABET renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 août 2012, de nationalité française,
- Monsieur Jean-Claude CHAUVET renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 août 2010, de nationalité française,
- o La « société civile Rémy Lambert », représentée par Monsieur Jean Louis LAMBERT, renouvelée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 août 2014,
- o La société CAFEL, représentée par Monsieur Alain ALLINANT, renouvelée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 août 2012.
- o Madame Caroline HUTTEPAIN épouse PELTIER nommée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 août 2014, de nationalité française.

La liste des mandats exercés par les membres du Conseil au cours de l'exercice 2014/2015 figure dans le rapport de gestion du président du directoire.

Le tableau de synthèse figurant ci-dessous récapitule les changements intervenus dans la composition du conseil au cours du dernier exercice clos et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport :

Nom des membres du Conseil	Nature du changement	Date d'effet	Diversification dans la composition du conseil
Monsieur Laurent Guillet	Renouvellement	21 août 2014	-
Société civile Rémy Lambert	Renouvellement	21 août 2014	-
Madame Caroline HUTTEPAIN épouse PELTIER	Nomination	21 août 2014	Féminisation du Conseil

Le Conseil, lors de sa réunion du 21 mai 2015, a examiné la situation d'indépendance de chacun de ses membres et a considéré que Messieurs Jean-Claude CHAUVET et Jean-Paul SABET sont membres indépendants au sens de la recommandation R8 du code MiddleNext.

Selon la huitième recommandation du Code Middlenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, les critères permettant de qualifier un membre du conseil d'indépendant sont les suivants :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- Ne pas être actionnaire de référence de la société,
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le tableau ci-après présente la situation des membres du conseil actuellement en fonction au regard des critères d'indépendance retenus par le Code Middlenext :

Critères d'indépendance	Monsieur Jean-Claude CHAUVET	Monsieur Jean-Paul SABET	Explications en cas de non- conformité
Ne pas être, ni avoir été au cours des 3 dernières années, salarié ou dirigeant mandataire de la société ou d'une société du groupe	X	х	-
Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité*	Х	Х	•
Ne pas être actionnaire de référence de la société	X	X	-
Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	Х	Х	-
Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 3 années précédentes	Х	Х	-
Conclusion sur l'indépendance	Indépendant	Indépendant	-

^{*}Monsieur Jean-Paul SABET exerce des mandats de Président, Vice-président ou administrateurs de filiales du Groupe BNP PARIBAS en Italie, Turquie et Pologne.

Le Conseil a apprécié le caractère non significatif des relations d'affaires entretenues avec Monsieur Jean-Paul SABET en raison des critères suivants :

- LDC n'a pas ou peu d'activité avec les filiales du Groupe BNP PARIBAS implantées en Italie, Turquie et Pologne;
- En France, l'activité bancaire quotidienne (virements, chèques,...) de LDC avec BNP PARIBAS représente entre 10 et 12% du total des flux, réparti entre sept banques ;
- Les financements s'élèvent à environ 100 M€, BNP PARIBAS n'y participant qu'à concurrence de 20%.

La recommandation d'accueillir au sein du Conseil de surveillance deux membres indépendants est ainsi respectée.

Chaque membre est informé des responsabilités et de la confidentialité des informations reçues dans les débats auxquels il prend part. Les décisions sont prises de manière collégiale.

> Missions du Conseil de surveillance

Les missions du Conseil de Surveillance sont fixées par les dispositions légales et statutaires et précisées par le Règlement Intérieur dans sa dernière version adoptée par le Conseil de surveillance du 16 Mai 2012.

Le Règlement du Conseil est mis en ligne sur le site de la société à l'adresse suivante : http://www.ldc.fr

Concernant la prévention et la gestion des conflits d'intérêts au sein du Conseil, le règlement intérieur prévoit que :

- « Dans une situation laissant apparaître ou pouvant laisser apparaître un conflit d'intérêts entre l'intérêt social et son intérêt personnel direct ou indirect ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, le membre du conseil concerné doit :
- en informer dès qu'il en a connaissance le conseil, étant précisé qu'une absence d'information équivaut à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe ;
- et en tirer toute conséquence quant à l'exercice de son mandat. Ainsi, selon le cas, il devra :
 - s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante,
 - ne pas assister aux réunions du conseil pendant la période pendant laquelle il se trouve en situation de conflit d'intérêts,
 - démissionner de ses fonctions de membre du conseil,

A défaut de respecter ces règles d'abstention, voire de retrait, la responsabilité de l'intéressé pourrait être engagée.

En outre, le Président du conseil ne sera pas tenu de transmettre aux membres dont il a des motifs sérieux de penser qu'ils sont en situation de conflit d'intérêts au sens du présent paragraphe des informations ou documents afférents à la participation ou à la conclusion de l'accord à l'origine du conflit d'intérêts, et informera le conseil de surveillance de cette absence de transmission. »

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Fonctionnement du Conseil de surveillance

Le Président fixe un calendrier annuel des réunions. Le calendrier des réunions 2015 a été commenté lors de la séance du 20 novembre 2014, puis adressé à chacun des membres du Conseil.

Durant l'exercice 2014/2015, le Conseil de Surveillance s'est réuni 5 fois, aux dates suivantes :

DATES	PRINCIPAUX THEMES ABORDES
6 mars 2014	Rémunérations fixes et variables des membres du Directoire.
28 mai 2014	Rapport trimestriel du directoire. Arrêté des comptes au 28/02/2014 et préparation de l'Assemblée Générale Annuelle. Approbation des documents de gestion prévisionnelle. Projets de croissance externe. Examen du rapport du comité d'audit.
21 août 2014	Rapport trimestriel du directoire. Abandon d'un compte courant au bénéfice d'une filiale espagnole. Point sur les dossiers de croissance externe en cours.
20 novembre 2014	Rapport trimestriel du directoire. Compte rendu du Comité d'Audit. Examen des comptes du premier semestre de l'exercice. Evolution de certains projets de croissance externe.

	Point sur la restructuration Espagne
	Fixation du calendrier des réunions 2015
	Rapport trimestriel du directoire.
	Rapport sur les croissances externes.
19 février 2015	Examen du rapport du comité d'audit
	Evaluation sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance.
	Politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Toutes ces réunions se sont tenues au siège social sur convocation du Président. Le taux de présence moyen aux Conseils a été de 88,55 %.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président en concertation avec le Président du Directoire et est communiqué aux membres au moins 15 jours avant la date de la réunion.

Le Conseil de Surveillance analyse d'une façon régulière le rapport trimestriel sur les activités du groupe, rapport qui lui est transmis par le Directoire. Les informations données dans ce rapport lui permettent d'apprécier l'évolution des différents pôles, tant pour leur volume d'activité que pour leur résultat et leur situation financière. Il contrôle ainsi la pertinence de la gestion du groupe et le respect de l'application de la stratégie. Il veille notamment aux intérêts des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance désigne les membres du Directoire.

En ce qui concerne les opérations de croissance externe, le Conseil de Surveillance :

- examine les informations qui lui sont données par le Président du Directoire sur la stratégie du Groupe,
- décide de l'opportunité ou non de réaliser une opération de croissance externe et donne pouvoir ou non au Président du Directoire.

Conformément à l'article L. 823-17 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil portant sur l'examen des comptes semestriels, ainsi que des comptes annuels.

En outre, le Conseil de Surveillance s'assure de la juste répartition des jetons de présence, celle-ci étant effectuée en fonction de l'assiduité des membres aux réunions du Conseil ainsi que du temps qu'ils consacrent à leur fonction.

La recommandation R15 du code Middlenext auquel se réfère la société, propose que le Président invite un fois par an les membres du conseil à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et la préparation des travaux. L'AMF recommande par ailleurs qu'une évaluation formalisée soit réalisée tous les trois ans au moins.

Le fonctionnement du conseil de surveillance a fait l'objet d'une évaluation formelle lors de la réunion du conseil du 19 février 2015.

Un questionnaire sur l'évaluation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance a été adressé le 20 janvier 2015 à chacun des membres du conseil. La Synthèse de cette évaluation établie à partir des réponses communiquées par dix membres sur les onze composant le Conseil a été présentée aux membres du Conseil.

Il ressort de cette évaluation que les membres du conseil sont globalement satisfaits :

- de la composition et du fonctionnement du conseil ;
- de l'information qui leur est communiquée ;
- de la relation du conseil de surveillance avec le directoire ;
- de la relation du conseil de surveillance avec les comités spécialisés ;

Pour répondre à la suggestion de certains membres du conseil, copie du projet de procès-verbal de la réunion précédente est désormais adressée en même temps que la convocation à la réunion suivante.

Comités

Il existe un Comité des Rémunérations composé des trois membres du Conseil de surveillance suivants :

Nomination Expiration

Monsieur Gérard CHANCEREUL (Président);

CS 22/08/2013 CS 08/ 2019

Monsieur Jean-Claude CHAUVET (membre indépendant);

CS 19/08/2010 CS 08/ 2016

- Monsieur Pierre POUJADE.

CS 22/08/2012 CS 08/ 2018

Ses missions principales sont les suivantes :

- Proposer au Conseil les rémunérations fixes et variables des mandataires sociaux, des dirigeants et cadres dirigeants dans leur principe et dans leurs modalités ;
- S'assurer de la cohérence des rémunérations avec les performances des sociétés administrées ou dirigées et du groupe ;
- Proposer au Conseil les modalités d'attribution soit de stocks options, soit d'actions gratuites à l'égard des dirigeants ou cadres de direction.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois au cours du dernier exercice, le 25 mars 2015, et a fait des propositions au Conseil de Surveillance concernant les rémunérations des membres du Directoire et du Comité de direction. Il a par ailleurs donné son avis sur le projet de répartition des jetons de présence.

Le comité a rendu compte de ses travaux au conseil qui en a pris acte et a suivi l'ensemble de ses recommandations.

Le taux de présence au Comité des rémunérations a été de 100 %.

Un questionnaire sur l'évaluation et le fonctionnement du Comité des rémunérations a été adressé le 20 janvier 2015 à chacun des membres du Comité. La Synthèse de cette évaluation établie à partir des réponses communiquées par les trois membres composant le Comité a été présentée au Conseil de surveillance.

Les membres du Comité des rémunérations se sont déclarés satisfaits du fonctionnement de leur comité.

Le Conseil de surveillance du 20 mai 2010 a décidé le principe de la création d'un Comité d'Audit ad'hoc et lors de sa séance du 19 août 2010 a procédé à la désignation des membres du Comité d'Audit et a déterminé ses règles de fonctionnement.

Composition

Conformément à la loi, ce Comité ne peut comprendre que des membres du Conseil de Surveillance dont un, au moins, doit présenter des compétences particulières en matière financière ou comptable et être indépendant, au regard des critères précisés au paragraphe relatif à la composition du Conseil de surveillance ci-dessus et rendus publics par le Conseil de Surveillance.

Conformément à ces dispositions, le Conseil de Surveillance a désigné comme membres du Comité d'Audit :

	Nomination	Expiration
Mr Jean-Claude CHAUVET		
(Président – Membre indépendant)	CS 19/08/2010	CS 08/2016
Mr Gérard CHANCEREUL	CS 19/08/2010	CS 08/2019
Mr Pierre POUJADE	CS 19/08/2010	CS 08/2018
Mr André DELION	CS 22/08/2013	CS 08/2019

Monsieur Jean-Claude CHAUVET a la qualité de membre indépendant et présente des compétences particulières en matière financière ou comptable pour avoir exercé pendant de nombreuses années la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. Pour ces différentes raisons, Monsieur Jean-Claude CHAUVET a été nommé Président du Comité d'Audit.

Attributions

Le Comité a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise;
- d'assurer le suivi :
 - du processus d'élaboration de l'information financière.
 - de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
 - du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes,
 - de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Dans le cadre de cette mission, le Comité doit émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation.

Modalités particulières de fonctionnement

Le Comité d'Audit se réunit au moins deux fois par an avant les séances du Conseil de Surveillance à l'ordre du jour desquelles est inscrit l'examen des comptes annuels et semestriels et/ou la proposition de nomination de Commissaires aux comptes.

Le Président du Directoire et le Directeur Administratif et Financier présentent les comptes annuels et semestriels au Comité d'Audit. Lors de la présentation de ces comptes au Conseil de Surveillance, le Président du Comité d'Audit fait part des observations éventuelles de ce dernier.

Les membres du Comité d'Audit reçoivent, lors de leur nomination, une information sur les spécificités comptables, financières et opérationnelles en vigueur dans la Société et son groupe.

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité d'Audit peut entendre, hors la présence des mandataires sociaux, les Commissaires aux comptes, les dirigeants et directeurs responsables de l'établissement des comptes, de la trésorerie et du contrôle interne.

Le Comité rend compte de ses travaux au Conseil de Surveillance à la plus prochaine réunion de celui-ci.

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité d'Audit s'est réuni guatre fois sur les thèmes suivants :

1 - Réunion du 27 mai 2014

• Examen des comptes sociaux et consolidés au 28.02.2014 et des observations des commissaires aux comptes,

- Examen des nouvelles obligations résultant du décret du 11 mars 2014 concernant le droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement,
- analyse du processus de sélection des auditeurs externes et avis du comité sur le renouvellement des commissaires aux comptes..

2 - Réunion du 23 septembre 2014

 Présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de la revue des procédures de contrôle interne.

3 - Réunion du 20 novembre 2014

 Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 août 2014 et des observations des commissaires aux comptes.

4 – Réunion du 5 février 2015

- la sécurité informatique,
- la délégation de pouvoirs au sein du groupe,
- les engagements hors bilan.

Depuis la clôture de l'exercice, le Comité d'audit s'est réuni le 19 mai 2015 avec pour ordre du jour l'examen des comptes sociaux et consolidés au 28 février 2015.

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'un compte rendu qui a été commenté en réunion du Conseil de Surveillance.

Toutes les réunions du Comité d'Audit se sont tenues au siège social sur convocation du Président et le taux de présence a été de 100 %.

Un questionnaire sur l'évaluation et le fonctionnement du Comité d'Audit a été adressé le 20 janvier 2015 à chacun des membres du Comité. La Synthèse de cette évaluation établie à partir des réponses communiquées par les quatre membres composant le Comité a été présentée aux membres du Conseil de surveillance.

Les membres du comité d'audit se sont déclarés satisfaits du fonctionnement de leur comité.

1.2 – Règles et principes adoptés par le Conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

> Rémunération des membres du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée du 21 août 2014 a fixé le montant global de l'enveloppe des jetons de présence à 32 000 € jusqu'à nouvelle décision.

Les jetons de présence sont répartis en fonction de l'assiduité des membres ainsi que du temps qu'ils consacrent à leur fonction.

Le Président bénéficie d'une rémunération particulière au titre de ses fonctions dont le montant est indiqué dans le rapport de gestion, partie XI, § 11.3.1.

> Rémunération des membres du Directoire

La rémunération annuelle des membres du Directoire comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs fixés au préalable chaque année par le Conseil.

Les six membres du Directoire ont des objectifs qui leur sont communs et des objectifs qui sont en relation avec leurs fonctions exécutives respectives, chaque objectif étant qualifié et quantifié.

Le Conseil de Surveillance arrête en fin d'exercice la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'exercice suivant ainsi que la part variable de cette rémunération pour l'exercice passé sur la base de l'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés à chacun par le Conseil de surveillance. Ces objectifs ne sont pas divulgués pour des raisons de confidentialité.

Les membres du Directoire perçoivent une rémunération en tant que mandataire et une rémunération pour leurs fonctions exécutives par le biais d'un contrat de travail.

Le Directoire décide de l'attribution gratuite d'actions aux membres du Directoire et détermine conformément à la loi, dans le cadre fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires et après avis du comité des rémunérations, leurs modalités d'attribution et de conservation et les conditions de performance qui devront être respectées. A cet égard, il est précisé que conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée du 21 août 2014, le Directoire n'est autorisé à attribuer que des actions existantes.

Les rémunérations des membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont indiquées au chapitre XI du rapport de gestion.

1.3 – Code de déontologie boursière

Le Conseil de Surveillance a approuvé, dans sa séance du 16 mai 2012, un code de déontologie boursière. Celui-ci est accessible sur le site intranet de la société LDC.

En application de la recommandation AMF n° 2010-07 du 3 novembre 2010 relative à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants de sociétés cotées et du Code de Déontologie Boursière adopté par le Conseil de Surveillance de LDC le 16 mai 2012, un calendrier de fenêtres négatives a été déterminé qui permettra d'éviter aux personnes concernées d'intervenir sur les titres LDC pendant les périodes visées. Ce calendrier a été communiqué à chacun des membres du conseil de surveillance et diffusé plus largement sur le site web de LDC (http://www.ldc.fr).

1.4 – Participation des actionnaires aux assemblées générales

Chaque actionnaire de LDC peut participer aux assemblées générales de la société sans restriction liée au nombre d'actions à détenir. Les modalités de participation des actionnaires sont précisées aux articles 36 et 37 des statuts de la société. En outre, certaines de ces modalités, complétées par des informations pratiques, sont reprises dans les avis de réunions et de convocation publiés et/ou adressés aux actionnaires avant chaque assemblée.

1.5 – Publication des informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations prévues à l'article L.225-100-3 du Code de Commerce figurent au chapitre X « Structure du capital et opérations afférentes aux actions » du rapport de gestion du Directoire établi au titre de l'exercice clos le 28 février 2015.

II.- Organisation générale

La société LDC a adopté la forme de société à Conseil de surveillance et Directoire qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion assumées par le Directoire et les fonctions de contrôle dévolues au Conseil de surveillance. Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise. Dans le cadre de cette organisation, le contrôle interne relève de la direction générale assurée par le Directoire.

Une organisation par pôles dotée d'une direction spécifique permet de fixer les domaines d'interventions, les pouvoirs et les délégations de chaque direction.

Depuis l'exercice 2010-2011, le groupe a renforcé l'organisation des pôles par la nomination d'un Directeur Administratif et Financier spécifique par pôle. Ceux-ci sont rattachés sur le plan hiérarchique et fonctionnel au Directeur Administratif et Financier du Groupe.

La société LDC exerce une activité de holding ainsi qu'un rôle de société animatrice du Groupe en déterminant la politique générale des filiales et en rassemblant toutes les principales fonctions transversales. Le Groupe est constitué de la société mère LDC et des filiales consolidées (voir tableau du rapport de gestion partie XVII).

Hormis leur rôle de conseil et de communication, les fonctions transversales exercent un contrôle dans leurs domaines respectifs et assurent une cohérence dans l'application des différentes procédures du groupe.

Un comité de direction composé de huit personnes se réunit mensuellement afin d'analyser les performances de chaque pôle, valider les cibles de croissance externe avec la stratégie préalablement définie, arbitrer les projets transversaux menés en mode projet, définir les processus permettant la mise en œuvre de règles de fonctionnement au niveau du groupe.

Le strict respect des missions affectées à chaque membre est une condition essentielle pour obtenir un fonctionnement organisé, harmonieux et sécurisé du groupe.

III.- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place dans le Groupe s'appuie sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence publié par l'AMF et applicable aux VaMPs (Valeurs moyennes et petites).

3.1 - Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne nécessite un ensemble de méthodes et procédures qui permettent d'assurer :

- la protection du patrimoine de l'entreprise
- la fiabilité et la sincérité des informations financières et comptables du groupe
- la gestion rigoureuse de ses activités
- le respect de l'application des instructions de la direction
- la conformité aux lois et aux réglementations
- l'alerte en cas de dysfonctionnement
- l'harmonisation des procédures comptables et de leur cohérence
- la prévention et la maîtrise des risques alimentaires, économiques, industriels, financiers et juridiques.

3.2 - <u>Procédures afférentes à l'élaboration et au traitement des informations financières et comptables</u>

Procédure générale - Audit interne et externe

Cette fonction est assurée par des cadres salariés disposant d'une formation technique et qui participent également aux travaux de consolidation. Cette polyvalence au sein de cette fonction facilite le contrôle de l'harmonisation des procédures et leur cohérence globale.

La mission dévolue à l'audit interne consiste à :

- L'harmonisation des procédures comptables dans le groupe afin de garantir la comparabilité des comptes des différentes entités du groupe et une information financière pertinente.

- L'obtention d'une information comptable régulière et fiable servant d'outils de pilotage à la direction générale.
- L'organisation administrative dans les filiales et l'évolution du contrôle interne avec l'analyse critique des procédures.
- La permanence des méthodes comptables adoptées.
- Le suivi des recommandations des audits précédents.
- La diffusion des meilleures pratiques en encourageant l'amélioration continue.

Une situation comptable mensuelle est élaborée par chaque filiale et communiquée à la Direction Financière pour analyse. Cette situation est accompagnée d'éléments détaillés sur l'activité. Ces documents sont aussi communiqués aux Directions de Pôle.

Une double dépendance opérationnelle et fonctionnelle des responsables administratifs et un contrôle de gestion opérationnel dans toutes les filiales du groupe participent à la force du dispositif de contrôle interne.

Une revue des comptes est réalisée tous les semestres par les équipes de l'audit interne dans l'ensemble des filiales du groupe. Ce travail s'appuie sur :

- Des normes de travail comparables à celles utilisées pour les missions de surveillance dans les cabinets d'expertise comptable.
- Une intervention sur site des auditeurs internes dans la plupart des filiales. La réalisation de tests afin de vérifier l'adéquation et la fiabilité des procédures.
- La remise d'un rapport d'audit au Directeur Financier après chaque révision.

Un manuel des procédures existe dans la majorité des filiales françaises.

Les budgets d'investissement du Groupe sont validés par la Direction Industrielle. Un contrôle budgétaire est réalisé tous les six mois.

La gestion de trésorerie, bien que non centralisée, fait l'objet d'une procédure rigoureuse tant en ce qui concerne son optimisation, la sécurité des placements que la délégation restrictive des signatures et pouvoirs.

Consolidation

La fonction concerne l'élaboration des comptes consolidés du Groupe dans le respect des normes en vigueur afin de garantir une information financière fiable, pertinente et dans des délais raisonnables.

Une consolidation des comptes est réalisée tous les semestres après validation des comptes sociaux par le service d'audit interne. Toutes les opérations de consolidation sont réalisées par la société mère. Les opérations complexes font l'objet d'une information préalable aux commissaires aux comptes.

Juridique

Sa mission principale est de s'assurer dans les différents domaines du droit du respect des réglementations applicables.

Les filiales ont, pour la plupart, été transformées en SAS ou SASU. Les statuts prévoient pour la quasi-totalité des sociétés une limitation des pouvoirs du président.

Le suivi juridique du groupe ainsi que la gestion fiscale sont centralisés par la société mère.

Les dossiers concernant le droit social et le contentieux social sont assurés par la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Contrôle de gestion

Sous la responsabilité de la direction financière, il est chargé de la mise en place et du suivi des outils de gestion nécessaires à l'obtention d'une information périodique et détaillée sur les activités de la société. L'objectif est de fournir des éléments communs par pôle concernant les niveaux d'activité et de rentabilité aux différentes directions du Groupe.

Le service contrôle de gestion groupe a mis en place un suivi permanent des activités et coûts des filiales. La gestion rigoureuse du groupe s'appuie à la fois sur un système de reporting des filiales et sur la production de documents d'analyse des performances avec :

- des résultats hebdomadaires
- des résultats mensuels analytiques qui sont rapprochés avec les situations mensuelles comptables
- des dossiers d'analyse des activités en marges et productivités semestrielles ainsi qu'une analyse budgétaire suivant la même périodicité.

Le système de contrôle interne s'applique également à des domaines différents de celui du système comptable. Il participe notamment au contrôle du respect des réglementations spécifiques à notre activité agro-alimentaire telles que les procédures de sécurité alimentaire, de traçabilité et d'environnement. L'obtention dans la majeure partie de nos sites des certifications ISO 14001, 22000 ou 50001, IFS ou BRC constitue une sécurité complémentaire.

Les systèmes d'information du groupe tendent à s'unifier par l'utilisation des mêmes logiciels comptable, achats et commerciaux dans la majorité des filiales et le déploiement de ceux-ci lors des croissances externes.

3.3 - Procédures de gestion des risques

L'analyse des risques auxquels le Groupe LDC peut être confronté est développée dans le chapitre VIII du rapport de gestion.

Notre activité agro-alimentaire nous amène périodiquement à réfléchir aux procédures de contrôle interne qui doivent nous permettre d'évaluer l'ensemble des risques liés à cette activité, soit en termes de qualité, de risques environnementaux, de sécurité alimentaire ou de traçabilité des produits tant en amont qu'en aval. Ces réflexions sont menées au sein du comité de direction avec le responsable de la fonction concernée.

Une cellule « prévention de crises» se réunit régulièrement pour informer, prévenir toute crise sanitaire, environnementale, qualité, que le groupe pourrait rencontrer.

Une première version de la cartographie des risques généraux avait été finalisée au cours du dernier l'exercice et présentée au comité d'audit. Celle-ci hiérarchise les principaux risques auxquels le Groupe pourrait être exposé, en termes d'impact et de fréquence. Cette cartographie fera l'objet d'une mise à jour régulière. De plus, afin de l'améliorer, un troisième axe d'analyse a été retenu : le degré de maîtrise du risque. Il est toujours en cours de développement.

Les résultats de cette démarche seront analysés au niveau du Comité de Direction pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués, et développer les plans d'action et les mesures de prévention appropriées.

Perspectives d'avenir

Le Groupe LDC veille à ce que les procédures et les contrôles d'audit interne évoluent en fonction des organisations et des changements de périmètre.

Le Président du Conseil de surveillance

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société L.D.C

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société L.D.C. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 28 février 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Rennes et Nantes, le 2 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT IS Vincent Broyé ERNST & YOUNG et Autres Stanislas de Gastines

COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

I. Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)				28-févr-14	
	Notes	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actifs non courants					
Goodwill	6	149 568	8 443	141 125	111 406
Autres Immobilisations incorporelles	7	86 529	37 926	48 603	50 606
Immobilisations corporelles	8	1 532 998	1 040 173	492 825	439 607
Titres non consolidés	9.1	1 333	1 165	168	139
Titres mis en équivalence	9.2	14 192		14 192	14 359
Autres actifs financiers	9.3	10 176	1 208	8 968	6 754
Impôts différés	19.3	8 638		8 638	6 285
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 803 434	1 088 915	714 519	629 156
Actifs courants					
Stocks	10	202 951	19 379	183 572	166 348
Actifs biologiques		27 019	1 250	25 769	25 267
Créances clients	11	443 272	6 444	436 828	358 026
Autres actifs courants	11	90 243	145	90 098	75 725
Actifs courants de gestion de trésorerie	13	169 761		169 761	151 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	195 469		195 469	117 796
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		1 128 715	27 218	1 101 497	894 920
Actifs destinés à être cédés					
TOTAL ACTIF		2 932 149	1 116 133	1 816 016	1 524 076

PASSIF

(en milliers d'euros)			
	Notes	28-févr-15	28-févr-14
CAPITAUX PROPRES			
Capital	14.1	6 526	6 526
Primes		54 864	54 864
Actions propres	14.2	-501	-5 136
Réserves consolidées		646 810	585 948
Ecarts de conversion Groupe	5	-794	762
Résultat part du Groupe		96 422	77 508
Capitaux propres part du groupe		803 327	720 472
Résultat des minoritaires		-374	-267
Réserves des minoritaires		18 726	10 292
TOTAL CAPITAUX PROPRES		821 679	730 497
Passifs non courants			
Provisions pour avantages au personnel	15	62 760	49 010
Impôts différés	19.3	26 873	29 724
Emprunts partie à long terme	17.2	22 765	24 366
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		112 398	103 100
Passifs courants			
Provisions	15	50 836	30 377
Emprunts partie à court terme	17.2	110 122	23 540
Concours bancaires courants	12	85 409	95 522
Dettes fournisseurs		366 075	314 585
Autres passifs courants	18	269 498	226 455
TOTAL PASSIFS COURANTS		881 940	690 479
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL PASSIF et CAPITAUX PROPRES		1 816 016	1 524 076

II. Etat du résultat global

2.1 Etat du résultat net

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2014/2015	Exercice 2013/2014
Chiffre d'affaires net		3 027 707	3 025 777
Consommation de matières premières et marchandises		-1 555 271	-1 620 643
MARGE BRUTE		1 472 436	1 405 134
Autres achats et charges externes		-508 406	-501 649
Impôts et taxes		-48 003	-46 811
Charges de personnel		-669 843	-647 224
Dotations aux amortissements		-83 948	-82 369
Dépréciations		-7 310	-5 350
Autres produits opérationnels courant		4 611	17 146
Autres charges opérationnelles courantes		-6 072	-16 678
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		153 465	122 199
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles		-16 143	-9 249
RESULTAT OPERATIONNEL		137 322	112 950
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		6 235	2 851
Coût de l'endettement financier brut		-2 228	-1 805
Côut (-)/Produit (+) de l'endettement financier net		4 007	1 046
Autres produits et charges financiers		1 463	1 926
RESULTAT FINANCIER		5 470	2 972
RESULTAT AVANT IMPÔTS		142 792	115 922
Impôts sur les sociétés		-47 542	-39 324
Quote part du résultat des sociétés ME		798	643
RESULTAT CONSOLIDE		96 048	77 241
RESULTAT PART DU GROUPE		96 422	77 508
MINORITAIRES		-374	-267
Résultat par action (en €)		11,83	9,60
Résultat dilué par action (en €)		11,83	9,60

II. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

2.2 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Exercice 2014/2015	Exercice 2013/2014
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	96 048	77 241
Variation des écarts de conversion	-1 556	-844
Ecart actuariel des régimes à prestations définies	-10 329	-5 139
Impôts sur écarts actuariels	3 841	1 927
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux		
propres	-8 044	-4 056
RESULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	88 004	73 185

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	28/02/2015 (12 mois)	28/02/2014 (12 mois)
Résultat net de l'ensemble des entreprises consolidées	96 048	77 240
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
-Amortissements et provisions	110 451	97 953
-Variation des impôts différés	-3 797	-322
-Plus/moins-values de cession	-184	$1\ 234$
-Quote part des Résultats des sociétés mises en équivalence	-798	-644
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	201 720	175 461
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-13 306	3 322
Flux net de trésorerie généré par l'activité	188 414	178 783
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-105 998	-99 625
Cessions d'immobilisations	3 286	10 917
Flux liés aux entrées de périmètre	-62 392	-1 168
Flux liés aux sorties de périmètre	9 718	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-155 386	-89 876
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées Augmentations de capital	-14 532	-14 533 -3
Emissions d'emprunts	98 000	$2\ 377$
Remboursements d'emprunts	-20 133	-7 580
Incidence des variations de capitaux propres et autres	9 607	-1 119
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	72 942	-20 858
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	105 970	68 049
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	22 275	28 317
Variation des actifs de gestion de trésorerie	-18 003	-74 040
Incidence des variations de cours des devises	182	51
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	105 970	68 049
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	110 060	$22\ 275$

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Actions propres	Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
- Situation à la clôture au 28/02/2013	6 526	54 864	538 214	64 742	1 606	- 4 123	661 829	9 744	671 573
* Variation de capital de l'entreprise consolidante									-
* Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							-		-
* Résultat consolidé de l'exercice				77 508			77 508	- 267	77 241
* Distributions effectuées				- 14 533			- 14 533	- 3	- 14 536
* Variation des écarts de conversion					- 844		- 844		- 844
* Ecarts actuariels nets d'impôts			- 2 269				- 2 269	- 1	- 2 270
* Autres			- 206			- 1013	- 1 219	552	- 667
* Affectation du résultat N-1			50 209	- 50 209			-		-
- Situation à la clôture au 28/02/2014	6 526	54 864	585 948	77 508	762	- 5 136	720 472	10 025	730 497
* Variation de capital de l'entreprise consolidante									-
* Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle			4 973			4 635	9 608		9 608
* Résultat consolidé de l'exercice				96 422			96 422	- 374	96 048
* Distributions effectuées				- 15 254			- 15 254		- 15 254
* Variation des écarts de conversion					- 1556		- 1 556		- 1 556
* Ecarts actuariels nets d'impôts			- 5 620				- 5 620	- 43	- 5 663
* Autres			- 745				- 745	8 744	7 999
* Affectation du résultat N-1			62 254	- 62 254			-		-
- Situation à la clôture au 28/02/2015	6 526	54 864	646 810	96 422	- 794	- 501	803 327	18 352	821 679

III. Annexe aux comptes annuels consolidés au 28 février 2015

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés. Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

PREAMBULE

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de LDC et de ses filiales (« le Groupe LDC ») publiés au titre de l'exercice 2014/2015 sont établis suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standard) en vigueur au 28 février 2015, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles sur le site internet de la Commission européenne.

(http://ec.europa.eu/internal market/accounting/ias_fr.htm)

Le Directoire du 20 mai 2015 a arrêté les comptes annuels consolidés du Groupe LDC en IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 28 février 2015. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale en date du 20 août 2015.

Les principes et méthodes comptables ont été appliqués de manière permanente pour les périodes présentées et de manière uniforme pour l'ensemble des sociétés du groupe.

NOTE 1 - FAITS MARQUANTS

Evolution de l'activité

- Malgré un environnement contrasté en 2014/2015 et une consommation de volaille en baisse de 1 %, le Groupe LDC a été offensif sur tous ses marchés tout en confirmant le bien-fondé de sa stratégie de marque, de qualité et d'innovation.
- L'activité volaille a progressé au second semestre (3,1 % en volume) grâce notamment à de bonnes ventes de fin d'année. Le bon positionnement des matières premières tout au long de l'exercice a permis une bonne performance pour le pôle volaille.
- A l'international, la Pologne a continué à développer les produits de découpe et les élaborés, tout en abandonnant certains marchés moins contributifs. L'activité en Espagne peine à se développer et les volumes sont toujours insuffisants pour équilibrer les résultats.
- En ce qui concerne le pôle traiteur, l'exercice a été marqué par l'arrêt de l'activité du site de Courcouronnes. L'impact de cette fermeture apparaît dans les comptes en autres charges opérationnelles. Le pôle traiteur confirme son redressement par un retour à la profitabilité grâce aux synergies dégagées dans la spécialisation des sites et à la dynamique commerciale de la marque Marie.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 0,1 % associé à une augmentation des volumes commercialisés de 1,8 %.

Autres éléments significatifs

- L'Autorité de la Concurrence a rendu sa décision le 6 mai 2015 concernant la notification de griefs pour entente horizontale suite à une procédure initiée en 2007. Le Groupe LDC a été condamné à verser dix millions d'euros d'amende. Ce montant a été comptabilisé dans les comptes au 28/02/2015 en autres charges opérationnelles.
- Dans le cadre de son alliance avec le Groupe Sofiprotéol (devenu Avril), le Groupe LDC a procédé le 27 février 2015 à l'acquisition de sites industriels du Groupe Glon.

NOTE 2 - METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 28 Février 2015 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 28 Février 2014 à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire au 01 Mars 2014.

Le Groupe a par ailleurs appliqué les modifications d'IAS 1 intitulées « Présentation des autres éléments du résultat global » pour la première fois au cours de l'exercice 2013/2014.

Normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} Mars 2014 :

Les nouvelles normes, interprétations et amendements suivants applicables à compter du 1^{er} mars 2014 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos le 28 février 2015 :

- IFRS 10 : Etats financiers consolidés
- IFRS 11: Partenariats
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IAS 28 révisé : Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises
- Amendement à IAS 32 : Présentation des compensations d'actifs et de passifs financiers
- Amendement à IAS 36 : Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendement à IAS 39 : Novation des dérivés et maintien de la relation de couverture

Normes dont l'application n'est pas encore applicable mais peut être anticipée :

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} mars 2014 :

- IFRIC 21, Taxes prélevées par une autorité publique.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques et les effets de leur application dans les comptes des normes, amendements et interprétations qui n'ont pas été appliqués de manière anticipée par le Groupe.

Concernant IFRIC 21, les analyses ont abouties aux conclusions suivantes :

L'interprétation a des impacts sur la comptabilisation de trois taxes aux montants significatifs :

- la Taxe Foncière,
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- la Contribution Sociale de Solidarité.

Le Groupe note que l'effet sur le résultat annuel est non significatif.

2.1. Présentation et préparation des états financiers consolidés

 Les actifs consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou destinés à être cédés dans les douze mois suivant la clôture ainsi que la trésorerie sont des « actifs courants ».

Les dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dont l'échéance est à moins d'un an sont des « passifs courants ».

Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants.

Le compte de résultat est présenté par nature. Il fait apparaître un « RESULTAT OPERATIONNEL COURANT » correspondant au résultat normal du cycle d'exploitation du Groupe.

 La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction du Groupe, d'exercer un jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les notes annexes aux comptes consolidés. Il s'agit notamment de l'évaluation de la valeur d'utilité des Goodwill, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges et des provisions pour engagements commerciaux ou des provisions pour retraites.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

2.2. Méthode de consolidation

- Les sociétés contrôlées de manière exclusive par le Groupe que ce soit de droit (détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote), contractuellement ou de fait (direction durable des politiques financières et opérationnelles) sont consolidées par intégration globale. Les comptes sont pris à 100 %, poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.
- Les participations dans les entités contrôlées conjointement ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les titres détenus dans des sociétés qui, bien que répondant aux critères exposés cidessus, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation, figurent en titres de participation. La consolidation de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers.

2.3. Regroupement d'entreprises et Goodwill

- Si le coût d'acquisition d'une entreprise diffère de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, l'écart d'acquisition est analysé et affecté dans les postes de bilan appropriés et ce dans un délai maximum de 12 mois suivant l'acquisition. Le coût d'acquisition est le prix qui a été ou sera payé par le Groupe dans le cadre de cette acquisition.
- La partie non affectée, si elle est positive, est inscrite à l'actif du Bilan consolidé et présentée sur la ligne Goodwill.
- La partie non affectée, si elle est négative (Badwill) est reprise au compte de résultat de l'exercice d'acquisition sans prorata temporis.
- Les actifs incorporels correspondant à des fonds de commerce sont reclassés en Goodwill.
- Les Goodwill sont enregistrés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture.
- Les Goodwill ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquels ils sont rattachés (voir note 2.4 sur la dépréciation).

2.4. Dépréciation d'actifs

- Des tests de dépréciation sont pratiqués pour les actifs corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte potentielle de valeur existe, et au moins une fois par an, s'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée et des Goodwill.
- Lorsque la valeur recouvrable de ces actifs devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Les dépréciations éventuellement constatées sur les Goodwill ne pourront pas être reprises ultérieurement.
- La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité :
 - La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant d'un accord de vente irrévocable, et à défaut, au prix constaté sur le marché lors de transactions récentes.
 - La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs générés par ces actifs. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus de plans d'affaires couvrant les prochains exercices et extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle spécifique.
- Les Goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) servant de base de calcul aux dépréciations.

Les UGT ou groupes d'UGT correspondent à des filiales ou à des regroupements de filiales appartenant à un même pôle d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants. Les UGT identifiées au sein du Groupe LDC pour les filiales françaises, correspondent aux secteurs d'activités (Volaille et Traiteur) à l'exception d'une UGT « Œufs » pour le pôle Amont. Une UGT spédfique est identifiée pour chaque pays pour nos filiales étrangères (Pologne, Espagne).

2.5. Méthodes de conversion

- Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture.
- Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros en utilisant un cours moyen calculé en fonction des cours officiels à la fin de chaque mois.
- Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans les capitaux propres consolidés.

2.6. Actifs incorporels

- Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Il s'agit en l'espèce de logiciels, de marques ou de relations clientèles.
- Les logiciels sont amortis en linéaire sur 4 ans, les relations clientèles sont amorties en linéaire sur 12 ans. Les marques ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation annuel.
- Les marques sont considérées à durée de vie indéfinie et font l'objet de tests de dépréciation annuels. Ces tests de dépréciation sont basés sur une évaluation des marques selon la méthode de la valeur « market participant » en sommant les flux de

trésorerie actualisés que pourraient raisonnablement espérer le Groupe du fait de la détention de ces marques.

Ces flux de trésorerie sont déterminés en tenant compte d'un taux de croissance du chiffre d'affaires à marque sur un horizon à 5 ans. La méthode « Relief from Royalty » est ensuite appliquée au chiffre d'affaires prévu en appliquant un taux de Royalties intégrant le coût d'entretien de la marque à ce chiffre d'affaires. Ces flux sont ensuite actualisés, le taux retenu intègre une prime de risque spécifique au secteur d'activité.

2.7. Frais de recherche de développement

- Les frais de recherches sont comptabilisés en charges.
- Les frais de développement ne sont enregistrés à l'actif du bilan que dans la mesure où tous les critères de reconnaissance établis par l'IAS 38 sont remplis avant la mise sur le marché des produits.

2.8. Actifs corporels

- Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- En conformité avec la norme IAS 23 révisée, le Groupe enregistre dans le coût de revient des immobilisations, les intérêts d'emprunts lorsque les critères de la norme sont respectés.
- Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.
- Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet de tests de « perte de valeur » lorsque des événements indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.
- Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilité. Les principales durées sont les suivantes :

20 à 30 ans
4 à 10 ans
5 à 12 ans
4 à 5 ans
3 à 5 ans
10 ans

2.9. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrat de location – financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents aux actifs loués. Ils sont alors comptabilisés dès l'origine au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette financière correspondante figure au passif du bilan.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location – financement sont amortis sur la durée d'utilité.

 Les autres contrats sont des locations simples et les loyers sont comptabilisés en charges linéairement sur la durée du contrat.

2.10. Titres non consolidés et autres actifs financiers

- Les titres non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente et correspondent à des participations non cotées. Ils doivent être évalués à leur juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en capitaux propres. En l'absence de marché actif, la juste valeur est supposée équivalente au coût d'acquisition.
- Les autres actifs financiers regroupent notamment les dépôts de garantie versés et des créances détenues jusqu'à leur échéance évaluées au coût amorti ainsi que des Actifs Financiers disponibles à la vente évalués à leur juste valeur.

2.11. Stocks

- Les stocks de produits finis ou semi-ouvrés frais, de matières non consommables et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré ».
- Les stocks de produits finis sont évalués au coût unitaire moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure.
- Les produits fabriqués et en cours sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
- Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.
- Une dépréciation est effectuée sur les emballages ainsi que sur les pièces détachées lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés sur une période donnée.

2.12. Actifs biologiques

Les actifs biologiques correspondent à des volailles vivantes en cours d'élevage.
 Elles sont valorisées à leur juste valeur qui ne diffère pas de manière significative du coût de production incluant les charges directes et indirectes de production.

2.13. Créances

- Les créances sont valorisées au plus bas de leur valeur nominale ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée au cas par cas, après analyse menée dans le cadre du processus de recouvrement des créances mis en place.
- Une dépréciation est constatée lorsque le montant probable de recouvrement est inférieur à la valeur du bilan (provision).

2.14. Actions propres

- Les titres d'autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.
- Les plus ou moins-values de cession ainsi que l'application de la fiscalité s'y rapportant sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.15. Actifs courants de gestion de trésorerie

 Les actifs courants de gestion de trésorerie correspondent à des instruments monétaires à terme ne répondant pas à la norme pour être classés directement en trésorerie. Il s'agit de dépôts à terme dont l'échéance est comprise entre 3 mois et 12 mois.

2.16. <u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements dont l'échéance est inférieure à 3 mois dès l'origine sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

2.17. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans le poste « Autres passifs courants ». Elles sont reconnues dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

2.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) résultant d'événements passés dont le montant ou l'échéance est incertain, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

2.19. Avantages au personnel

Indemnités de départ en retraite

Il s'agit d'indemnités versées aux salariés à l'occasion de leur départ en retraite. Les départs sont à l'initiative des salariés. Le Groupe provisionne ces engagements, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié pour un maintien au sein du Groupe jusqu'au départ à la retraite, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les effets des écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social. Le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées à des organismes extérieurs. La charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Médailles du travail

Les médailles du travail sont calculées en fonction des accords d'entreprise s'appliquant à toutes les sociétés françaises du Groupe en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La provision est calculée en tenant compte de la gratification à verser aux salariés justifiant d'une certaine ancienneté. Un prorata est appliqué à cette provision afin de tenir compte des demandes réelles des salariés par rapport aux ayants droits. Le montant de la provision est déterminé en tenant compte également de différentes hypothèses actuarielles : ancienneté, taux d'actualisation...

2.20. Instruments financiers

En application d'IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de la valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

2.21. Gestion des risques

- Risque de crédit : Ce risque concerne essentiellement les créances commerciales qui dans le cas d'impayés généreront une perte financière pour le Groupe. Le Groupe a mis en place des procédures internes de gestion du crédit clients et de recouvrement de créances. De plus le Groupe a souscrit une assurance-crédit lui permettant de minimiser le risque sur certaines catégories de créances.
- Risque de liquidité: Le Groupe pratique une gestion prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et d'actifs financiers négociables et liquides afin d'honorer ses engagements. Au 28 Février 2015, la trésorerie nette ressort à 110 060 K€ à laquelle viennent s'ajouter les actifs courants de gestion de trésorerie pour 169 761 K€.
- Risque de taux d'intérêts: Le Groupe détient des actifs pour des montants significatifs portant intérêts. Ces actifs sont classés en « Actifs courants de gestion de trésorerie » pour un montant de 169 761 K€. Tous cœ actifs sont garantis en capital s'ils sont conservés jusqu'à l'échéance.
 Les emprunts sont comptabilisés le jour de leur mise en place à leur juste valeur de la contrepartie donnée, qui correspond à la trésorerie reçue, nette des frais d'émission connexes. Par la suite, et en l'absence d'une relation de couverture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Risque de change: Le Groupe est peu soumis aux risques de change, ses approvisionnements et ses ventes s'effectuant essentiellement en euros. Toutefois afin de réduire les risques subsistants, il a été mis en place des couvertures de change à terme sur les devises les plus fréquemment utilisées par le groupe dans ses échanges internationaux.
- Risque de matières premières: Le Groupe LDC, dans le cadre de sa gestion des risques sur les achats de matières premières, réalise des achats et ventes à terme de matières premières auprès d'agriculteurs ou de clients. L'intégralité des contrats d'achat et vente à terme entre dans le cadre de l'activité courante du Groupe. Ces contrats sont spécifiquement exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur l'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers. Le Groupe utilise des « Futures » sur le marché Euronext Liffe qui remplissent la définition d'instruments dérivés au sens de la norme IAS 39.

2.22. Impôts

 Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et leur valeur comptable au bilan.

- Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés, pour toutes les différences déductibles (reports en avant de déficits fiscaux, crédits d'impôts non utilisés) dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être imputés sur un bénéfice futur.

2.23. Produits des activités ordinaires ou chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est reconnu lors de l'expédition des marchandises à nos clients conformément à nos conditions générales de vente.

Les éléments comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires sont :

- les ristournes correspondant à des avoirs sur le chiffre d'affaires.
- les coopérations commerciales correspondant à des prestations de services fournies par la grande distribution ou d'autres réseaux de distribution permettant la mise en avant des produits.
- les nouveaux instruments promotionnels (NIP) comme des bons de réductions immédiates, des cartes de fidélité de magasins notamment.
- les participations publicitaires (budgets fixes accordés à nos clients pour des opérations promotionnelles de nos produits).

Du fait de son activité, le chiffre d'affaires fait auprès des éleveurs dans le cadre de la « semi-intégration » est éliminé.

La semi-intégration est un contrat par lequel nos sociétés organisant l'élevage vendent à des éleveurs des poussins et l'aliment permettant leur croissance jusqu'à leur enlèvement. Ces animaux sont ensuite rachetés aux éleveurs par nos sociétés d'organisation de production pour être revendus dans le Groupe aux sociétés d'abattage. Afin de neutraliser ces effets :

- le chiffre d'affaires fait avec les éleveurs dit « semi-intégration » est éliminé en contrepartie du coût des achats du vif ;
- et le chiffre d'affaires fait par les sociétés d'organisation de production aux sociétés d'abattage est également éliminé pour ne conserver que le chiffre d'affaires tiers.

2.24. Information sectorielle

Les 3 secteurs opérationnels présentés, en accord avec les informations internes utilisées par les principaux décideurs opérationnels du Groupe LDC sont les secteurs Volaille, Traiteur et International. L'activité Amont est intégrée dans le secteur Volaille.

L'activité Amont regroupe les activités d'élevage des volailles vivantes, la fabrication d'aliments pour l'élevage et la production d'œufs de consommation ainsi que le négoce de céréales nécessaires à la fabrication d'aliments. 100 % des volailles vivantes produites par le pôle amont sont vendues au pôle volaille. Les principaux décideurs opérationnels du Groupe considèrent l'activité volaille comme un secteur opérationnel à part entière dont l'activité amont n'est qu'une composante.

Les facteurs déterminants ou structurants qui ont permis de valider la cohérence et la conformité du découpage des secteurs opérationnels tels que suivis par les organes de direction sont les suivants :

- Structure économique identique des entités composant le secteur
- Nature des produits et services identiques
- Procédés de fabrication identiques
- Interconnexion des activités des entités composant le secteur
- Méthodes de distribution des produits, logistique et pratiques commerciales
- Localisation géographique des entités composant le secteur

Les différentes activités des secteurs opérationnels sont :

- Secteur volaille : Fabrication d'aliments, élevage de volailles, production d'œufs (activité « amont »), abattage, transformation et commercialisation des produits à base de volaille.
- **Secteur traiteur**: Fabrication de plats cuisinés, pizzas, sandwiches, galettes et crêpes, produits ethniques, pâtes à dérouler, quiches, tartes, tourtes.
- **Secteur international**: Elevage de volailles, abattage, transformation et commercialisation de produits à base de volaille. Entités situées en Pologne et en Espagne. Produits destinés aux marchés locaux ou à l'export.
- Les produits des activités ordinaires sont ventilés par zone géographique en fonction de la localisation des filiales composant le secteur. Le Groupe possède des filiales en France et à l'international (Pologne, Espagne).
- Le Groupe comptabilise les ventes et transferts inter-secteurs comme si ces ventes et transferts étaient réalisés avec des tiers, à des prix courants de marché.

2.25. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues inscrites en diminution des capitaux propres. En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué est équivalent au résultat par action présenté.

2.26. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

L'attribution d'actions gratuites répond à la définition d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et donne lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel évaluée sur la base de la juste valeur des actions déterminée à la date d'attribution. La charge de personnel cumulée est comptabilisée à hauteur des services rendus par les bénéficiaires en contrepartie des capitaux propres.

2.27. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du Groupe.

2.28. <u>Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession</u>

Les actifs destinés à être cédés sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession considérée comme hautement probable dans les 12 mois, et non au travers de leur utilisation.

Les actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé. Ils sont évalués au plus bas entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

2.29. Crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE)

Le CICE a été comptabilisé dans le poste « Charges de personnel » pour un montant de 19 289 K€. Le CICE encaissé par le Groupe au cours de l'exercice 2014-2015 a été utilisé conformément aux objectifs prévus par la loi et a permis notamment de soutenir les investissements industriels du Groupe.

NOTE 3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE GROUPE LDC

Liste des entreprises Consolidées	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Date de clôture
L.D.C.	Z.I. St Laurent 72300 Sablé/Sarthe	576850697	100 %	I.G.	28/02
L.D.C. VOLAILLE (1)	Z.I. St Laurent 72300 Sablé/Sarthe	433220399	100 %	I.G.	28/02
LDC TRAITEUR (2)	Z.I. St Laurent - 72300 Sablé/Sarthe	379042260	100 %	I.G.	28/02
HUTTEPAIN ALIMENTS (3)	Z.I.Nord - 24, rue Ettore-Bugatti 72650 La Chapelle St Aubin	576250062	100 %	I.G.	31/12
DROSED (4)	UI. Sokolowska 154 - 08.110 Siedlce -Pologne	Etrangère	100 %	I.G.	31/12
AVES LDC ESPAÑA (5)	P.I.de Vicolozano 05194 Avila Espagne	Etrangère	100 %	I.G.	31/12

- (1) LDC Volaille est la société « tête du pôle Volaille »
- (2) LDC Traiteur est la société « tête du pôle Traiteur »
- (3) HUTTEPAIN ALIMENTS est la société « tête du pôle Amont »
- (4) Une consolidation a été effectuée au niveau de cette société afin d'intégrer les trois filiales de la société DROSED : ROLDROB détenue à 100 %, SEDAR détenue à 99,77 % ainsi que la société DROSED SUROWIEC détenue à 100 %.
- (5) Une consolidation a été effectuée au niveau de cette société en intégrant globalement les sociétés SA AVILAVES GREDOS détenue à 100 % & LDC AN Elaborados détenue à 65 %. La société AN Melida détenue à 35 % a été consolidée en mise en équivalence.

Le Groupe LDC est organisé par pôles d'activités et certains pôles ne clôturent pas à la même date que la société mère. Comme précisé dans le rapport de contrôle interne, parmi les missions dévolues à l'équipe d'audit interne, figure notamment la revue des comptes semestriels et annuels dans l'ensemble des filiales du Groupe, tous pôles confondus. Ce travail essentiel à l'établissement des comptes annuels, base de nos comptes consolidés, doit être réalisé dans des conditions optimales d'efficacité et de fiabilité. L'équipe d'audit interne assure pratiquement la totalité des contrôles.

Notre organisation actuelle par pôle avec des dates de clôture décalées nous permet d'optimiser l'allocation de ces ressources internes.

Pour autant, compte tenu de cette situation, nous sommes particulièrement vigilants afin de recenser, identifier, mesurer et comptabiliser les impacts des événements significatifs intervenus dans la période intercalaire.

PERIMETRE PAR SECTEUR

SECTEUR VOLAILLE

POLE VOLAILLE

Liste des entreprises Consolidées	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Date de clôture
L.D.C.	Z.I. St Laurent 72300 SABLE/SARTHE	576850697	100 %	I.G.	28/02
L.D.C. VOLAILLE	Z.I. St Laurent 72300 SABLE/SARTHE	433220399	100 %	I.G.	28/02
L.D.C. AQUITAINE	Z.I. 4, chemin de l'Aiguillon – BP 9 33430 BAZAS	303527501	97,91 %	I.G.	28/02
LDC FOODS	ZI du Lay 56660 SAINT JEAN BREVELAY	453164436	100 %	I.G.	28/02
STAM	ZI « Le Grenouillé » - BP6 85390 MOUILLERON	547350017	100 %	I.G.	28/02
PROCANAR	La Haye – Lauzach 56190 LAUZACH	333953842	95 %	I.G.	28/02
CELTYS	Z.I 56240 PLOUAY	431569946	100 %	I.G.	28/02
CELVIA	Z.I St Jean Brevelay 56660 SAINT JEAN BREVELAY	950608406	95 %	I.G.	28/02
L.D.C. BOURGOGNE	Z.I. de Branges – BP 109 71501 LOUHANS cedex	310391503	100 %	I.G.	28/02
GUILLOT COBREDA	BP 20 71290 CUISERY	381354000	100 %	I.G.	28/02
LES FERMIERS DE L'ARDECHE	Z.A. Le Flacher 07340 FELINES	305120107	100 %	I.G.	28/02
PALMID'OR BOURGOGNE	Pari Gagné 71520 TRAMBLY	327529178	100 %	I.G.	28/02
GUILLET	Z.A. Le Grand Clos 49640 DAUMERAY	666980156	99,64 %	I.G.	28/02
L.D.C. BRETAGNE	Lanfains – BP 256 22800 QUINTIN	302049168	95 %	I.G.	28/02
L.D.C. SABLĒ	Z.I. St Laurent 72300 SABLE /SARTHE	444502025	100 %	I.G.	28/02
SNV	Z.I Les Fourmis – BP 41 61140 CHAPELLE D'ANDAINE	404432775	100 %	I.G.	28/02
MAIRET	71330 SIMARD	311473342	100 %	I.G.	28/02
CAILLES ROBIN	16 Bd des Capucines 85190 MACHE	316673987	100 %	I.G.	28/02
CORICO	Le Colombier 69860 MONSOLS	388039612	100 %	I.G.	28/02
ARRIVE	Rue du stade 85250 SAINT FULGENT	546650367	100 %	I.G.	28/02
ARRIVE AUVERGNE	Rue du stade 85250 SAINT FULGENT	432908614	100 %	I.G.	28/02
SOFIA	Rue du stade 85250 SAINT FULGENT	341329183	100 %	I.G.	28/02
S.L.B.	Rue des Frères Chappe 72200 LA FLECHE	539512616	51 %	M.E.	28/02
VOLFRANCE	Près le Bourg 29600 LA VICOMTE SUR RANCE	310470828	95 %	I.G.	28/02
SOCIETE BRETONNE DE VOLAILLE	Zone industrielle du Lay 56660 SAINT JEAN BREVELAY	808448757	95 %	I.G.	28/02
FARMOR	Z.I. de Bellevue 22200 SAINT-AGATHON	433122645	95 %	I.G.	28/02
MICHEL ROBICHON	12 rue Joseph Quilliou 56300 SAINT-THURIAU	400447520	95 %	I.G.	28/02
ROHAN VIANDES ELABORATION (1)	Les Cinq Chemins 56580 CREDIN	383273257	50 %	I.G.	28/02

LES VOLAILLES DE KERANNA	Keranna 56560 GUISCRIFF	433138302	95 %	I.G.	28/02
LE PLENIER BOSCHER	Zone artisanale de Guergadic 22530 MUR DE BRETAGNE	379313083	95 %	I.G.	28/02
LES VOLAILLES DE BLANCAFORT	Keranna 56560 GUISCRIFF	753711985	100 %	I.G.	28/02
LDC SERVICES	Z.I.St Laurent 72300 SABLE/SARTHE	799492897	100 %	I.G.	28/02
AU CHAPON BRESSAN	Rue du stade 01340 MONTREVEL EN BRESSE	311403554	100 %	I.G.	28/02

^{(1) :} Cette société est détenue à 50 % par la société SBV et à 50 % par un autre actionnaire. Toute la maîtrise technique de l'activité économique, les relations commerciales et l'élaboration des budgets d'investissements sont assurés par le Groupe LDC. De ce fait, la société SBV estime avoir le contrôle de cette société et a décidé de l'intégrer globalement.

POLE AMONT

Liste des entreprises Consolidées	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Date de clôture
HUTTEPAIN ALIMENTS	Z.I.N, 24 rue Ettoré Bugatti 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN	576250062	100 %	I.G.	31/12
JEUSSELIN	Le Bourg 72260 MONCE EN SAOSNOIS	696850098	56,97 %	I.G.	31/12
VERRON	Rue du huit mai 72160 THORIGNE SUR DUE	391652419	56,97 %	I.G.	31/12
ALIMAB	Rue de la Petite Vitesse – BP 45 72301 SABLE SUR SARTHE	576650865	100 %	I.G.	31/12
LOEUF	Le Pré du Doué – Route de la Chapelle St Fray- 72650 AIGNE	344652565	71,95 %	I.G.	31/12
AVIPRO	Le Moulin Barbier 72310 BESSE SUR BRAYE	399486539	100 %	I.G.	31/12
SOVOPA	Le Pré du Doué – Route de la Chapelle St Fray- 72650 AIGNE	318187556	100 %	I.G.	31/12
BELLAVOL	Rue des platanes 79250 NUEIL S/ARGENT	434080404	65 %	I.G.	31/12
BETINA	ZA de Lamboux 56250 ELVEN	411332703	100 %	I.G.	31/12
CORICO AMONT	Le Colombier 69860 MONSOLS	344154703	100 %	I.G.	31/12
BRESSANNE DE PRODUCTION	Z.I. Branges 71500 LOUHANS	381108281	100 %	I.G.	31/12
ARDEVOL	ZI. Le Flacher 07340 Félines	412115958	100 %	I.G.	31/12
RICHARD	Moulin Barbier 72310 BESSE SUR BRAYE	323505255	100 %	I.G.	31/12
CABRI PRODUCTION	Pari Gagné 71520 TRAMBLY	444642920	100 %	I.G.	31/12
HUTTEPAIN SOREAL	1 rue du Guidon 71500 LOUHANS	792645426	66 %	I.G.	31/12
VOLAILLES DE BRETAGNE	18 rue du Sabot 22440 PLOUFRAGAN	793117136	100 %	I.G.	31/12
SAVIGNY TRANSPORT	6, rue des Pâtis 41360 SAVIGNY/BRAYE	582106472	46,15 %	M.E	31/12
SAMO (1)	ZI route de Saint Jean de Sauves 86110 MIREBEAU	383959590	50 %	M.E	31/12

⁽¹⁾ Cette société est détenue à 50 % par un autre actionnaire. Toute la maîtrise technique de l'activité économique, les relations commerciales et l'élaboration des budgets d'investissement sont assurées par cet actionnaire. De ce fait la S.A. HUTTEPAIN ALIMENTS estime n'avoir qu'une influence notable sur cette société.

SECTEUR TRAITEUR

Liste des entreprises Consolidées	Siège	N° Siren	Contrôle	Méthode	Date de clôture
L.D.C. TRAITEUR	Z.I. St Laurent - 72300 SABLE SUR SARTHE	379042260	100 %	I.G.	28/02
ESPRI RESTAURATION	Z.I. Beaufeu – BP 18 72210 ROEZE SUR SARTHE	343397782	100 %	I.G.	28/02
LA TOQUE ANGEVINE	Z.I. d'Etriché - 49504 SEGRE CEDEX	323438028	100 %	I.G.	28/02
REGALETTE	Z.A. de Kerboulard 56250 SAINT NOLFF	397455189	100 %	I.G.	28/02
AGIS	Z.I. de Courtine 84000 AVIGNON	387744493	100 %	I.G.	28/02
MARIE SURGELE	8 Rue de l'industrie 86110 MIREBEAU	525361465	100 %	I.G.	28/02
MARIE	4 rue de la Couture 94150 RUNGIS	327280368	100 %	I.G.	28/02

NOTE 4 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dans le cadre de la simplification des structures juridiques, il a été procédé à une fusion des sociétés Cailles Robin, Rocvent et LDC Charmilles. En date du 31 janvier 2015, la société Cailles Robin a absorbé les sociétés Rocvent et LDC Charmilles. Cette fusion n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Les sociétés du pôle amont Ovalis et Huttepain Bouix ont été cédées respectivement le 31 mai 2014 et le 27 février 2015. Leurs résultats ont été consolidés jusqu'à la date de cession. Le résultat de cession de ces deux sociétés n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Le Groupe a procédé à l'acquisition de 6 sociétés du Groupe Avril : Farmor, Michel Robichon, Rohan Viandes Elaboration, Volailles de Keranna, Boscher Volaille et Volailles de Blancafort. Ces sociétés sont détenues par la société SBV (holding financière) qui a été créée au cours de l'exercice.

Ces acquisitions et cette alliance entre le Groupe Avril et le Groupe LDC ont pour but de renforcer leurs positions respectives dans la nutrition et les productions animales, et dans la filière volaille.

L'ensemble de ces sociétés est rattaché au secteur VOLAILLE et est intégré globalement. Compte tenu de la date d'acquisition au 27/02/2015, les résultats de ces sociétés seront consolidés à compter du 1^{er} mars 2015. Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe est toujours en cours d'analyse des actifs et des passifs acquis et n'a pas encore identifié la totalité des écarts d'évaluation sur ces actifs et passifs.

Les chiffres clés sont :

Volumes commercialisés en tonnes (année civile 2014) :	179 801
Chiffre d'affaires consolidé (année civile 2014) :	381 220
Endettement financier (au 28/02/2015):	3 470
Effectif:	1 081
Juste valeur des actifs et passifs identifiables (27/02/2015):	35 481

NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

Un écart de conversion est constaté entre les cours historiques et le cours de clôture, à savoir :

	31.12.2014	31.12.2013
Drosed (POLOGNE)	-794	762
TOTAL	-794	762

NOTE 6 - GOODWILL

- Les Goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie nettement indépendant et servant de base de calcul aux dépréciations.
- Les estimations de flux de trésorerie futurs actualisés sont réalisées sur les bases de données prévisionnelles
- Le calcul se base sur les hypothèses suivantes :
 - Utilisation d'un taux d'actualisation de 7 % en France et en Pologne et de 9 % pour l'Espagne

- Pas de taux de croissance à l'infini pour déterminer la valeur terminale
- Période de projection des flux de trésorerie de 3 ans sauf pour le pôle traiteur pour lequel les données prévisionnelles sont de 5 ans.

UGT Volaille et Pologne :

• Au 28 février 2015, les analyses de sensibilité relatives aux UGT Volaille et Pologne illustrent des valeurs recouvrables très nettement supérieures aux valeurs comptables. La direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable de ces UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable. De plus, historiquement, les variations entre réalisations et prévisions ont démontré la fiabilité du processus budgétaire.

UGT Traiteur:

Concernant l'UGT Traiteur, une variation à la hausse de 2,5 points du taux d'actualisation dans nos estimations de flux de trésorerie futurs ne conduirait pas à comptabiliser de dépréciation supplémentaire. Le pôle a connu des difficultés qui ont provoqué un certain décalage dans le passé entre les prévisions et les réalisations. Des décisions comme l'arrêt de l'activité de Courcouronnes ont été prises et devraient permettre d'atteindre les objectifs de la direction.

UGT Œufs:

Les hypothèses prévisionnelles établies par la Direction tablent sur un niveau de ROC positif sur les prochaines années. La réorganisation du secteur opérée au cours de l'exercice devrait permettre d'atteindre cet objectif.

UGT Espagne:

Le test de dépréciation effectué au 28/02/2015 a révélé une valeur d'utilité des actifs inférieure à la valeur comptable. Une dépréciation de 752 K€ a donc été comptabilisée.

GOODWILL		DI	DEPRECIATIONS				
UGT	Début d'exercice	Variations	28/02/2015	Début d'exercice	Variations	28/02/2015	28/02/2015
VOLAILLE	49 518	(1) 30 321	79 839	154	-154	0	79 839
TRAITEUR	52 003		52 003	565		565	51 438
POLOGNE	10 251	- 4	10 247	2 379		2 379	7 868
ESPAGNE	3 340		3 340	2 588	752	3 340	0
ŒUFS	4 139		4 139	2 159		2 159	1 980
TOTAL	119 251	30 317	149 568	7 845	598	8 443	141 125

(1) : Dont périmètre Glon Sanders : 30 919

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	28.02.14	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Reclassement	28.02.15
Valeurs brutes							
- Logiciels	32 402	893	(26)	976	782	251	33 714
- Marques (1)	45 846						45 846
- Autres	5 258	1 365		1		116	6 740
- Immo en cours	367			229		(367)	229
TOTAL	83 873	2 258	(26)	1 206	782	0	86 529
Amort/provisions							
- Logiciels	28 056	810	(26)	1 966	782	(435)	29 589
- Marques	3 780		` ,	900		` ,	4 680
- Autres	1 431	1 365		426		435	3 657
- Immo en cours	0						0
TOTAL	33 267	2 175	(26)	3 292	782	0	37 926
VALEUR NETTE	50 606	83	0	(2 086)	0	0	48 603

^{(1) :} Dont 13 602 K€ rattachés à l'UGT Volaille et 32 244 K€ rattachés à l'UGT Traiteur.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	28.02.14	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Augmentation	Diminution	Reclassement	28.02.15
Valeurs brutes							
Terrains	33 580	1 250	(70)	2 641	144	17	37 274
Constructions	524 046	35 447	(556)	22 290	5 728	7 127	582 626
Installations techniques –							
matériels et outillages	707 403	63 693	(912)	52 799	15 918	7 130	814 195
Autres immo corporelles	66 419	7 731	(71)	5 652	4 833	30	74 928
Immo en cours	6 469	878	(22)	20 254		(9 597)	17 982
Avances et acomptes	4 631	1 601	(1)	4 474		(4 712)	5 993
TOTAL	1 342 548	110 600	(1 632)	108 110	26 623	(5)	1 532 998
Amortissements							
Terrains – Aménagements	11 732	1 186		1 340	65		14 193
Constructions	323 579	20 918	(220)	25 109	5 558	334	364 162
Installations techniques –			, ,				
matériels et outillages	520 298	51 437	(617)	50 066	15 993	275	605 466
Autres immo corporelles	47 332	6 944	(56)	6716	4 599	15	56 352
TOTAL	902 941	80 485	(893)	83 231	26 215	624	1 040 173
VALEUR NETTE	439 607	30 115	(739)	24 879	408	(629)	492 825

Dont biens financés en location financement :

	28.02.2014	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	28.02.2015
Valeurs brutes		-			
Terrains	3 644	162		(940)	2 866
Constructions	59 105	12 794	905	(458)	72 346
Matériels industriels	5 713				5 713
TOTAL	68 462	12 956	905	(1 398)	80 925
Amortissements					
Terrains - Aménagements	294				294
Constructions	41 722	10 468	4 132	(405)	55 917
Matériels industriels	5 640		73	` ,	5 713
TOTAL	47 656	10 468	4 205	(405)	61 924
VALEUR NETTE	20 806	2 488	(3 300)	(993)	19 001

NOTE 9 - INVESTISSEMENTS FINANCIERS

9.1. Titres non consolidés

	Fraction du capital	Valeur au 28/02/2015	<u>Valeur au</u> 28/02/2014
SARL LA VOLAILLERIE	68 %	15	15
SA SASSO	10 %	61	61
SARL AGRIFRANCE Import-Export	33,33 %		8
SICA Maine Porcs	8,98 %	10	10
SCEA diverses	Inférieure à 20 %		1
Vendée Bretagne Volaille	35 %	76	37
Divers	Inférieur à 10 %	6	7
Total		168	139

 Le Groupe n'a aucune influence notable sur ces sociétés ou considère qu'elles ne sont pas significatives compte tenu de leur taille.

9.2. <u>Titres mis en équivalence</u>

	28.02.2014	Reclassement	Augmentation	Diminution	28.02.2015
Goodwill	4 070				4 070
Quote part des capitaux propres	10 289		180	347	10 122
TOTAL	14 359		180	347	14 192

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont :

	% de Détention	Chiffres d'affaires	Résultat net consolidé	Actif net consolidé	Quote-part des capitaux propres
Savigny	46 %	3 851	85	1 178	543
Samo	50 %	19 032	(11)	1 541	771
AN Melida	35 %	144 466	675	24 459	8 561
SLB	51 %	-	105	485	247
Ovalis (1)	50 %	47 974	(56)		0

(1) : Données du 01/01/2014 à la date de cession

9.3. Autres actifs financiers

	28.02.14	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	28.02.15
Valeurs brutes					
Prêts	5 138	(220)	3 893	1 530	7 281
Placements financiers	0				
Autres	2 897	(24)	540	518	2 895
TOTAL	8 035	(244)	4 433	2 048	10 176
Dépréciation					
Prêts	160	(13)	33	17	163
Autres	1 121	, ,		76	1 045
TOTAL	1 281	(13)	33	93	1 208
VALEUR NETTE	6 754	(231)	4 400	1 955	8 968

NOTE 10 - STOCKS

	28.02.15	28.02.14
Valeurs brutes		
Matières premières	57 564	51 951
Pièces détachées	17 517	14 819
Prod. Intermédiaires et finis	116 782	107 185
Marchandises	9 577	9 075
En cours de production	1 511	1 872
TOTAL	202 951	184 902
Dépréciation		
Matières premières	1 575	1 762
Pièces détachées	2 944	2 489
Prod.intermédiaires et finis	14 454	14 192
Marchandises	406	111
En cours de production		
TOTAL	19 379	18 554
VALEUR NETTE	183 572	166 348

NOTE 11 - CREANCES

- L'ensemble des créances clients est à moins d'un an.
- Les autres créances de l'actif courant sont à moins d'un an et valorisées à leur valeur nominale.

Tableau de dépréciation des créances

	28.02.14	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Dotation	Reprise	28.02.15
Créances clients	7 290	172	(21)	1 269	2 266	6 444
Autres actifs courants	37			125	17	145
TOTAL	7 327	172	(21)	1 394	2 283	6 589

NOTE 12 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

 La trésorerie comprend les comptes bancaires, les liquidités et les placements en valeurs mobilières. Le détail est le suivant :

	28/02/2015	28/02/2014
Valeurs mobilières de placement	101 116	41 599
Disponibilités	94 353	76 197
TRESORERIE ACTIF	195 469	117 796
Concours bancaires courants	85 409	95 522
TRESORERIE NETTE	110 060	22 274

NOTE 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL
Titres non consolidés				168	168
Autres actifs financiers			8 968		8 968
Créances clients			436 828		436 828
Autres actifs courants			90 098		90 098
Actifs courants de gestion de trésorerie				169 761	169 761
Trésorerie et équivalents	195 469				195 469
TOTAL	195 469		535 894	169 929	901 292

NOTE 14 – CAPITAUX PROPRES

14.1. Capital social

- Le capital social est composé de 8 157 378 actions de 0,80 euros chacune.
- Le nombre d'actions en circulation n'a pas évolué au cours de l'exercice.
- Le montant des dividendes par action distribués au cours de l'exercice est de 1,80 €. Il n'y a pas d'actions à dividendes prioritaires.

14.2. Actions propres

 L'assemblée générale ordinaire du 21 août 2014 a donné l'autorisation au Directoire d'opérer en bourse sur ses propres actions dans les conditions fixées aux articles L-225-209 et suivants du Code de commerce.

Actions d'autocontrôle (1)	Nombre de titres	Montant
Au 28 Février 2014	80 878	5 136
Acquisitions dans le cadre du contrat de rachat d'actions	4 550	589
Cessions	- 81 573	- 5 224
Au 28 Février 2015	3 855	501

(1): Hors contrat de liquidités

Les titres d'autocontrôle ont été portés en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 501 K€. Au 28 Février 2015, la société détient en autocontrôle 0,05 % du capital social.

NOTE 15 - PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

	28.02.2014	Ecart de conversion	Mouvement périmètre	Ecarts actuariels	Dotation	Rep. utilisée	Rep. non utilisée	Reclass	28.02.2015
Passifs non courants									
Avantages du personnel	49 010	(56)	2 433	9 004	2 497	128			62 760
Sous total	49 010	(56)	2 433	9 004	2 497	128			62 760
Passifs courants									
Risques commerciaux	15 944		(264)		9 120	2 829	324		21 647
Risques sociaux	3 592		256		(1) 8 553	436	1 027		10 938
Impôts et taxes	7 344		217		1 035	554	5 203		2 839
Autres	3 497	(24)	565		⁽²⁾ 14 121	2 143	604		15 412
Sous total	30 377	(24)	774		32 829	5 962	7 158		50 836
Total	79 387	(80)	3 207	9 004	35 326	6 090	7 158		113 596

(1) : dont restructuration du pôle traiteur pour 6 907 K€.

(2) : dont provision pour amende Autorité de la concurrence pour 10 000 K€.

- Les écarts actuariels concernant les Indemnités de Départ en Retraite sont comptabilisés par les réserves consolidées.
- Un litige commercial est en cours dans le pôle amont du secteur volaille. La société Groupe APPRO a assigné la société SOVOPA, filiale du Groupe LDC pour un montant significatif.

Les dirigeants du Groupe LDC, compte tenu des éléments en leur possession lors de l'arrêté des comptes et confortés par les informations en provenance de leur conseil, jugent infondées les demandes de la partie adverse et ont décidé de ne pas constituer de provision à la clôture de l'exercice.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 30 Avril 2010, la SA APPRO a été débouté de ses demandes. La société Groupe APPRO et ses actionnaires ont décidé de faire appel de cette décision.

NOTE 16 - AVANTAGES AU PERSONNEL

	28/02/2015	28/02/2014
Indemnités de départ en retraite	60 349	46 843
Médailles du travail	2 411	2 167
TOTAL	62 760	49 010

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour les calculs des indemnités de départ en retraite et médailles du travail sont les suivantes :

Taux d'actualisation	1,30 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,70 %
Age de départ en retraite :	
Ouvriers, employés	60 ans
Agents de maîtrise	62 ans
Cadres	65 ans

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de notation AA de même maturité que les engagements (12 ans).

Au 28 Février 2015, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,5 points du taux aurait diminué la dette du Groupe de 4 400 milliers d'euros.

La loi du 4 Mai 2004 reconnaît aux salariés français un droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis annuellement sont cumulables sur une durée de 6 ans. Droits acquis par les salariés du Groupe au 31/12/2014 : 1 496 113 heures. Au 1^{er} janvier 2015, ces heures ont été transférées au compte personnel de formation.

16.1. <u>Indemnités de Départ en Retraite</u>

Les éléments ci-dessous concernent le Groupe à l'exception des filiales Espagnoles.

	28/02/2015	28/02/2014
Valeur des engagements à l'ouverture	46 843	40 577
Coût des services rendus	2 798	2 480
Coût financier	1 294	1 563
Réduction/liquidation et prestations versées	(1 964)	(1 376)
Charge de l'exercice	2 128	2 667
Ecart de conversion	(56)	(32)
Mouvement de périmètre	2 430	19
Gains et pertes actuariels reconnus par les réserves	9 004	3 612
Valeur des engagements à la clôture	60 349	46 843

NOTE 17 - EMPRUNTS

Dans le cadre des acquisitions de la société MARIE et du Groupe ARRIVE en 2009, le Groupe LDC a contracté auprès des banques un financement de 60 M€ utilisable par tranche et sur une durée maximale de 5 années. Ce financement est arrivé à échéance le 8 décembre 2014 et il n'existe donc plus d'emprunts concernant ce financement au 28 février 2015.

Afin de pouvoir répondre rapidement à tout besoin futur en matière de croissances externes, de nouvelles lignes de crédit ont été souscrites le 3 mars 2014 pour un montant de 100 M€. Le montant disponible au 28 février 2015 s'élève à 100 M€ utilisé à hauteur de 98 M€ à cette date. Ces emprunts sont rémunérés sur la base du taux EURIBOR augmenté de la marge appliquée à la société LDC par les banques.

Ces emprunts prévoient un certain nombre d'obligations en matière de gestion du Groupe et d'objectifs de ratios financiers, dont le non-respect peut entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces emprunts.

L'ensemble des obligations est largement respecté par le Groupe LDC au 28 février 2015.

17.1. Analyse par catégories

	28/02/2015	28/02/2014
Emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédits	114 424	31 101
Emprunt et dettes financières liés aux contrats de location financement	1 751	3 259
Emprunt et dettes diverses	16 712	13 546
TOTAL	132 887	47 906

Les emprunts et dettes diverses comprennent pour l'essentiel des comptes courants et des dettes de participation aux salariés.

17.2. Analyse par échéance

	28/02/2015	28/02/2014
Moins de 1 an	110 122	23 540
Entre 1 et 5 ans	18 933	19 138
Plus de 5 ans	3 832	5 228
TOTAL	132 887	47 906

17.3. Analyse par taux

L'endettement à taux variable du Groupe provient pour l'essentiel du financement de 100 M€ utilisé au 28 Février 2015.

NOTE 18 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	28/02/2015	28/02/2014
Avances et acomptes sur commande	34 296	25 103
Dettes fiscales et sociales	197 426	177 954
Fournisseurs d'immobilisations	22 446	12 839
Dettes diverses	7 736	4 234
Produits constatés d'avance	7 594	6 325
TOTAL	269 498	226 455

NOTE 19 - IMPOTS SOCIETES

Une convention d'intégration fiscale existe entre certaines sociétés du pôle volaille et certaines sociétés du pôle traiteur.

L'intégration fiscale a généré une économie d'impôt de 7 822 K€.

19.1. Taux théorique de l'impôt

	2014/2015	2013/2014
Résultat avant impôt	142 792	115 922
IS exigible	50 429	39 646
IS différé	- 2 887	-322
Total	47 542	39 324
Taux moyen	33,29 %	33,92 %
Taux de la société consolidante	38,00 %	38,00 %

19.2. Rationalisation de la charge d'impôt

	2014/2015	2013/2014
Résultat avant impôt	142 792	115 922
Impôt théorique au taux de la société consolidante	54 260	44 050
Impôt relatif à des déficits fiscaux non activés de	950	1 207
l'exercice		4 0 4 0
Désactivation d'impôt relatif à des déficits fiscaux antérieurs		1 212
Impôt sur le CICE non imposable	- 7 330	- 5 616
Impôt sur l'amende ADLC non déductible	3 800	0 0 1 0
Différences de taux d'imposition entre mère et filiales	- 3 250	- 1 926
Effet du report variable	- 47	1 049
Contribution 3 % dividendes	436	437
Diverses réintégrations et déductions fiscales à	17	2 472
caractère permanent		
Impôt sur plus-value de cession d'actions propres	1 890	
Crédits d'impôts	- 3 666	- 3 106
Divers	482	- 455
Charge d'impôts	47 542	39 324

19.3. Ventilation des actifs / passifs d'impôts différés

La différence entre les impôts différés Actif et Passif figurant au bilan est de 18 235 K€. Le détail est le suivant :

IMPOTS DIFFERES ACTIF

	28/02/2015	28/02/2014
Congés payés	2 969	2 869
Participation	4 997	4 769
Avantage du personnel	21 598	16 718
Déficits fiscaux reportables	4 699	3 622
Provisions non admises fiscalement	5 316	5 962
Autres décalages temporaires	12 410	8 354
TOTAL A	51 989	42 294

IMPOTS DIFFERES PASSIF

	28/02/2015	28/02/2014
Amortissements dérogatoires	40 071	37 180
Juste valeur des immobilisations	20 561	18 575
Contrat de location financement	6 108	5 652
Autres	3 484	4 326
Total B	70 224	65 733

Solde impôt différé A-B (1) (1	18 235)	(23 439)
--------------------------------	---------	----------

(1) Les impôts différés actif et passif ont fait l'objet d'une compensation pour une même entité fiscale.
 Impôts différés actif présentés en actifs non courants
 8 638 K€
 Impôts différés passif présentés en passifs non courants
 26 873 K€

19.4. Rapprochement variation impôts différés / charges d'impôts différés

	2014/2015	2013/2014
Solde impôt différé net	(18 235)	(23 439)
Impôts différés passés par capitaux propres	(3 341)	
Variation de périmètre	986	
Ecart de conversion sur impôts différés	38	
	(20 552)	(23 439)
Charge d'impôts différés	(2 887)	

19.5. Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Compte tenu, à la date de clôture des comptes, du caractère incertain de leur récupérabilité, les actifs nets d'impôts non comptabilisés se rapportant à des déficits fiscaux non imputés, représentent un total de 8 270 K€.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS DONNES ET DETTES GARANTIES

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Cautions données (1)	11 150
Autres engagements (2)	10 914
TOTAL	22 064

- (1) Dont cautions sur emprunt et découvert 10 330 K€, caution sur engagement de crédit-bail 820 K€.
- (2) Dont engagements fournisseurs 10 914 K€.

Les cautions sont données essentiellement par la société mère au profit de ses filiales. Les autres engagements sont donnés par des filiales à des tiers.

Les emprunts de certaines filiales sont garantis par la société mère.

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Engagement de crédit-bail	88
Divers	1 463
TOTAL	1 551

NOTE 21 - INFORMATION SECTORIELLE

21.1. Secteurs d'activité

	VOL	AILLE	TRAITEUR		INTERNATIONAL		ELIMINATION		TOTAL	
	28/02/15	28/02/14	28/02/15	28/02/14	28/02/15	28/02/14	28/02/15	28/02/14	28/02/15	28/02/14
Ventes externes	2 318 250	2 327 008	508 679	496 334	200 778	202 435			3 027 707	3 025 777
Ventes à d'autres secteurs intragroupe	24 500	20 072	5 059	6 896	4 443	5 039	- 34 002	-32 007	0	0
Ventes des secteurs	2 342 750	2 347 080	513 738	503 230	205 221	207 474	-34 002	-32 007	3 027 707	3 025 777
Résultat opérationnel courant	143 964	116 407	1 824	- 90	7 677	5 882			153 465	122 199
Charge (-) ou produit d'impôt	- 51 533	-40 726	5 742	2 734	- 1 751	-1 332			-47 542	-39 324
Actifs sectoriels	1 371 223	1 105 776	338 882	311 019	105 911	107 281			1 816 016	1 524 076
Passifs sectoriels (hors fonds propres)	552 896	376 318	368 609	340 994	72 833	76 267			994 338	793 579
Dotation amortissements et provisions	71 105	66 325	17 048	17 563	3 105	3 831			91 258	87 719
Investissements	80 780	70 668	25 961	17 236	2 575	4 613			109 316	92 517
Effectifs	12 203	11 428	2 946	2 961	1 793	1 716			17 323	16 105

21.2. <u>Secteurs géographiques</u>

		Localisatio	TOTAL			
	Frai	nce	International		TOTAL	
	28/02/2015 28/02/2014		28/02/2015	28/02/2014	28/02/2015	28/02/2014
Ventes externes	2 826 929	2 823 342	200 778	202 435	3 027 707	3 025 777
Actifs sectoriels	1 710 105	1 416 795	105 911	107 281	1 816 016	1 524 076
Investissements	106 741	87 904	2 575	4 613	109 316	92 517
Effectifs	15 530	14 389	1 793	1 716	17 323	16 105

Note 22 - Effectifs

	28/02/2015	28/02/2014
Ouvriers	13 722	12 987
Employés	1 470	1 197
Agents maîtrise	1 450	1 310
Cadres	681	611
Effectif moyen (1) (2) (3)	17 323	16 105

- (1) Contrats à durée indéterminée et déterminée des sociétés consolidées en I.G.
- (2) Changement de périmètre = 1 041 (3) Dont effectif à l'étranger = 1 793

NOTE 23 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Le montant des rémunérations totales et avantages de toute nature alloués au titre de l'exercice aux dirigeants du Groupe s'élève à 1 535 milliers d'euros.

La rémunération des dirigeants est composée de :

- Avantages à court terme :

Salaires, parties fixe et variable, versés : 1 503 milliers d'euros

Jetons de présence versés aux membres

du conseil de surveillance : 32 milliers d'euros

- Paiement en actions :

NEANT

Aucun engagement n'a été pris par la société, au bénéfice de ses mandataires sociaux, à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions.

Aucun crédit, aucune avance n'a été allouée aux dirigeants de la société conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	2014/2015	2013/2014
Provision pour risque fiscal	4 897	(5 247)
Plans sociaux et autres charges de restructuration	(9 039)	
Dépréciation de la marque Luang	(900)	
Amende Autorité De La Concurrence	(10 000)	
Plus et moins-values exceptionnelles sur cessions d'immobilisations corporelles		(1 310)
Dépréciation du goodwill de l'UGT Oeuf		(2 159)
Dépréciation du goodwill de l'UGT Espagne	(751)	,
Dépréciation d'actifs corporels en Espagne	(350)	(534)
Autres produits et charges opérationnels	(16 143)	(9 250)

NOTE 25 - RESULTAT FINANCIER

	2014/2015	2013/2014
Coût ou produit de l'endettement financier		
<u>net</u>		
. Revenus des placements et VMP	5 559	3 371
. Différence de change	676	(45)
. Intérêts et charges financières	(2 228)	(1 805)
	4 007	1 521
Autres produits et charges financiers		
. Dotation et reprise dépréciation financière	97	371
. Autres produits financiers	2 012	1 564
. Autres charges financières	(646)	(484)
	1 463	1 451
Résultat financier	5 470	2 972

NOTE 26 – EVENEMENTS POSTERIEURS

■ Le Groupe LDC a acquis 97,81 % du capital de la société DROP basée en Pologne. Cette opération de croissance externe s'inscrit dans le cadre du développement du pôle International qui clôture son exercice au 31 Décembre.

Compte tenu de la date d'acquisition, la société Drop sera consolidée lors du prochain exercice.

Chiffres clés au 31/12/2014 sur un exercice de 12 mois :

Chiffre d'affaires	47,2 M€
Résultat d'exploitation	- 1,2 M€
Capitaux propres	3,9 M€
Endettement financier	4,4 M€

■ Aucun autre évènement important ou ayant un lien direct et prépondérant avec une situation existante à la clôture n'est survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes consolidés.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société L.D.C., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Goodwills

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwills, selon les modalités décrites dans les notes 2.4 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

Provisions et passifs éventuels

Les notes 2.18 et 15 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux provisions et passifs éventuels et en présentent l'évolution au cours de l'exercice. Nos travaux ont consisté à apprécier les estimations retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi qu'à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Rennes et Nantes, le 2 juillet 2015.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT IS Vincent Broyé ERNST & YOUNG et Autres Stanislas de Gastines

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXE AU 28 FEVRIER 2015 DE LDC SA

1 – BILAN LDC SA

ACTIF

(en K€)		F	Exercice 2014/2015		
	Notes	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	2013/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1) (2)	374	347	27	25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)(2)	772	593	179	263
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(3) (8)	711 941	2 280	709 661	659 200
Titres de participation		546 686	2 280	544 406	544 351
Créances rattachées		164 745		164 745	109 705
Autres		510		510	5 145
ACTIF IMMOBILISE		713 087	3 220	709 867	659 489
Créances clients et comptes rattachés		3 288		3 288	3 573
Autres créances et comptes de régularisat	ion	2 167		2 167	554
Valeurs mobilières de placement	(6)	168 427		168 427	86 187
Disponibilités		1 665		1 665	5 142
Charges constatées d'avance		96		96	92
ACTIF CIRCULANT	(5)	175 643		175 643	95 548
TOTAL GENERAL		888 730	3 220	885 510	755 037

PASSIF

(en K€)	Notes	Exercice	Exercice
, , ,		2014/2015	2013/2014
Capital		6 526	6 526
Prime d'émission, de fusion, d'apport		53 533	53 533
Réserves légales		653	653
Autres réserves		501 465	487 290
Résultat de l'exercice		37 348	28 707
Provisions réglementées	(8)	1 568	1 335
CAPITAUX PROPRES	(7)	601 093	578 044
Provisions pour risques		250	
Provisions pour charges		1 081	865
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGE	S (8)	1 331	865
Emprunts et dettes financières		275 281	166 424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 490	2 711
Dettes fiscales et sociales		3 314	6 530
Dettes sur immobilisations et comptes rattac	hés		
Autres dettes		1	462
DETTES ET REGULARISATIONS	(5)	281 086	176 128
TOTAL GENERAL		883 510	755 037

2 - COMPTE DE RESULTAT DU 01.03.14 au 28.02.15

(en K€)		Exercice	Exercice
	Notes	2014/2015	2013/2014
Production vendue de services		14 061	13 452
CHIFFRE D'AFFAI ES NET	(9)	14 061	13 452
Reprises sur prov. amort. et transferts			
Autres produits		2 037	1 598
PRO UITS D'EXPLOITATION	(9)	16 098	15 050
Autres achats et charges externes		6 438	6 529
Impôts taxes et versements assimilés		388	368
Salaires et traitements		4 493	4 863
Charges sociales		1 848	2 066
Dotations amortissements sur immo.	(2)	568	141
Dotations prov. pour risques et charges	(8)		
Autres charges		32	28
CHARGES D'EXPLOITATION		13 767	13 996
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 331	1 054
RESULTAT FINANCIER	(3) (11)	33 143	29 303
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		35 474	30 357
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(12)	5 194	-368
PARTICIPATION DES SALARIES		144	138
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	(13)	3 175	1 144
TOTAL DES PRODUITS		62 533	55 042
TOTAL DES CHARGES		25 185	26 335
BENEFICE		37 348	28 707

ANNEXE SUR LES COMPTES DE LA SA LDC AU 28 FEVRIER 2015

Faits caractéristiques

Le Groupe LDC a annoncé le 17 octobre 2014 un projet d'alliance avec le Groupe Sofiprotéol (devenu Avril) afin de renforcer ses positions dans la filière volaille notamment dans la région Bretagne.

Le 27 février 2015, le Groupe LDC a acquis, après en avoir reçu l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence, les 6 sites industriels du Groupe Avril, par sa filiale LDC Volaille détenue à 100 %.

Dans ce cadre, il a été créé la SAS Société Bretonne de Volaille détenue au 28 février 2015 par LDC Volaille à hauteur de 95 % et Avril à 5 %.

Cette nouvelle société détiendra les titres des sociétés Bretonnes nouvellement acquises et du Groupe LDC.

Principes et méthodes comptables

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28 février 2015 d'une durée de 12 mois, du 1er mars 2014 au 28 février 2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Image fidèle, comparabilité
- Régularité, sincérité
- Prudence

et selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Mouvements	Valeur au début de l'exercice	Augmentatio ns	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Valeur brute				T CALCITOTO
Concessions et droits similaires	364	10		374
Installations techniques, matériels	2			2
Matériel de transport	546		48	498
Matériel de bureau et informatique, mobilier	263	8		271
Immobilisations en cours				
TOTAL	1 175	18	48	1 145
Amortissements				
Amortissement des concessions et droits	338	9		347
Amortissements des installations techniques, matériels	1	1		2
Amortissement du matériel de transport	354	69	48	375
Amortissement du matériel de bureau et mobilier	193	24		216
TOTAL	886	102	48	940
Valeur nette	289			205

Note 2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les amortissements sont calculés selon le système linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées.

La valeur résiduelle est considérée comme nulle.

L'amortissement dégressif est calculé en fonction des durées d'usage communément admises.

L'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (provisions réglementées)

Durée d'utilité

Logiciels	4 ans
Matériel de transport	4 ou 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Note 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET CREANCES RATTACHEES

Titres de participation :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition. Les frais d'acquisition sont amortis en dérogatoire sur cinq ans.

La valeur d'inventaire des titres de participation s'apprécie notamment par rapport à leur valeur d'utilité et à leur valeur de marché.

La valeur d'utilité se détermine en fonction des perspectives de rentabilité et d'activité du secteur ou de l'entreprise et de la valeur stratégique de la participation pour le groupe.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres titres:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

(en milliers d'€uros)

Mouvements de l'exercice	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Titres de participation	545 544	1 214	73	546 686
Créances rattachées	109 705	66 505	11 464	164 745
Autres titres immobilisés	9			9
Actions propres	5 136	589	5 224	501
• •				
TOTAL	660 394	68 308	16 761	711 941
Amortissements et provisions				
Titres de participation	1 194	1 090	4	2 280
Créances rattachées	0			0
TOTAL	1 194	1 090	4	2 280
VALEUR NETTE	659 200			709 662

Note 4 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières	709 152	
Créances	2 556	
Dettes	178 592	
Produits financiers	33 203	
Charges financières	578	

Nous vous informons que les transactions avec les parties liées ont été effectuées avec des sociétés sous contrôle exclusif.

Note 5 - CREANCES ET DETTES

Les créances de l'actif circulant sont à moins d'un an et valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

<u>Produits à recevoir</u>: (en milliers d'euros)

	Montan
Intérêts Courus	46
Clts Factures à Etab.Fr.	384
Clts Factures à Etab.Exp.	152
Fourn. Avoir à Recevoir	58
Etat produits à recevoir	
Intérêts Courus s/placemt	277
Intérêts Courus à recevoir	3
otal	924

Les montants inscrits dans cette rubrique ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Etat des échéances des dettes :

(en milliers d'euros)

,	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
DETTES		A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au	A plus de 5 ans
	Brut		plus	
Dettes financières (1)	277 281	277 110	171	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 490	2 490		
Dettes fiscales et sociales	3 314	3 170		144
Dettes diverses	1	1		
TOTAL	283 086	282 770	171	144

(1) Dont associés groupe : 178 377 K€

Charges à payer:

(en milliers d'euros)

	Montant
Fourn.Fact.Non Parvenues	1 691
Intérêts sur Emprunts	159
Intérêts Courus à Payer	0
Intérêts Participations	4
Congés payés	520
Participations	144
Personnel Aut.Charges à P	887
Org.Sociaux Chges à payer	547
Etat divers à payer	279
Total	4 231

Les montants inscrits dans cette rubrique ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Note 6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste de valeurs mobilières est constitué :

- De certificats de dépôt et de billets de trésorerie
- D'OPCVM dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable. Elles sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Note 7 - CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 6 525 902 €, divisé en8 157 378 actions ordinaires de 0,80 €.

<u>Variations des capitaux propres</u> (en milliers d'euros)

Au 28/02/2014	578 044
Distribution de dividendes Variation provisions réglementées Résultat de l'exercice	-14 532 233 37 348
Au 28/02/2015	601 093

Note 8 – PROVISIONS

(en milliers d'euros)

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées Amortissements dérogatoires	1 335	249	16		1 568
TOTAL	1 335	249	16		1 568
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour pensions et oblig. Similaires Provisions pour impôts Autres provisions pour risques et charges Provisions pour gros entretien	865	250 216			250 1 081
TOTAL	865	466			1 331
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations financières Sur valeurs mobilières de placement	1 194	1 090	4		2 280
TOTAL	1 194	1 090	4		2 280
TOTAL GENERAL	3 395	1 805	20		5 179
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	466 1 090 249	4 16		

<u>Provisions pour avantages au personnel :</u> Les provisions pour indemnités de départ en retraite et médaille du travail sont calculées en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées et soumises à charges sociales.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- Taux d'actualisation : 1.30 %

- Taux de réévaluation des salaires (inflation comprise) : 2.70 %

- Taux d'inflation : 1.50 %

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé dont le montant ou l'échéance est incertain, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources.

Note 9 – ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société LDC, en tant que société mère, a plusieurs activités :

- Une activité financière de prise de participations et gestion de celles-ci,
- Une activité gestion des marques et brevets pour le compte du groupe,
- Une activité d'animation.

Ces différents services ont été rémunérés en 2014/2015 de la façon suivante :

- Chiffre d'affaires	Activité d'animation	9 631 K€
	Prestation media	4 394 K€
	Autres activités annexes	36 K€
- Produits divers	Redevance de marque	1 507 K€
- Produits financiers	Dividendes reçus	32 202 K€

Note 10 – PERSONNEL

a) Ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié

	Total
Cadres	35
Agents de maîtrise	4
Employés	6
	45

b) Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et surveillance :

- Directoire 186 K€

- Conseil de Surveillance : 78 K€

c) Droit individuel de formation

Droits acquis par les salariés au 31/12/2014 : 3 890 heures

Suite à l'application de la loi portant sur la réforme de la formation continue, ces heures ont alimenté le compte de personnel de formation (CFP) au 1er janvier 2015.

Note 11 - RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	2014/2015	2013/2014
- Dividendes reçus	32 202	28 561
- Autre résultat financier sur participation	(1) - 678	(1) - 862
- Produits placement	1 626	1 609
- Autres	- 7	- 5
	33 143	29 303

⁽¹⁾ Dont dotation aux provisions sur les titres et compte courant Aves LDC España 1 090 K€ en N impact perte sur créances sur participation 930 K€ en N-1.

Note 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	Charges	Produits
- Valeurs comptables des éléments	5 297	
d'actif cédés		
- Amortissements dérogatoires	249	
- Autres produits exceptionnels sur		15
opérations de gestion		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		10 708
- Amortissements dérogatoires		
		16
	5 546	10 739

Note 13 – IMPOTS SUR LES SOCIETES

a) Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices propre à la société

- Crédit d'impôt	- 104 K€
- Crédit d'impôt	
•	3 175 K€

b) Accroissement et allègement de la dette future d'impôts propre à la société

- Accroissement de la dette future d'impôts	523 K€
- Allégement de la dette future d'impôts	408 K€

c) Informations relatives au régime de groupe (régime art. 223 A à U du CGI)

LDC est la société mère d'un groupe fiscalement intégré composé des sociétés du pôle volaille et traiteur clôturant au 28.02.15.

• Durée d'application de l'option

L'option a été formulée avec effet au 1^{er} mars 2003.

• Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble

Méthode de réallocation des déficits

La société mère crédite immédiatement la filiale déficitaire de l'économie qu'elle réalise en utilisant tout ou partie de son déficit, la filiale déterminant au cours des exercices ultérieurs sa charge d'impôt sans tenir compte des déficits déjà utilisés par la société mère.

• Informations relatives à l'impôt comptabilisé

Economie d'impôt réalisée par l'intégration fiscale : 876 K€

Note 14 - ENGAGEMENTS DONNES ET DETTES GARANTIES

Engagements donnés	
- Avals, cautions et garanties donnés	8 196 K€
. dont fournisseurs	
. « financements	8 196 K€
dont concernant:	
. les filiales	8 196 K€

Note 15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques de change et de taux étant faibles, la société ne fait pas appel aux instruments financiers de couverture.

Note 16 – LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

	Capital	Réserves, Primes et report à		Val. Brute Titres	Val. Nette Titres	Prêts,	Cautions	Chiffres d'affaires	Résultat Net	Date de clôture
Dénomination FILIALES A PLUS DE 50 %		nouveau	Dividendes							
SASU LDC VOLAILLE	126 534	191 588	100 % 27 205	292 603	292 603	52 619		1 083	20 097	28/02
SASU LDC TRAITEUR	63 000	12 052	100,00 %	105 554	105 554	39 825		1 067	-239	28/02
SAS HUTTEPAIN ALIMENTS	831	9 972	100,00 %	36 279	36 279	13 969		180 208	3 141	31/12
DROSED (Pologne)	2 153	28964	100 %	27 707	27 707	2 000	2 254	128 204	2 340	31/12
SL AVES LDC ESPANA (Espagne)	2 325	-25	100,00 %	3 539	1 260	13 820		0	- 1 089	31/12
SAS ARRIVE	5 402	46 692	45% 2 917	36 142	36 142			456 566	15 404	28/02
SAS SOFIA	3 203	1 413	100% 2 080	44 862	44 862			0	3 529	28/02
FILIALES DE 10 A 50 %										

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société L.D.C. S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participation :

La note 3 de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des titres de participation.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Rennes, le 2 juillet 2015

Nantes, le 2 juillet 2015

KPMG Audit IS Vincent Broyé Associé ERNST & YOUNG et Autres Stanislas de Gastines Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2015

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rennes, le 2 juillet 2015

Nantes, le 2 juillet 2015

KPMG Audit IS Vincent Broyé Associé ERNST & YOUNG et Autres Stanislas de Gastines Associé

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOUT 2015

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

Convoqués en assemblée générale mixte conformément à la loi et aux statuts, vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2015. Ceux-ci ont été mis en ligne sur le site de la société et tenus à votre disposition au siège social.

Il en est de même du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Conformément à l'article L. 225-68 du code du commerce nous portons à votre connaissance nos observations relatives au rapport du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2015.

1. Observations du Conseil de Surveillance

. Le rapport du Directoire

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du conseil de surveillance.

. Les comptes de l'exercice clos le 28 février 2015

Tels qu'ils vous ont été présentés, après avoir été certifiés par les commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 28 février 2015 n'appellent pas d'observation de la part du conseil de surveillance.

2. Les mandats des commissaires aux comptes

Changement de commissaire aux comptes titulaire en cours de mandat

Nous vous suggérons de procéder à la nomination de la société KPMG SA dont le siège social est situé au 3 Cours du Triangle, Immeuble le Palatin, CS 80039, 92939 Paris la Défense Cedex, en remplacement de la société KPMG AUDIT IS démissionnaire, aux fonctions de co-Commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017.

Le Commissaire aux comptes a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

Changement de commissaire aux comptes suppléant en cours de mandat.

Nous vous suggérons de procéder à la nomination de la société Salustro Reydel SA dont le siège social est situé au 3 Cours du Triangle, Immeuble le Palatin, CS 80039, 92939 Paris la Défense Cedex, en remplacement de la société FIDACO démissionnaire, aux fonctions de co-Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2017.

Le Commissaire aux comptes a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

3. L'objet des travaux du conseil

En application des règles légales, et au-delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le conseil de surveillance entend périodiquement le rapport du directoire sur la marche de la société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers ainsi que les opérations de croissance externe.

Fait à SABLE SUR SARTHE, le 21 mai 2015

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AOUT 2015

Le rapport sera inséré ultérieurement